



Par l'entremise de son Fonds régional de solidarité FTQ Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Fonds de solidarité FTQ est fier d'être partenaire financier de l'entreprise Cycles Devinci, fabricant des bicyclettes Bixi, le système de vélo en libre-service à Montréal.

Le Fonds encourage d'ailleurs ses actionnaires et le grand public à utiliser le service Bixi, une belle façon de se déplacer en s'inscrivant dans une approche de développement durable.

[www.bixi.com](http://www.bixi.com)

**1**

MISSION

**2**

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**3**

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

**4**

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

**5**

DES LIENS SOLIDES AVEC  
NOS « PARTIES PRENANTES »

**6**

NOTRE IMPACT SOCIAL

**11**

NOS ACTIONNAIRES

**14**

NOS RESPONSABLES LOCAUX

**15**

NOTRE IMPACT ÉCONOMIQUE

**17**

NOS PARTENAIRES

**22**

NOS FAITS SAILLANTS ENVIRONNEMENTAUX

**25**

NOS EMPLOYÉS

**27**

INFORMATIONS FINANCIÈRES

**98**

GLOSSAIRE

**100**

ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE

**102**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**103**

LE COMITÉ DE DIRECTION, LES INSTANCES DU FONDS  
DE SOLIDARITÉ FTQ ET LE SYNDICAT

**104**

MEMBRES INDÉPENDANTS DU FONDS ET DE LA FTQ  
SIÉGEANT À NOS COMITÉS ET CONSEILS

**105**

CONTEXTE ET PARAMÈTRES

**107**

L'INDEX GRI

**109**

UN RÉSEAU D'ENGAGEMENTS

# NOS FAITS SAILLANTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

## CHIFFRES CLÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars ; sauf les actions de catégorie A : en milliers)

	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Résultats</b>					
Produits	222	239	261	249	231
Bénéfice net (perte nette)	600	(919)	(89)	475	366
<b>Bilan</b>					
Actif net	7 294	6 375	7 285	7 239	6 607
Actions de catégorie A en circulation	305 951	291 733	290 050	284 628	277 466
<b>Ratio<sup>1</sup></b>					
Charges totales d'exploitation	1,5 %	1,7 %	1,4 %	1,3 %	1,4 %

1. Le ratio des charges totales d'exploitation exclut la taxe sur le capital et est calculé tel que stipulé au Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement.

AUX 31 MAI

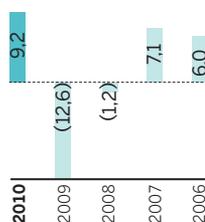
### 23,84 \$

**VALEUR NETTE PAR ACTION**  
(en dollars)



### 9,2 %

**RENDEMENT DU FONDS<sup>1</sup>**  
(en pourcentage)



### 4 784 M\$

**JUSTE VALEUR DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT<sup>2</sup>**  
(en millions de dollars)



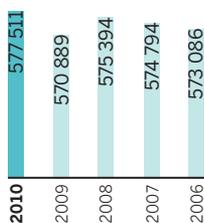
### 150 133

**NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS, MAINTENUS OU SAUVEGARDEÉS AU QUÉBEC PAR LE FONDS ET SON RÉSEAU**



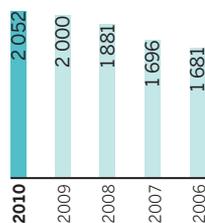
### 577 511

**NOMBRE D'ACTIONNAIRES**



### 2 052

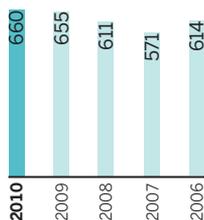
**NOMBRE D'ENTREPRISES PARTENAIRES**  
(Fonds et réseau)



EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

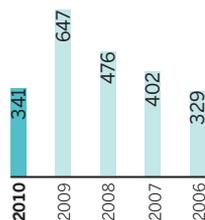
### 660 M\$

**ÉMISSIONS D' ACTIONS**  
(en millions de dollars)



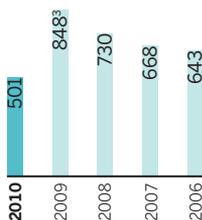
### 341 M\$

**RACHATS D' ACTIONS**  
(en millions de dollars)



### 501 M\$

**INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT<sup>3</sup>**  
(en millions de dollars)



1. Bénéfice net (perte nette) par action sur le prix de l'action au début de l'exercice. Le rendement à l'actionnaire a été de 9,5 % et il ne tient pas compte des crédits d'impôt accordés aux actionnaires.

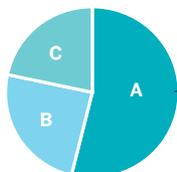
2. Ces investissements incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

3. 1 348 millions de dollars en tenant compte de programmes annoncés dans le budget du gouvernement du Québec.

## 150 133 EMPLOIS CRÉÉS, MAINTENUS OU SAUVEGARDÉS AU QUÉBEC PAR LE FONDS ET SON RÉSEAU\*

AU 31 MAI 2010

- A. Emplois directs  
**82 078**
- B. Emplois indirects  
**35 510**
- C. Emplois induits  
**32 545**



Fonds de solidarité FTQ  
**52 952**  
Fonds régionaux,  
locaux et autres fonds  
**21 208**  
Fonds spécialisés  
**7 918**

En tenant compte des partenariats passés et actuels, de 1990 à 2010, on estime à plus de 410 000 le nombre d'emplois créés, maintenus ou sauvés au Québec par le Fonds et son réseau.

\* Par les entreprises partenaires en portefeuille au 31 mai 2010.

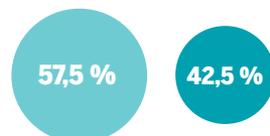
### PROFIL DES ACTIONNAIRES

AU 31 MAI 2010

Syndiqués  
**332 030**

Non syndiqués  
**245 481**

**NOMBRE TOTAL  
D'ACTIONNAIRES**  
**577 511**



### ACTIVITÉS DE FORMATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

	Participants	Cours
Responsables locaux (RL)	2 819	253
En entreprise	1 917	110
Membres du réseau	1 366	59
Étudiants	491	26
<b>Total</b>	<b>6 593</b>	<b>448</b>

### RÉPARTITION DES RACHATS PAR CRITÈRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

Critères	Nombre	M\$	%
Retraite et préretraite	27 215	252	74
Accession à la propriété	3 722	31	9
Situations exceptionnelles (perte d'emploi et autres)	5 822	27	8
Décès, invalidité, rachat 60 jours	1 798	20	6
Retour aux études	393	2	1
Autres critères (injection de capitaux dans une entreprise, émigration, rachat de crédits de rente et inadmissibilité aux crédits d'impôt)	672	9	2
<b>Total</b>	<b>39 622</b>	<b>341</b>	<b>100</b>

### ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (AU COÛT)<sup>1</sup>

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

	Solde au 31 mai 2009 <sup>2</sup>			Investissements			Désinvestissements			Solde au 31 mai 2010		
	N <sup>bre</sup>	M\$	%	N <sup>bre</sup>	M\$	%	N <sup>bre</sup>	M\$	%	N <sup>bre</sup>	M\$	%
<b>Régions<sup>3</sup></b>												
Ouest du Québec	12	100	2	4	17	3	3	22	3	13	95	2
Région de Montréal	124	1 900	41	30	382	76	45	290	44	117	1 992	44
Centre du Québec	16	139	3	9	21	4	5	6	1	18	154	3
Région de Québec	31	460	10	8	20	4	8	31	5	31	449	10
Est du Québec	29	140	3	8	29	6	11	13	2	28	156	3
Ensemble du Québec	48	1 612	34	2	28	6	16	295	45	46	1 345	30
Hors Québec	36	335	7	7	4	1	8	3	-	40	336	8
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>4 686</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>501</b>	<b>100</b>	<b>96</b>	<b>660</b>	<b>100</b>	<b>293</b>	<b>4 527</b>	<b>100</b>
<b>Secteurs</b>												
Immobilier	11	342	7	1	27	5	2	34	5	9	335	7
Développement régional <sup>4</sup>	24	454	10	1	3	1	1	1	-	23	456	10
Industries, services, ressources naturelles et consommation	170	2 612	56	51	407	81	70	533	81	171	2 486	55
Nouvelle économie	91	1 278	27	15	64	13	23	92	14	90	1 250	28
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>4 686</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>501</b>	<b>100</b>	<b>96</b>	<b>660</b>	<b>100</b>	<b>293</b>	<b>4 527</b>	<b>100</b>

1. Ces investissements excluent le portefeuille de titres détenus dans Entreprises publiques québécoises à faible capitalisation et incluent les fonds engagés mais non déboursés, ainsi que les garanties et cautionnements.

2. La distribution par région et par secteur au 31 mai 2009 a été modifiée en fonction des réorganisations survenues dans les entreprises en portefeuille.

3. Regroupements régionaux : Ouest du Québec : Abitibi-Témiscamingue/Outaouais. Région de Montréal : Montréal/Laval/Laurentides/Montérégie/Lanaudière. Centre du Québec : Estrie/Mauricie/Centre-du-Québec. Région de Québec : Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches. Est du Québec : Bas-Saint-Laurent/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine/Côte-Nord/Nord-du-Québec. Ensemble du Québec : investissements qui ont des impacts dans plus d'une région. Hors Québec : investissements dans des entreprises dont le siège social est à l'extérieur du Québec.

4. Fonds régionaux, fonds locaux et sociétés régionales d'investissement.

## **MISSION**

---

### **CRÉER, MAINTENIR OU SAUVEGARDER DES EMPLOIS**

Investir dans des entreprises à impact économique québécois et leur fournir des services en vue de contribuer à leur développement et de créer, de maintenir ou de sauvegarder des emplois.

### **FORMER LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS**

Favoriser la formation des travailleuses et travailleurs dans le domaine de l'économie et leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec.

### **DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC**

Stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleuses et travailleurs, de même qu'aux entreprises québécoises.

### **PRÉPARER LA RETRAITE**

Sensibiliser et inciter les travailleuses et travailleurs à épargner pour leur retraite et à participer au développement de l'économie par la souscription aux actions du Fonds.

---

## LE SOUCI DU BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Le Fonds de solidarité FTQ a été créé en 1983 pour innover. Innover en investissant pour créer des emplois et soutenir le développement social et économique ici au Québec, tout en produisant un bénéfice pour ses actionnaires. Innover également en favorisant la formation économique et l'implication des travailleuses et des travailleurs dans la vie de leur entreprise, tout en les encourageant à adopter de saines habitudes d'épargne. Ce souci du bien-être économique et social des individus et de la collectivité demeure la principale motivation de chacune des actions du Fonds. À l'époque, parler de développement durable n'était même pas à l'ordre du jour. Aujourd'hui, c'est avec beaucoup de conviction que nous affirmons nous inscrire dans une optique de développement durable et même en avoir fait depuis la création du Fonds. En tant qu'investisseur responsable, nous contribuons au développement socioéconomique du Québec.

Notre stratégie est donc intrinsèquement liée aux objectifs du développement durable, qui sont de l'ordre économique, social et environnemental. L'essence même du Fonds en est une de solidarité. En investissant prioritairement dans des petites et moyennes entreprises du Québec, nous permettons de créer, de maintenir et de sauvegarder des emplois ainsi que de stimuler l'économie québécoise. Les bilans sociaux que nous effectuons avant d'y investir du capital patient nous permettent de faire croître les entreprises dans une vision plus large que simplement financière.

La crise économique mondiale a démontré les limites d'un certain libéralisme économique. Si le Québec s'en est relativement bien sorti, mieux

que d'autres, c'est grâce, notamment, à ses investissements publics qui ont répondu à de réels besoins de la population. C'est grâce aussi à l'existence d'institutions qui, comme le Fonds, témoignent d'une véritable conscience d'un développement économique au service des personnes. Dans un contexte de vieillissement de la population, l'épargne-retraite revêt de l'importance plus que jamais. D'après une étude récente de SECOR, un travailleur sur deux abordera la retraite avec des moyens financiers insuffisants. L'épargne-retraite est donc un défi auquel le Fonds s'attaque de deux façons : en initiant plusieurs Québécois aux REER et en favorisant des contributions plus constantes et en croissance. C'est pourquoi le Fonds participe activement à la formation des travailleuses et des travailleurs dans le domaine de l'économie et à la promotion de l'épargne-retraite.

Pour compléter ce portrait du développement durable, nous sommes aussi plus conscients de notre empreinte environnementale. C'est pourquoi, en 2010, nous avons adopté une politique environnementale pour notre siège social. Celle-ci englobe les activités internes ainsi que nos pratiques d'approvisionnement concernant les produits et services que l'entreprise obtient des fournisseurs.

Fidèle à notre mission, nos priorités stratégiques dans le domaine du développement durable se concentrent, bien entendu, sur la performance économique créatrice et distributrice de richesse, la création d'emplois de qualité, le respect des droits humains, ainsi que sur une bonne gouvernance qui favorise le respect de normes en matière sociale et environnementale.

Dans cet ordre d'idée, le Fonds tient à souligner et à réitérer son engagement envers le Pacte mondial, auquel il a adhéré en 2009.

Afin de bien rendre compte de nos efforts, nous sommes fiers de vous présenter notre rapport annuel qui intègre le premier rapport de développement durable du Fonds. Nous effectuons cette triple reddition de comptes (économique, sociale et environnementale) dans le respect des lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (GRI), qui constituent la référence internationale la plus répandue et exhaustive en la matière. Nous pouvons ainsi avoir une reddition de comptes plus transparente et améliorer le dialogue avec nos parties prenantes. À partir de ce premier constat, des forces ainsi que des pistes d'amélioration seront mises en lumière. Dans nos futurs rapports, nous pourrions donc mesurer le progrès effectué année après année. C'est un véritable outil de mesure de notre impact global et aussi d'amélioration continue que vous tenez entre vos mains.

En terminant, un merci sincère à tous les membres du conseil d'administration et des autres instances pour leur contribution exceptionnelle et leur engagement indéfectible envers le Fonds.

Nous aurons l'avenir que nous préparons, individuellement et collectivement. En soutenant le Fonds de solidarité FTQ, nous faisons les deux.

**MICHEL ARSENAULT**  
PRÉSIDENT  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## UNE ANNÉE DE BONS RÉSULTATS



Le Fonds de solidarité FTQ a connu, en 2009-2010, une progression qui confirme la solidité de ses assises dans l'économie de toutes les régions du Québec, ainsi que sa gestion compétente des avoirs de ses actionnaires. Pour l'exercice terminé le 31 mai, son bénéfice record de 600 millions \$ a permis une croissance de la valeur de l'action de 9,5 %. Le ratio des charges totales d'exploitation a été de 1,5 %, par rapport à 1,7 % l'année précédente.

Le secteur Investissements a réalisé un rendement de 11,0 %, alimenté surtout par le rebond des marchés boursiers et la solidité de notre portefeuille de titres privés. De son côté, le secteur Placements a généré un rendement de 11,2 %, qui s'explique notamment par l'efficacité des stratégies d'investissement sectorielles instituées il y a quelques années, la hausse de la valeur des titres obligataires et les produits d'intérêt.

Le Fonds de solidarité FTQ s'est acquitté de sa mission de création, de maintien et de sauvegarde d'emplois et de développement social et économique, en investissant 501 millions \$ dans des entreprises.

Plusieurs des investissements du Fonds ont eu des effets particulièrement structurants sur l'économie du Québec. Mentionnons, notamment : l'entreprise de production agricole et d'équipements industriels Premier Tech (25 millions \$), le fonds FIRA d'investissement pour la relève agricole (un montant de 25 millions \$ a été autorisé au cours du dernier exercice), Fortress Paper (15 millions \$), le Groupe Smardt Refroidisseurs (15 millions \$), le fabricant de meubles Foliot Management (5,5 millions \$), le Groupe Bermex (6 millions \$),

et Teraxion, leader mondial dans la conception de produits optiques destinés aux entreprises technologiques (5,5 millions \$).

Dans le cadre de ses investissements stratégiques, le Fonds a aussi investi dans les entreprises suivantes : GLV, un fournisseur international de solutions technologiques (38,5 millions \$), le Club de hockey Canadien de Montréal (58,1 millions \$), Stella-Jones, leader nord-américain de traverses de chemins de fer (30,8 millions \$), et Logibec Groupe Informatique (30 millions \$).

En 2009, les investissements en capital de risque ont diminué de 27 % au Canada et de 37 % aux États-Unis, alors qu'ils ont augmenté de 10 % au Québec, ce qui représente 43 % des investissements canadiens. Cette performance est largement attribuable aux fonds de travailleurs, tel le Fonds de solidarité FTQ. En plus d'investir eux-mêmes, ces fonds favorisent aussi la création de nouveaux fonds d'investissements privés et la venue au Québec de fonds étrangers. En témoigne la création, en 2009, du fonds Teralys de soutien aux entreprises technologiques par le Fonds de solidarité FTQ (250 millions \$), en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement (250 millions \$) et le gouvernement du Québec (200 millions \$).

La société québécoise profite donc du travail du Fonds. Ses actionnaires aussi : un actionnaire ayant investi sous forme de prélèvements sur la paie le même montant chaque année a obtenu un rendement composé annuel de 15,1 % sur 5 ans, de 11,5 % sur 7 ans et de 7,8 % sur 10 ans, si l'on tient compte des crédits

d'impôt consentis par les gouvernements du Québec et du Canada (et ce, sans inclure les déductions fiscales liées au REER). De plus, les gouvernements récupèrent les sommes ainsi investies à l'intérieur d'une période d'environ trois ans en moyenne, selon une récente étude de SECOR.

La réussite du Fonds, c'est d'abord à ses employés qu'il faut en attribuer le mérite. Je désire donc les remercier du travail de grande qualité qu'ils font quotidiennement. Je tiens à remercier également nos RL pour le travail indispensable qu'ils réalisent. Merci, bien sûr, à nos précieux partenaires entrepreneurs et un merci bien particulier et très chaleureux à nos fidèles actionnaires.

Sans vous toutes et tous, le Fonds de solidarité FTQ ne serait pas le bel outil de développement durable qu'il est devenu. Ce rapport annuel qui intègre notre premier rapport de développement durable en est une preuve tangible.

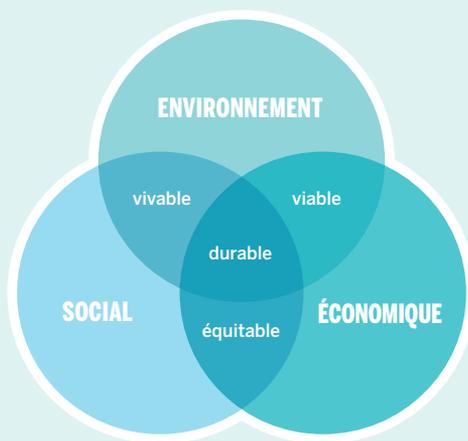
**YVON BOLDUC**  
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

# QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Tel que défini par le rapport Brundtland (1987), le développement durable est « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». C'est donc un développement qui est plus équitable, plus équilibré et qui a des retombées positives à long terme. C'est aussi un développement qui tient compte, dans son déploiement, des dimensions économique, sociale et environnementale. Le développement durable n'est pas fondé que sur des préoccupations environnementales : il les incorpore et les dépasse.

## QU'EST-CE QU'UN RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Un rapport de développement durable vise à rendre compte des activités d'une entreprise ou d'une organisation – dans ce cas-ci, le Fonds de solidarité FTQ – dans les trois sphères du développement durable : l'**environnement**, le **social** et l'**économique**. Ce rapport constitue un élément important de gestion interne du développement durable, ainsi qu'une base importante pour un dialogue ouvert avec les groupes ou individus concernés par nos activités ; il fait état de nos actions, de nos succès et des défis que nous devons relever.



POUR ÊTRE DURABLE, LE DÉVELOPPEMENT DOIT INTÉGRER CES TROIS VOILETS : **SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL**

## POURQUOI UN RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le Fonds de solidarité FTQ a réalisé un rapport de développement durable afin de :

- mesurer sa performance en développement durable et d'en rendre compte ;
- rassembler en un seul document les principales actions directes du Fonds ayant des répercussions plus significatives sur les plans social, environnemental et économique ;
- identifier des pistes d'amélioration.

Ce rapport constitue également un outil de communication utile lors des discussions avec nos parties prenantes.

## QU'EST-CE QUE LA GRI ?

La *Global Reporting Initiative* (GRI) a été mise sur pied en 1997. Sa mission est d'établir, en matière de développement durable, des normes applicables partout dans le monde, pour permettre aux sociétés et aux organisations gouvernementales ou non gouvernementales (ONG) de rendre compte de leurs performances économiques, environnementales et sociales.

Créée par la Coalition pour les économies environnementalement responsables (CERES), en collaboration avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la GRI forme un réseau international auquel participent activement des gens provenant du monde des affaires, de la société

civile, des syndicats, des institutions professionnelles, des ONG, des organismes de comptabilité et autres du monde entier. Leur engagement, dans un effort collectif de consensus, permet d'améliorer de façon continue le cadre grâce auquel les sociétés et les organisations peuvent analyser leurs performances et en rendre compte sous forme de rapports de développement durable.

La capacité des entreprises à mesurer et à gérer leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux, et à concevoir des plans d'action basés sur ces informations, est essentielle pour assurer le développement durable.

## DIALOGUER : UN GAGE DE SUCCÈS

La démarche GRI nomme « parties prenantes » l'ensemble des entités et des personnes sur lesquelles les activités d'une organisation comme la nôtre ont un impact important, et qui influent sur la capacité de cette organisation d'atteindre ses objectifs et de réaliser sa mission avec succès.

Nous faisons en sorte que l'ensemble des moyens de communication mis sur pied et utilisés au fil des ans nous permettent de jouer pleinement notre rôle (satisfaire aux attentes légitimes de ces groupes et individus, et ainsi répondre au besoin social et économique qui a motivé la création du Fonds de solidarité FTQ). Afin de nous assurer de la pertinence et de l'efficacité de nos « dialogues » avec nos parties prenantes, nous avons :

- identifié les principales attentes qu'ont ces groupes et individus envers le Fonds;
- répertorié les sources d'information et les moyens utilisés pour l'obtenir (sondages, assemblées annuelles, colloques et rencontres avec les partenaires, campagnes publicitaires, envois postaux, points de services, contacts personnels, activités du Service aux actionnaires, formations, etc.);
- établi les méthodes et les moyens nécessaires pour répondre le mieux possible aux besoins et aux attentes exprimés, et ce, dans le respect des valeurs et de la mission du Fonds.

Dans le cadre de ce dialogue avec nos parties prenantes, **nous vous invitons à remplir la carte-réponse encartée dans cette page** afin de nous faire connaître votre appréciation du présent rapport et l'approche de développement durable dans laquelle le Fonds s'est engagé.

### **NOTRE IMPACT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le Fonds de solidarité FTQ fournit une contribution sociale et économique unique. Au cours du dernier exercice, il a investi 501 millions de dollars dans des entreprises partout au Québec. Au 31 mai dernier, le Fonds et son réseau comptait 2 052 entreprises partenaires, qui ont contribué à créer, à maintenir et à sauvegarder 150 133 emplois au Québec. Ces chiffres témoignent de l'efficacité du Fonds auprès des entreprises québécoises, et de la confiance que lui témoignent ses 577 511 actionnaires, un nombre record. L'actif net du Fonds est maintenant de 7,3 milliards de dollars. Grâce, notamment, au travail de ses quelque 2 000 responsables locaux, le Fonds a émis pour 660 millions de dollars d'actions durant l'exercice et il a réalisé un bénéfice net de 600 millions de dollars, un record également. En outre, la valeur de l'action a augmenté de 2,06 \$ depuis le 31 mai 2009, une croissance de 9,5 % en un an.

En évaluant les performances des entreprises dans lesquelles il investit, et notamment en dressant un *bilan social* de celles-ci qui permet d'identifier des voies d'amélioration, le Fonds se donne les moyens d'avoir un meilleur impact de croissance sur ces entreprises en tant que partenaire à valeur ajoutée.

En tant qu'entreprise de service, notre impact environnemental est limité. Néanmoins, nous mettons en place des mécanismes de gestion et des actions qui permettent de diminuer notre empreinte environnementale. En ce sens, nous avons récemment adopté une politique environnementale applicable à l'édifice abritant notre siège social à Montréal qui nous aidera à minimiser notre impact.

Notre rapport de développement durable sert de catalyseur à l'intégration du développement durable dans l'ensemble de nos opérations. Au cours des étapes préalables à sa réalisation, nous avons conduit une analyse de pertinence qui nous a permis de hiérarchiser les enjeux, les risques et les opportunités pour notre organisation.

À la suite de l'analyse des résultats compris dans ce rapport et des commentaires obtenus de nos différentes parties prenantes, nous pourrions à l'avenir établir des cibles de performance selon les priorités que nous aurons identifiées.



## L'ENGAGEMENT SOCIAL : UNE PRATIQUE BIEN ANCRÉE DANS L'HISTOIRE DU FONDS

Par sa mission axée sur la création d'emplois, le Fonds s'inscrit dans un sillon de développement socio-économique ayant au centre de ses préoccupations un développement local humain fort et intégré à une économie en croissance.

Remettre l'humain au centre du développement, c'est l'objectif lié à la dimension sociale du développement durable. Le volet social d'un rapport de développement durable vise ainsi à évaluer l'impact qu'a une entreprise ou une organisation dans la société dans laquelle elle évolue.

Plus particulièrement, on peut mesurer la performance des entreprises dans ce domaine à l'aide des divers critères que sont les conditions de travail, le taux de syndicalisation, le respect des droits humains, etc. L'empreinte sociale d'une organisation est également tributaire des produits et services qu'elle offre. Au Québec, dans un contexte démographique caractérisé par le vieillissement de la population, tout ce qui touche à la retraite – la qualité des régimes de retraite et les possibilités d'épargne des travailleurs, par exemple – est un enjeu de taille, actuel et futur pour la société.

Le Fonds de solidarité FTQ se démarque à bien des égards par son implication dans la société québécoise. De par son origine syndicale, ses valeurs et ses pratiques dans le domaine des relations de travail et du respect des droits humains sont conformes aux exigences les plus élevées.

Par ses actions, le Fonds souscrit aux principes relatifs aux droits humains et au droit du travail et en fait la promotion.

Le Fonds assume pleinement ses responsabilités en matière de produits et services. En vue d'accomplir sa mission de sensibilisation et d'incitation à l'épargne-retraite, il offre aux travailleuses et aux travailleurs québécois un produit avantageux et facilement accessible.

### **DES PRATIQUES UNIKES ET RESPONSABLES**

#### **Le bilan social : un outil qui valorise notre investissement**

Évaluer la dimension sociale d'une entreprise avant d'y investir est une pratique novatrice – et elle l'était encore plus il y a près de 30 ans quand le Fonds de solidarité FTQ a décidé de le faire. Dans les années 1980, le Fonds était en effet l'une des rares institutions financières à inclure cette dimension dans ses objectifs d'investissement. Nous limiter au seul aspect financier de nos investissements dans les entreprises aurait signifié aller à l'encontre de la préoccupation sociale qui marque nos valeurs et nos objectifs.

Ainsi, en parallèle avec l'évaluation financière, commerciale, managériale, légale et autres considérations extrafinancières (dont les risques de réputation et environnementaux), qui est le propre de toute vérification

diligente préalable à un investissement, le Fonds examine, à l'aide d'un bilan social, le profil de la main-d'œuvre, les conditions de travail, la qualité des communications dans l'entreprise, la conformité avec les principes de santé et sécurité et de respect de l'environnement au travail, etc. Il s'agit d'une pratique résolument responsable, qui tient compte aussi bien de la vision des travailleurs que de celle de l'employeur.

Le bilan social, tel que nous le réalisons dans chacune des entreprises partenaires dans lesquelles nous investissons, a pour principal objectif de valoriser notre investissement. Il permet, notamment, aux professionnels responsables de l'évaluation d'un dossier ainsi qu'aux instances du Fonds de mieux évaluer certaines dimensions du risque que comporte l'investissement.

Dans les cas où il est pertinent de le faire, le bilan social permet d'établir la façon d'appliquer le *Code de conduite à l'international*<sup>1</sup>, que le Fonds a créé pour régir des investissements internationaux. Ce code a pour but d'assurer que nos entreprises partenaires (et leurs fournisseurs) respectent les droits de la personne et des travailleurs, de même que l'environnement, dans tous les pays où elles sont présentes.

Avant de se retirer d'une entreprise, le Fonds dresse un bilan global « de sortie ». Il évalue alors non seulement l'impact social et financier qu'a eu son investissement, mais également celui qu'aura son départ.

1. [www.fondsftq.com/code-conduite-international](http://www.fondsftq.com/code-conduite-international)



**6 593**  
PARTICIPANTS

## ACTIVITÉS DE FORMATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

	Participants	Cours
Responsables locaux (RL)	2 819	253
En entreprise	1 917	110
Membres du réseau	1 366	59
Étudiants	491	26
<b>Total</b>	<b>6 593</b>	<b>448</b>

Nous rencontrons également, si cela est nécessaire, le syndicat ou les représentants des employés pour leur expliquer les raisons de notre départ de l'entreprise. Nous agissons avec transparence jusqu'à la fin.

Bref, pour les entrepreneurs, le bilan social s'avère un outil utile, qui leur permet de profiter d'un regard extérieur sur leur entreprise et d'améliorer, le cas échéant, certaines de leurs pratiques.

Au cours du dernier exercice, le Fonds a réalisé plus d'une centaine de bilans sociaux dans les entreprises dans lesquelles il a investi.

## LA VÉRIFICATION DILIGENTE

Afin d'établir, le plus adéquatement possible, le niveau de risque que comporte chacun des investissements, le Fonds de solidarité FTQ a mis en place un processus plus global de vérification diligente. Ce processus permet également :

- de déterminer et de quantifier les éléments de risques opérationnels, financiers et extrafinanciers (tels les risques environnementaux, de réputation, etc.), liés à une transaction dans le cadre d'un investissement ;
- de déterminer l'impact des éléments analysés sur le risque global.

## FORMATION EN ENTREPRISE : MOBILISATION ET CONFIANCE

La formation en entreprise fait partie intégrante de la mission du Fonds de solidarité FTQ. Durant le dernier exercice, la Fondation de la formation économique a offert 448 cours, dont 110 en entreprise. En contribuant à améliorer les communications entre la direction et les employés, grâce à une plus grande transparence, la formation établit un climat de confiance et amène les employés à comprendre les enjeux et les défis que doit relever l'entreprise, à se mobiliser et à participer à la recherche de solutions originales à ces défis. Au fil des ans, le Fonds a construit un réseau d'entrepreneurs partenaires grâce auquel il peut explorer des voies nouvelles pour bonifier le programme de formation en entreprise.

Des consultations et des évaluations, réalisées notamment avec l'UQAM en février 2010, démontrent que :

- la formation permet aux employés de mieux comprendre l'entreprise (plan d'affaires, valeurs, objectifs, etc.) et les facteurs qui influent sur ses résultats financiers ;
- les interventions effectuées durant les cours ont souvent créé des précédents en matière de communication entre les employés et la direction, et ont ainsi accru la transparence et la réciprocité des échanges ;

- au cours des dernières années, l'équipe de la Formation économique a mis l'accent sur l'écoute et fait preuve de souplesse. Elle a, entre autres, adapté aux besoins constatés « sur le terrain » la formule et le contenu des cours (le cours sur l'analyse et l'interprétation des résultats financiers, par exemple), et créé des formations sur mesure sur les processus d'affaires.

Comme le programme évolue constamment, le Fonds peut offrir aux entreprises une diversité de formations souples. Il peut ainsi mieux répondre à leurs besoins, tout en restant fidèle aux objectifs du programme de formation.

## LA FONDATION DE LA FORMATION ÉCONOMIQUE

### Une gamme de cours sur mesure

La Fondation de la formation économique<sup>1</sup> est un organisme sans but lucratif qui a été créé par le Fonds de solidarité FTQ en 1989. Elle est dirigée par M. Denis Leclerc, premier vice-président à l'actionnariat, et son conseil d'administration est présidé par M. Michel Arsenault.

Financée à la fois par le Fonds et par les entreprises partenaires qui participent aux programmes de formation, la Fondation compte sept formateurs spécialisés. Le principal mandat de la Fondation est de dispenser des cours pour offrir une formation économique aux employés des entreprises partenaires du Fonds.

Voici les principaux objectifs que visent ces formations, données en entreprise :

- favoriser une communication efficace entre la direction et les employés ;
- amener les participants à comprendre l'évolution de l'entreprise ;
- encourager le travail d'équipe et le partenariat ;
- expliquer le rôle du Fonds dans l'entreprise à titre de partenaire financier ;
- informer les participants sur la situation de l'entreprise en leur présentant le plan d'affaires, afin de les motiver à participer à la croissance de l'organisation et à l'amélioration de ses performances.



Les quatre cours principaux qui sont offerts peuvent être adaptés, selon les besoins exprimés dans l'entreprise :

### 1. LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ, UN PARTENAIRE DE L'ENTREPRISE

Ce cours permet d'expliquer aux employés le rôle que le Fonds jouera dans l'entreprise à titre de nouvel investisseur, ainsi que de les informer du plan d'affaires que s'est donné la direction.

### 2. CONNAÎTRE LA SITUATION FINANCIÈRE DE SON ENTREPRISE

À la fin de ce cours, les participants pourront appliquer les méthodes de base qu'ils auront apprises pour évaluer la santé financière de l'entreprise, et ils seront ainsi motivés à se tenir informés. Ce cours est construit en partenariat avec la direction de l'entreprise.

### 3. METTRE À JOUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SUR SON ENTREPRISE

Cette session de suivi vise à parfaire les connaissances financières de base des employés, à évaluer l'évolution récente de l'entreprise au plan financier, ainsi qu'à encourager et à soutenir une saine communication à l'intérieur de l'entreprise.

### 4. ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Ce cours prévoit la présentation d'indicateurs financiers et d'opération, dont certains sont choisis par la direction de l'entreprise, pour permettre aux participants de décrire l'évolution récente et la situation générale de l'entreprise à partir de l'information financière qu'ils possèdent.

Un programme adapté des cours 2 et 3 a également été conçu tout spécialement pour les entreprises partenaires du Fonds actives dans les secteurs de la nouvelle économie.

1. Pour obtenir les états financiers de la Fondation de la formation économique, il suffit de communiquer avec le Service aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ.

## **LA SOLIDARITÉ VOLONTAIRE**

Le Fonds de solidarité FTQ soutient plusieurs projets communautaires.

Tout d'abord, le Fonds et ses employés soutiennent les campagnes annuelles de l'organisme Centraide, et ce, depuis plusieurs années et de diverses façons.

Le projet d'entraide *La solidarité du cœur*, que nous avons réalisé en 2008, constitue un bon exemple de cette solidarité au quotidien : 107 employés ont alors fait du bénévolat dans des organismes soutenus par Centraide du Grand Montréal, et les 420 heures de travail ainsi réalisées ont été assumées à parts égales par le Fonds et chaque bénévole. Le Fonds de solidarité FTQ a d'ailleurs été le lauréat de la campagne « Solidaires » 2008 de Centraide du Grand Montréal pour cette campagne qu'il a menée auprès de ses employés.

Cette activité a mis en valeur l'importance du bénévolat et de l'engagement communautaire. De nombreux employés du Fonds s'impliquent d'ailleurs dans leur milieu, et nous leur rendons hommage, notamment dans une rubrique de notre site Intranet.

Le Fonds a également soutenu les initiatives suivantes :

- de pair avec la Fondation des Canadiens pour l'enfance, le Club de hockey Canadien et la FTQ, nous finançons la construction de patinoires extérieures dans des quartiers montréalais moins favorisés ; ainsi, après la patinoire construite dans l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, inaugurée en janvier 2008, une deuxième patinoire a été inaugurée dans l'arrondissement de Montréal-Nord, en janvier 2010 ;
- notre contribution, depuis 2008, au programme *Soutien aux premières expériences de travail dans des fonctions liées au domaine artistique*, réalisé par le Conseil des arts de Montréal, a permis à 32 jeunes diplômés de faire un stage professionnel.

Nous soutenons également la Fondation du Maire de Montréal pour la jeunesse par une contribution financière annuelle et une participation bénévole au conseil d'administration de l'organisme. Depuis sa création il y a 13 ans, cette Fondation a alloué plus de 5 millions de dollars en bourses à des jeunes entrepreneurs de la métropole québécoise, issus, notamment, de communautés

culturelles, afin de leur permettre de démarrer leur entreprise et de créer des emplois.

Enfin, plusieurs dons et commandites faits à des organisations socio-communautaires, partout au Québec, renforcent le soutien du Fonds à une économie solidaire.

---

**LA CONTRIBUTION DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ ET DE SES GÉNÉREUX EMPLOYÉS A ÉTÉ SOULIGNÉE PAR CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL PUISQUE LE FONDS FAIT PARTIE DE SES 50 PLUS GRANDES ENTREPRISES DONATRICES.**

---



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN COSSSETTE

Des employés du Fonds donnent de leur temps à Moisson Montréal (Centraide) dans le cadre du projet *La solidarité du cœur*.



PHOTO : FRANÇOIS PESANT

Le 8 avril dernier, à l'Hôtel de ville de Montréal, M. Mario Tremblay, vice-président aux affaires publiques et corporatives du Fonds de solidarité FTQ, a remis, à titre de partenaire financier de la Fondation du maire de Montréal, une bourse à M. Samuel Gagnon-Tremblay, propriétaire des Artisans d'Azure. *De gauche à droite :* M. Mario Tremblay ; M. Harout Chitilian, conseiller du district de Bordeaux-Cartierville et conseiller associé à la jeunesse au comité exécutif ; M<sup>me</sup> Helen Fotopulos, responsable de la culture, du patrimoine et de la condition féminine au comité exécutif ; M. Samuel Gagnon-Tremblay ; M. Gérard Tremblay, maire de Montréal ; M. Louis-P. Desmarais, président du conseil d'administration de la Fondation et associé principal de Capital St-Laurent.

## **UN PAS DE PLUS VERS LE LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE**

Par l'entremise du Fonds immobilier de solidarité FTQ, des Fonds d'investissement de Montréal I et II, présidés par M<sup>me</sup> Phyllis Lambert et qui permettent la rénovation de logements communautaires et abordables, ainsi que du Fonds d'acquisition de Montréal, créé en 2007, le Fonds était déjà présent dans le domaine du logement social et abordable.

Nous avons récemment posé un jalon supplémentaire qui réaffirme cet engagement en tant qu'investisseur responsable, en mettant sur pied le Fonds d'acquisition québécois. Ce nouveau fonds d'investissement a déjà permis de réserver le terrain qui permettra la construction de 136 logements communautaires sur le boulevard Louis-XIV, dans l'arrondissement de Charlesbourg, à Québec. Les travaux de la première phase du projet ont débuté en avril dernier.

Le Fonds d'acquisition québécois et le Fonds d'acquisition de Montréal (dont l'organisme Bâtir son quartier gère les projets) ont été créés dans le même objectif, et sont tous deux dotés d'une enveloppe globale de 5 millions de dollars. À ce jour, ils ont soutenu plusieurs projets importants de revitalisation, déjà réalisés ou en voie de l'être.



La maquette du projet de construction de la Maison du développement durable

© MENKES SHOONER DAGENAIS LETOURNELUX ARCHITECTES

Ces deux fonds d'acquisition marquent notre solidarité envers les familles à plus faible revenu, qui peuvent ainsi bénéficier d'un meilleur accès à un logement décent et à une meilleure qualité de vie.

### **LA PREMIÈRE MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AMÉRIQUE DU NORD**

Le Fonds de solidarité FTQ est extrêmement fier d'être l'un des partenaires associés au financement de la construction de la première Maison du développement durable en Amérique du Nord.

La Maison du développement durable est un organisme sans but lucratif, dont la mission est de construire

et d'exploiter un bâtiment écologique certifié LEED Platine (Leadership in Energy and Environmental Design), le niveau de certification le plus élevé qui soit. Situé à Montréal, au cœur du Quartier des spectacles, cet immeuble sera construit selon des normes écoénergétiques novatrices, ce qui permettra, notamment, d'y réduire de moitié la consommation d'électricité par rapport à celle d'un immeuble de bureaux dit « standard ». Mis en œuvre par l'organisme Équiterre, l'édifice de six étages doté d'un atrium abritera, outre la direction d'Équiterre, un centre de la petite enfance, un centre du bâtiment durable et des espaces de bureaux, dont plusieurs seront loués à des organismes non gouvernementaux (ONG) et à des groupes communautaires.

---

## **PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE**

En vue de favoriser la réalisation de projets d'entreprises d'économie sociale, le Fonds de solidarité FTQ soutient la Fiducie du Chantier de l'économie sociale depuis sa mise sur pied en 2006, notamment grâce à un investissement de 12 millions de dollars. Cet organisme a pour principale mission de promouvoir l'économie sociale comme partie intégrante de la structure socio-économique du Québec. Le « Chantier » favorise et soutient l'émergence, le développement et la consolidation d'entreprises d'économie sociale dans divers secteurs de l'économie. Ces entreprises collectives apportent une réponse originale aux besoins de leur communauté, tout en créant des emplois durables.

[www.fiducieduchantier.qc.ca](http://www.fiducieduchantier.qc.ca)



# UN NOMBRE RECORD D'ACTIONNAIRES !

De toutes les personnes liées à nos activités, nos 577 511 actionnaires occupent, il va sans dire, une place prioritaire. Leur satisfaction est un élément capital pour nous, et nous accordons le plus grand soin à la qualité de la communication que nous entretenons avec eux : nous tenons à ce que ces échanges soient humains (ce sont des personnes qui leur répondent, et non des messages enregistrés), personnalisés et efficaces. Notre Service aux actionnaires a traité quelque 400 000 appels durant l'exercice terminé le 31 mai dernier.

Nous nous assurons de bien connaître les attentes de nos actionnaires, nous vérifions qu'ils comprennent bien ce que nous leur offrons<sup>1</sup>, et nous évaluons régulièrement leur degré de satisfaction envers nos services. Pour cela, nous disposons de multiples moyens : nos sondages et nos groupes de discussion, nos envois postaux, notre centre d'appels, nos 52 points de service durant la période REER (incluant 14 points de service situés dans les locaux des fonds régionaux de solidarité FTQ), notre assemblée générale annuelle et, bien entendu, nos quelque 2 000 responsables locales et responsables locaux (RL) en contact avec près de 35 % de nos actionnaires dans leur milieu de travail. Nous consultons régulièrement nos actionnaires et recueillons leurs commentaires pour bien cerner leurs besoins et améliorer la qualité de nos services en conséquence. L'actionnaire est au cœur de nos préoccupations.

Ces différents « dialogues » nous ont permis, par exemple, de grandement améliorer les délais de traitement des demandes de rachat d'actions. Nous avons ainsi établi, dans toutes les équipes de la première vice-présidence à l'Actionariat, des indicateurs de performance liés aux délais de traitement de l'ensemble des transactions. Nous les consultons quotidiennement et si, pour quelque raison que ce soit, les délais excèdent nos normes strictement établies, nous pouvons immédiatement prendre des mesures pour rectifier la situation (un délai d'adhésion est de 48 heures et un délai de rachat d'actions peut varier, selon sa complexité, entre 7 et 13 jours ouvrables).

Le *Carnet de l'actionnaire* demeure l'un des outils que nos actionnaires consultent le plus. Au fil des ans, nous avons sans cesse personnalisé les informations qu'il comprend – relativement au portefeuille de chaque actionnaire –, et intégré des informations financières pertinentes sur le Fonds et sur l'importance d'épargner, que nos actionnaires nous ont affirmé beaucoup apprécier.



**577 511**  
**ACTIONNAIRES**

1. Afin de s'assurer le plus possible que nos actionnaires prennent des décisions éclairées et financièrement bien fondées, le Fonds les informe des risques généraux liés à l'investissement par l'entremise de son prospectus simplifié ([www.fondsftq.com/prospectus](http://www.fondsftq.com/prospectus)), de sa notice annuelle, de son rapport annuel ([www.fondsftq.com/rapport2010](http://www.fondsftq.com/rapport2010)) et de ses nombreux dépliants. Les RL ont aussi pour mandat de bien informer les actionnaires actuels et futurs des droits et obligations liés à la détention d'actions du Fonds.

### **Nos actionnaires sont fiers et satisfaits du Fonds**

Les sondages que nous faisons régulièrement auprès de nos actionnaires nous révèlent leur haut degré de satisfaction face à nos produits et à la qualité des services que nous leur offrons. De plus, un sondage réalisé en mars 2010 par CRA Montréal a indiqué que :

- près de 70 % de nos actionnaires sont satisfaits ou très satisfaits du rendement du Fonds.

Nos actionnaires ont également eu l'occasion, au cours d'une recherche effectuée par Léger Marketing en janvier 2010, d'évaluer la qualité des services offerts par le Fonds :

- 85 % ont dit que le Fonds offre un bon service ; et
- 86 % ont affirmé que le Fonds est une bonne entreprise.

### **« Mon compte en ligne »**

Nos actionnaires utilisent de plus en plus notre site Internet pour effectuer leurs opérations et transactions : au cours du dernier exercice, 14 265 opérations et transactions ont ainsi été faites grâce à « Mon compte en ligne ». C'est d'ailleurs, entre autres, pour répondre encore plus adéquatement et efficacement à ces besoins grandissants que nous procédons actuellement à la modernisation de notre site Internet et à la restructuration générale de l'information qu'il présente.

### **Un REER accessible**

Campagnes publicitaires grand public, dépliants d'information, site Internet interactif, Carnet de l'actionnaire sont autant de moyens d'informer adéquatement nos actionnaires et le grand public sur notre produit REER, ses conditions, ses avantages et surtout sur l'importance d'économiser en vue de la retraite. Le Fonds offre un produit accessible à l'ensemble de la population québécoise. Par sa nature très « démocratique », par les modes de souscription possibles et les avantages qu'il offre, notamment ceux liés aux crédits d'impôt, notre REER rend l'épargne plus attrayante et facile.

Afin d'optimiser l'accessibilité à notre produit REER et aux nombreux avantages qu'il offre, notre prochaine campagne de souscription visera, de manière encore plus ciblée, les jeunes et les communautés culturelles.

### **Des actionnaires plus jeunes!**

Malgré le contexte économique difficile que nous avons connu, nous considérons que notre dernière campagne REER a été un grand succès. Par rapport à la campagne REER de 2009, par exemple, non seulement le total des souscriptions a augmenté, mais le nombre de nouveaux actionnaires qui ont contribué par montants forfaitaires a également augmenté de 60 %. Les souscriptions en provenance de nos actionnaires ont également connu une hausse de 19 % durant la période REER.

Le « rajeunissement » de notre actionnariat constitue une autre bonne nouvelle : l'âge moyen de nos nouveaux actionnaires a en effet baissé ; de 44 ans qu'il était au 31 mai 2009, il est passé à 43 ans au 31 mai 2010. On connaît toute l'importance qu'il faut accorder à l'épargne, notamment à l'épargne-retraite. En effet, au moment de la retraite, le fait d'avoir commencé jeune à épargner fait une énorme différence. Nous sommes donc très fiers de pouvoir rejoindre une clientèle plus jeune qu'avant. Le REER du Fonds, surtout quand c'est le premier REER auquel ils cotisent, constitue pour les jeunes un outil d'épargne idéal, puisqu'il permet des prélèvements sur la paie avec économie d'impôt immédiate. Nos campagnes publicitaires, qui visent justement à sensibiliser les Québécois à l'épargne – et à l'importance de commencer tôt à épargner –, portent donc fruit.

**AUGMENTATION  
DE LA VALEUR DE  
L'ACTION :**

**9,5 %**



---

Nous organisons aussi des campagnes d'adhésion dans les milieux de travail, grâce à nos responsables locaux, pour promouvoir le REER du Fonds et la souscription par prélèvements sur la paie. Près de 1 400 de ces campagnes d'adhésion se sont déroulées au cours du dernier exercice.

Malgré ces avancées, les nombreuses fermetures d'entreprises – et autres « rationalisations » consécutives au contexte économique – ont eu des répercussions sur nos activités de souscriptions. Par ailleurs, même si le volume de rachats d'actions a nettement diminué (de 47 %) par rapport à l'exercice précédent, nous remarquons une augmentation de 9 % des demandes de rachat liées aux pertes d'emplois. La situation a également eu un effet négatif sur le volume d'entrées de fonds effectuées par prélèvements sur la paie, qui a diminué de 6 %.

Au total, nous avons émis au cours du dernier exercice pour 660 millions de dollars d'actions. De ce montant, 415 millions ont été souscrits par prélèvements bancaires ou sur la paie.



## UN RÉSEAU INDISPENSABLE DE MILITANTS ENGAGÉS

Pour réaliser sa mission de sensibilisation des travailleuses et des travailleurs à l'importance de l'épargne – notamment l'épargne-retraite –, le Fonds de solidarité FTQ s'appuie sur un réseau de responsables locales et de responsables locaux, nommés « RL ». Ce sont, au 31 mai 2010, 2 044 militants engagés, qui proviennent de toutes les régions du Québec. Ils s'impliquent principalement dans leur milieu de travail, où sont présents des syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et à la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). Une entente a également été conclue avec la Confédération nationale des cadres du Québec (CNCQ).

Près des gens, sur place – ce qui évite de nombreux déplacements –, les RL facilitent l'adhésion de leurs collègues de travail au REER du Fonds et les sensibilisent à sa mission économique. Ils encouragent tout particulièrement la souscription par prélèvements sur la paie, puisque ce mode d'épargne systématique permet de récupérer les économies d'impôt sur chaque paie. Ainsi, le salaire net ne diminue que très légèrement.

Cette année, plus de 10 100 adhésions par prélèvements sur la paie ont été recueillies.

Les RL suivent un programme de formation continue, qui les aide à bien comprendre leur rôle et leur procure les outils nécessaires pour le jouer pleinement. Grâce à cette formation, ils sont en mesure, entre autres :

- d'expliquer les façons de souscrire au REER du Fonds (en utilisant les formulaires appropriés);
- de démontrer les avantages du Fonds, les droits et obligations rattachés à l'achat d'actions du Fonds;
- d'organiser concrètement l'adhésion dans leur milieu de travail.

Les RL sont bien intégrés au Fonds de solidarité FTQ. Ils sont soutenus par les coordonnateurs à la souscription et ont accès à un centre d'appels. Le Fonds a également créé un site extranet interactif qui leur est réservé. Ils peuvent, notamment, y commander du matériel en ligne, s'inscrire à différentes activités et y trouver plusieurs outils de référence.

Afin qu'il réponde adéquatement à leurs besoins, le programme de formation du réseau des RL a fait l'objet d'une évaluation en mai 2008. Cette évaluation, réalisée en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal, démontre bien la pertinence des formations offertes aux RL. Elle a également proposé certaines modifications au programme afin d'assurer un meilleur transfert de connaissances à nos RL.

**2 044**  
RESPONSABLES  
LOCAUX

**10 100**  
ADHÉSIONS PAR  
PRÉLÈVEMENTS  
SUR LA PAIE



# NOTRE IMPACT ÉCONOMIQUE

## UN CARREFOUR DE CONNAISSANCES ET DE RESSOURCES, AU PROFIT DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

Bâtit avec l'ensemble de la société une économie dynamique, en croissance, et qui sera viable à très long terme : voilà en quoi consiste la dimension économique du développement durable. La création de richesse place les entreprises au cœur du développement économique ; elles ont ainsi une capacité d'intervention directe sur le développement durable.

Étant donné sa mission, le Fonds de solidarité FTQ joue un rôle clé dans le développement économique du Québec. En investissant du capital patient dans les entreprises québécoises, il participe à leur développement et génère de la richesse, tout en contribuant à la création, au maintien et à la sauvegarde d'emplois. Le Fonds agit comme un véritable stimulant de l'économie québécoise, tant par ses investissements que par ses relations avec les entrepreneurs et les gouvernements, et ce, dans tous les secteurs d'activité de l'économie. Non seulement il agit par l'entremise de la formation économique offerte aux travailleurs, mais également par son travail de sensibilisation des Québécoises et des Québécois à l'importance de l'épargne.

Au Fonds lui-même s'ajoutent tout un réseau de fonds régionaux, locaux et spécialisés ainsi qu'un fonds immobilier qui ciblent les entreprises de toutes les régions du Québec. Tout cela fait du Fonds de solidarité FTQ un carrefour de connaissances, de ressources et de contacts, au profit de l'économie québécoise.

### Impacts économiques directs

Le Fonds de solidarité FTQ est fier de sa contribution à l'enrichissement individuel et collectif des Québécois.

Voici, en quelques chiffres, les impacts économiques directs de nos activités d'investissement et de ceux de nos entreprises partenaires.

Le tableau ci-dessous présente à la fois la valeur économique que le Fonds a générée grâce à l'ensemble de ses activités d'investissement (intérêts, dividendes, gains, plus-value, etc.), et la valeur économique de ce que le Fonds a pu redistribuer dans la communauté en général (achats de biens et services, impôts payés, sommes versées à ses actionnaires, dons, etc.).

### IMPACTS ÉCONOMIQUES DIRECTS DU FONDS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

(en milliers \$)

<b>Valeur économique directe créée</b>	
Produits d'intérêts et de dividendes	221 963
Gains réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements et variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	517 221
<b>Valeur économique directe distribuée</b>	
Coûts opérationnels	45 011
Rémunération des salariés et avantages afférents	60 054
Versements aux actionnaires	341 940*
Versements à l'État (taxes et impôts)	28 605
Investissements dans la communauté (dons et commandites)	843

\* Montant des actions rachetées. Le Fonds ne verse pas de dividendes.

### Impacts économiques directs et indirects de nos partenaires

En plus de mesurer son apport économique direct dans l'économie du Québec, le Fonds de solidarité FTQ évalue régulièrement l'impact des activités générées par ses entreprises partenaires. Selon la dernière étude réalisée par SECOR (juillet 2010), les activités des entreprises soutenues par le Fonds ont généré pour l'année 2009 une valeur ajoutée directe et indirecte dans l'économie québécoise de 8,6 milliards de dollars. Cette importante contribution équivalait à 3 % de l'ensemble de la production du Québec.

Toujours selon cette étude, les investissements soutenus par le Fonds de solidarité FTQ constituent également une source de revenus importante pour les gouvernements. En effet, les activités de nos entreprises partenaires ont permis de générer des recettes totalisant plus de 1,5 milliard de dollars en 2009. Et l'importance de la valeur économique que nos partenaires génèrent permet aux gouvernements, qui accordent des crédits d'impôt aux actionnaires du Fonds, de récupérer ces sommes dans une période d'environ trois ans, en moyenne.

### Subventions et aides publiques

Le Fonds de solidarité FTQ ne reçoit aucune subvention de l'État. Cependant, les actionnaires du Fonds reçoivent des crédits d'impôt de l'ordre de 30 %, soit 15 % du gouvernement du Québec et 15 % du gouvernement fédéral.

### Notre politique d'approvisionnement local

En ce qui concerne l'impact économique du Fonds lié à ses achats, le Fonds s'approvisionne en biens et services d'abord au Québec. Conformément à sa politique d'approvisionnement, il favorise les achats auprès des entreprises dans lesquelles il a une participation, celles dont les employés

sont syndiqués, ainsi que des entreprises québécoises ou canadiennes. Ainsi, au cours du dernier exercice, 87 % des achats de biens et de services ont été faits à des fournisseurs situés au Québec. Les autres critères de sélection des fournisseurs sont le coût, la qualité des produits, la santé financière de l'entreprise et le respect des échéanciers.

Ce tableau fait état de divers impacts économiques de nos entreprises partenaires, liés, notamment, aux salaires payés à leurs employés et aux taxes et impôts payés aux gouvernements, ainsi qu'aux activités de ces entreprises.

### IMPACTS DIRECTS ET INDIRECTS DES PARTENAIRES DU FONDS<sup>1</sup>

(en milliers \$)

Salaires <sup>2</sup>	4 275 000
Autres revenus bruts	4 350 000
<b>Revenus gouvernementaux</b>	
Gouvernement du Québec <sup>3</sup>	339 501
Gouvernement du Canada <sup>4</sup>	201 445
Parafiscalité et taxes indirectes <sup>5</sup>	987 073

1. Au 31 mai 2009, selon l'étude réalisée par SECOR (juillet 2010).

2. N'inclut pas les emplois induits.

3. Comprend les impôts sur les salaires, taxes de vente et taxes spécifiques.

4. Comprend les impôts sur les salaires, taxes de vente et taxes et droits d'accise.

5. Comprend RRQ, FSS, CSST, assurance emploi et taxes indirectes.

**2 052**

ENTREPRISES  
PARTENAIRES

## DES INVESTISSEMENTS QUI FONT TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI!

Au cours du dernier exercice, le Fonds de solidarité FTQ a investi 501 millions de dollars pour contribuer à faire tourner l'économie du Québec. Près du quart de ce montant, soit 123 millions de dollars, a été investi dans des entreprises pour financer des projets d'acquisitions; par exemple, un investissement de 38,5 millions de dollars a été réalisé dans l'entreprise **GLV** pour lui permettre de faire l'acquisition d'une société européenne dans le traitement des eaux. Ce type de financement est particulièrement important dans un contexte de mondialisation et d'augmentation de la compétitivité des entreprises québécoises. En incluant les investissements de nos fonds régionaux et locaux, nous avons pu soutenir 283 entreprises au total, dont 71 nouveaux partenaires. Nous avons appuyé des entreprises québécoises du secteur manufacturier déterminées à consolider leur marché et à en conquérir de nouveaux, en finançant plusieurs projets d'acquisition et d'expansion. Il est crucial que les entreprises québécoises consolident leur marché; plusieurs l'ont fait, et, fidèle à notre mission de répondre aux besoins concrets des PME, nous les avons soutenues.

Les exemples d'investissement sont nombreux. En voici quelques-uns.

– **Premier Tech**

Un investissement de 25 millions \$ dans cette entreprise spécialisée dans l'horticulture, les équipements industriels et les technologies environnementales a permis à cette dernière de faire l'acquisition d'une société ontarienne.

– **Groupe Bermex**

Un investissement de 6 millions \$, dans le cadre d'une acquisition majeure dans le secteur du meuble au Québec.

– **Groupe Smardt Refroidisseurs**

Un investissement de 15 millions \$ a permis à cette entreprise spécialisée dans la conceptualisation, la fabrication et la vente de systèmes de refroidissement d'eau pour immeubles commerciaux et industriels d'optimiser son réseau de distribution, d'acheter de nouveaux équipements et de moderniser son usine.

– **Foliot Management**

Un investissement de 5,5 millions \$ dans un projet d'expansion aux États-Unis, dans le secteur du meuble également, a permis de consolider des emplois au Québec.

– **Stella-Jones**

Un investissement de 30,8 millions \$ a permis à l'entreprise de faire l'acquisition d'une société américaine, et de devenir ainsi un leader nord-américain dans l'industrie des traverses de chemins de fer et de la préservation du bois.

– **Fortress Paper**

Un investissement de 15 millions \$ a permis la réouverture et la conversion de l'usine située à Thurso ainsi que le rappel de quelque 300 employés.

– **Scierie Dion & Fils**

Un investissement de 8 millions \$ dans cette entreprise du comté de Portneuf, spécialisée dans le sciage de feuillus, lui a permis de faire l'acquisition de nouveaux équipements dotés de technologies de pointe.

– **Bombardier**

Un engagement financier de 72 millions \$ pour cette importante entreprise manufacturière lui a permis de poursuivre le développement de ses projets créateurs d'emplois; il s'agit d'un appui à l'une des grappes industrielles les plus importantes du Québec.



**FAIRE  
TOURNER  
L'ÉCONOMIE  
D'ICHI.**



### Un rôle important dans le secteur agroalimentaire

Nous avons continué de jouer également un rôle important dans le secteur agroalimentaire. En effet, nous avons collaboré à la mise en place d'un nouveau fonds visant à soutenir l'avenir de l'entrepreneuriat agricole du Québec, le **Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA)**, pour lequel le Fonds de solidarité FTQ a autorisé un montant de 25 millions de dollars au cours de son dernier exercice.

De plus, le Fonds et le fonds régional de solidarité FTQ Estrie ont investi 2,5 millions de dollars dans **Les Viandes Laroche**, afin de financer la construction d'une usine et l'acquisition de nouveaux équipements.

### Leader sur le marché du capital de risque québécois

Le Fonds de solidarité FTQ continue de jouer son rôle de leader sur le marché du capital de risque québécois. Depuis 2004, le Fonds a engagé 935 millions de dollars dans une quarantaine de fonds spécialisés qui, à leur tour, investissent dans des entreprises, principalement du secteur de la nouvelle économie, qui sont à l'étape du démarrage ou à un stade plus avancé de leur développement. Ces initiatives du Fonds ont aussi permis d'attirer au Québec un volume important de capitaux étrangers. Aujourd'hui, ces fonds sont adéquatement capitalisés et bénéficient de la présence et de l'expertise du fonds **Teralys Capital**, dans lequel le Fonds de solidarité FTQ a engagé 250 millions de dollars. Au cours du dernier exercice, le Fonds s'est davantage consacré à des investissements directs dans des sociétés ayant atteint une plus grande maturité. À titre d'exemples, nous avons investi 30 millions de dollars dans **Logibec Groupe Informatique** pour consolider les activités de l'entreprise,

dont la principale place d'affaires demeure au Québec, 5,5 millions de dollars dans **TeraXion**, un chef de file en télécommunication, et 1,5 million de dollars dans **Medicago**, une entreprise de Québec, qui produit des vaccins en utilisant des technologies très innovatrices et moins coûteuses.

### Solution Compétitivité

Grâce à sa connaissance approfondie du tissu des PME québécoises, le Fonds a pu jouer un rôle proactif, en proposant des solutions polyvalentes et adaptées au contexte des entreprises. Nous avons ainsi créé la Solution Compétitivité, qui est offerte aux entreprises performantes, sans exigence de garantie de leur part, pour leur permettre d'améliorer leur

compétitivité grâce à des investissements autres que dans les immobilisations et la machinerie. Ce financement peut servir, par exemple, à défrayer des coûts indirects, telles la formation du personnel, l'optimisation des processus et l'élaboration d'un plan de commercialisation. La Solution Compétitivité prend la forme d'une débenture allant de 2 à 10 millions de dollars, et les modalités de remboursement sont souples et en lien avec les fluctuations des liquidités de l'entreprise.



### L'INDICE DE CONFIANCE PME, POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRENEURS

Afin de suivre l'évolution des besoins des entrepreneurs québécois, le Fonds de solidarité FTQ a créé, en 2009, l'Indice de confiance PME, une première pour une institution financière québécoise. Cet indice est établi à l'aide de quatre sondages par année, qui nous permettent en outre de mesurer le degré de confiance des entrepreneurs relativement à la reprise et d'obtenir de précieux renseignements sur leurs préoccupations, leurs besoins, leurs priorités, leurs intentions en matière d'investissements et la possibilité qu'ils aient recours à du capital. Pour plus de détails sur l'Indice de confiance PME – Fonds de solidarité FTQ, consultez notre site Internet, à l'adresse [www.indicedeconfiancepme.com](http://www.indicedeconfiancepme.com).

## LE RÉSEAU DU FONDS

### Faire tourner l'économie, partout au Québec !

Les fonds régionaux de solidarité FTQ et les fonds locaux de solidarité FTQ partagent la même mission et les mêmes valeurs que le Fonds lui-même.

Les décisions d'investissement y sont prises par des gens issus du milieu et sollicitent leur participation active. Leurs conseils d'administration sont également composés d'intervenants engagés, qui proviennent des milieux d'affaires et communautaires des régions.

Les fonds régionaux et locaux, en quelques chiffres :

FONDS RÉGIONAUX DE SOLIDARITÉ FTQ AU 31 MAI 2010	FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ AU 31 MAI 2010
Nombre d'entreprises partenaires <b>279</b>	Nombre d'entreprises partenaires <b>601</b>
Nombre d'emplois directs créés, maintenus ou sauvegardés <b>11 402</b>	Nombre d'emplois directs créés, maintenus ou sauvegardés <b>7 667</b>

Dès sa création, le Fonds de solidarité FTQ a fait le choix d'être présent partout au Québec, et ce, même dans les régions les plus éloignées des grands centres. Impliquer les gens du milieu dans les décisions d'investissement de leur région fait partie de nos valeurs et de nos priorités. Grâce à leur forte présence régionale, les fonds régionaux de solidarité FTQ et les fonds locaux de solidarité FTQ jouent un rôle dynamique dans la croissance de nos entreprises et contribuent au développement économique du Québec.

Les fonds régionaux réalisent des investissements d'une valeur allant jusqu'à 2 millions de dollars dans les entreprises de toutes les régions du Québec. Les investissements d'une valeur allant jusqu'à 100 000 \$ sont réalisés par les fonds locaux et les investissements supérieurs à 2 millions de dollars sont assurés par le Fonds de solidarité FTQ depuis son siège social à Montréal.

Les fonds régionaux et les fonds locaux constituent un vaste réseau d'investissement et de collaborations

avec les organismes de développement économique, partout au Québec, tels les organismes gestionnaires des fonds locaux, soit les CLD (Centres locaux de développement), les CDÉC (Corporations de développement économique communautaire) et les SADC (Sociétés d'aide au développement des collectivités). En plus des employés salariés, quelque 700 personnes sont impliquées bénévolement à travers ce réseau d'investissement.

#### Fonds immobilier de solidarité FTQ

Le Fonds immobilier de solidarité FTQ est un fonds spécialisé en investissement et en développement immobiliers. Créé en 1991 par le Fonds de solidarité FTQ, il a pour objectif de stimuler la création d'emplois, par des projets dans les immeubles de bureaux ainsi que dans les propriétés commerciales, industrielles, institutionnelles et résidentielles.

Depuis sa création, le Fonds immobilier de solidarité FTQ a réalisé de nombreux investissements et

établi plusieurs partenariats stratégiques. Il se positionne aujourd'hui comme un partenaire de qualité pour les institutions et les entreprises actives sur le marché immobilier au Québec.

À titre d'exemple, au cours du dernier exercice, le Fonds immobilier a fait l'acquisition, avec d'autres partenaires, du magasin Ogilvy, à Montréal, et d'un terrain vague situé à proximité, sur lequel est projetée la construction d'un édifice de 25 étages.

Au 31 mai dernier, le Fonds immobilier était engagé dans 23 projets, correspondant à environ 2,1 millions de pieds carrés de superficie habitable ou utilisable à d'autres fins.

De plus, il était impliqué dans la mise en chantier de 15 projets qui comprennent 3 529 condos.

Enfin, le Fonds immobilier de solidarité FTQ possède 41 millions de pieds carrés de terrain, disponibles pour la réalisation éventuelle de projets immobiliers.

### **Dialogue, proximité et proactivité**

En plus de suivre l'évolution des perceptions des entrepreneurs dans chaque secteur d'activité au moyen de l'Indice de confiance PME, le Fonds de solidarité FTQ a une connaissance approfondie de chacun de ces secteurs grâce à la spécialisation de ses équipes à l'Investissement et à l'approche de proximité et de proactivité qu'il a développée au fil des ans.

Le fait que nous ayons des représentants aux conseils d'administration de nos entreprises partenaires représente une valeur ajoutée dans l'accompagnement que nous leur offrons. Nous sommes également là où les entrepreneurs sont présents, que ce soit dans les congrès, les foires commerciales ou les nombreuses associations sectorielles. Ainsi, nous sommes constamment informés des grandes tendances de chacun des secteurs où nous intervenons.

Nous sommes également associés à l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), ce qui nous permet d'offrir à nos partenaires une formation sur les pratiques de gouvernance adaptée aux réalités des administrateurs de PME.

Nous avons amorcé, au cours du dernier exercice, une étude sur l'ensemble des services offerts par la première vice-présidence à l'Investissement, afin de nous positionner encore mieux auprès des PME. Cette démarche nous permettra d'offrir des services toujours plus concurrentiels et de mettre en place des normes mesurables. Nous pourrons ainsi déterminer les éléments qui nous permettraient de répondre plus efficacement encore aux besoins de nos partenaires actuels et futurs.

### **LA CONSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE FORESTIER : UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mai 2010, le Fonds de solidarité FTQ a fait, par l'entremise de sa société en commandite Société de gestion d'actifs forestiers Solifor, de nouveaux investissements qui lui ont permis de se porter acquéreur de territoires forestiers, au Saguenay, dans Charlevoix et en Mauricie, d'une superficie de 52 866 ha.

Ces investissements s'ajoutent à ceux réalisés au cours de son exercice terminé le 31 mai 2009, alors que le Fonds avait procédé, toujours avec Solifor, à l'acquisition de trois propriétés forestières d'une superficie totale de 76 724 ha.

Ainsi, 150 millions de dollars sont maintenant engagés dans la gestion de quelque 150 000 ha d'actifs forestiers dans l'ensemble du territoire québécois, ce qui permet à Solifor de mettre en marché annuellement de 300 000 m<sup>3</sup> à 400 000 m<sup>3</sup> de bois de feuillus et de résineux.

Ces investissements font partie intégrante de notre mission et de nos objectifs d'investissements responsables à long terme, et ils sont réalisés de concert avec les gens des régions. Solifor est actuellement engagée dans un processus qui lui permettra de se conformer à la norme du Forest Stewardship Council (FSC), une organisation qui a établi des principes reconnus de bonne gestion forestière et de développement durable des forêts.



## NOS FAITS SAILLANTS

# ENVIRONNEMENTAUX

## NOTRE VOLONTÉ FERME DE RÉDUIRE NOS IMPACTS NÉGATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de son processus d'amélioration continue, le Fonds a adopté une politique environnementale qui vise les activités de son siège social et ses pratiques liées aux produits et services qu'il obtient de ses fournisseurs. Cette politique touche également les pratiques environnementales d'excellence préconisées par le programme BOMA BEST (Building Environmental Standards). En avril dernier, le Fonds a obtenu de ce programme le niveau de certification 3, sur une échelle de 4. Ce niveau de certification témoigne de la grande qualité des pratiques environnementales liées à la gestion immobilière de notre siège social.

En adoptant de telles pratiques, le Fonds souhaite :

- réduire la consommation énergétique, la consommation d'eau potable et la quantité de déchets générée;
- augmenter le volume de récupération multimatière;
- augmenter le recyclage de déchets de construction;
- augmenter l'utilisation de matériaux sains, recyclés, réutilisés et certifiés par des organismes reconnus;
- éliminer ou diminuer l'utilisation de produits dangereux et de substances appauvrissant la couche d'ozone;

- maintenir l'excellence de la qualité de l'air intérieur selon les normes de l'ASHRAE (American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers).

Le Fonds de solidarité FTQ a mis en place des mécanismes et entrepris des actions qui contribueront à améliorer, de manière continue, ses pratiques « environnementales » et celles de l'ensemble de ses employés, regroupés à son siège social, à Montréal.

Dans le cadre de cette politique, le Fonds s'est aussi engagé à :

- sensibiliser ses employés en matière de protection de l'environnement ;
- s'assurer que le processus d'amélioration est fait de façon continue, en mesurant le degré d'atteinte des objectifs sur une base annuelle et en tenant compte des commentaires et des recommandations des individus et groupes concernés par ses activités ;
- privilégier l'acquisition de biens et de services auprès de fournisseurs qui adoptent des pratiques environnementales responsables.

Constitué d'employés du Fonds, un « comité Vert », nouvellement créé, s'assure que l'ensemble des actions relatives à cette politique et aux engagements du Fonds en matière d'environnement sont réalisées.

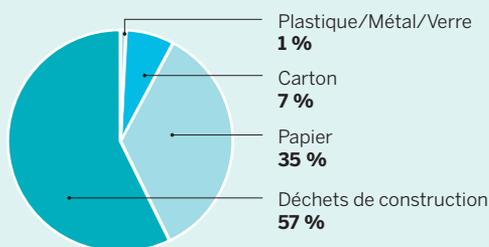
Un plan d'action sera proposé au comité de direction du Fonds sur une base annuelle.

Nos efforts nous ont permis de réduire notre empreinte écologique de diverses manières. Voici une vue d'ensemble des performances environnementales du Fonds<sup>1</sup>.

1. Ces données concernent les activités du Fonds à l'interne et les pratiques liées à la gestion de son siège social.

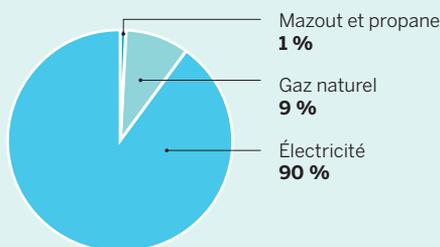
## MATIÈRES RÉSIDUELLES RECYCLÉES

(% SELON MASSE - EN TONNES)



## CONSOMMATION D'ÉNERGIE

(% SELON CONSOMMATION - EN GIGAJOULES (GJ))



### Consommation de papier et de matières recyclés

Le papier est la matière la plus consommée au Fonds. Dans le cadre de notre démarche environnementale responsable, nous avons donc entrepris de remplacer le papier d'impression contenant 30 % de matières recyclées par du papier fait à 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC. Fabriqué ici, au Québec, ce papier possède également les certifications « ÉcoLogo » et « Procédé sans chlore », et l'énergie qui sert à sa fabrication étant produite à partir de biogaz, elle est moins polluante.

Au cours du dernier exercice, le Fonds a consommé près de 147 tonnes de matières diverses (papier, enveloppes, cartouches d'encre, fournitures de cuisine, papier hygiénique, papier à main), dont 77 % sont des matières recyclées. L'utilisation de ces matières recyclées nous a permis de réduire notre empreinte écologique.

### Matières résiduelles

Depuis quelques années, nous avons un programme de recyclage multimatière qui s'adresse à l'ensemble des occupants de notre siège social. Grâce à ce programme, nous avons pu recycler 53 tonnes de matières résiduelles de divers types, et ainsi contribuer à réduire la quantité de déchets enfouis. Le mobilier et le matériel informatique sont quant à eux réutilisés, puisqu'ils sont mis à la disposition d'organismes communautaires et d'écoles du Québec.

### Énergie

À la suite d'une évaluation des diverses sources d'énergie que nous consommons pour l'ensemble des besoins du siège social, nous savons que l'électricité est notre principale source d'énergie. Nous avons consommé 25 957 GJ d'énergie, dont 23 406 GJ (6 501 600 kWh) d'électricité. Notre consommation d'électricité a diminué d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Nos autres sources d'énergie sont le gaz naturel (2 426 GJ), le mazout (116 GJ) et le propane (9 GJ).

Depuis plusieurs années, le Fonds investit dans des projets d'économie d'énergie à son siège social. Ces investissements lui ont permis d'optimiser les rendements énergétiques annuels d'environ 12 % en deux ans.

## RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE RENDUE POSSIBLE GRÂCE À L'UTILISATION DE PAPIER RECYCLÉ CETTE ANNÉE\*

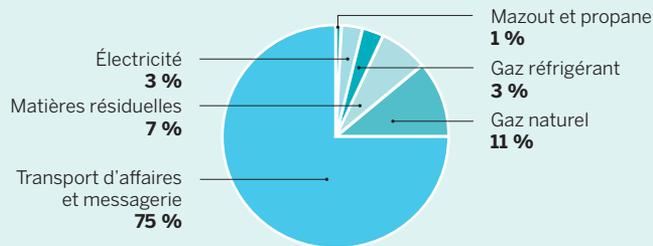
- Nous avons pu sauver 1 145 arbres.
- Nous avons consommé quelque 3 105 000 litres d'eau en moins.
- Nous avons réduit de près de 76 800 kg nos émissions de gaz polluants ou de substances qui peuvent appauvrir la couche d'ozone.
- Nous avons produit 32 800 kg de moins de déchets solides devant être enfouis.

\* Selon l'éco-calculateur situé sur le site Internet de Cascades



## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

(% SELON LES ÉMISSIONS DE TONNES DE CO<sub>2</sub>e - ÉQUIVALENT DIOXYDE DE CARBONE)



### Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Globalement, nous avons émis 1 055 tonnes de CO<sub>2</sub>e. La majorité de nos émissions de GES sont attribuables aux déplacements professionnels (avion, voiture et taxi), qui ont produit un total de 794 tonnes de CO<sub>2</sub>e. Par contre, les équipements utilisés au siège social produisent très peu d'émissions de gaz polluants ou de substances qui peuvent appauvrir la couche d'ozone, tels NO<sub>x</sub> (oxydes d'azote), SO<sub>x</sub> (oxydes de soufre) et COV (composés organiques volatils).

La révision constante de nos modes de consommation d'énergie devrait nous permettre de poursuivre la réduction de nos émissions de GES. La réflexion que nous venons d'amorcer pour trouver des solutions de transport durable devrait aussi nous aider à diminuer notre empreinte écologique.

Nous avons également continué de sensibiliser nos employés au réchauffement climatique, en particulier à la portée que peuvent avoir leurs gestes au quotidien sur les émissions de gaz à effet de serre s'ils adhèrent à la campagne annuelle Défi Climat. En 2010, 165 employés ont participé à la campagne annuelle de Défi Climat.

De plus, nos assemblées annuelles sont carboneutres.

### ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Source	Équivalent dioxyde de carbone (Tonne CO <sub>2</sub> e)	
	Émissions directes	Émissions indirectes
Gaz naturel	118	
Matières résiduelles	74	
Électricité	31	
Gaz réfrigérant	29	
Mazout et propane	9	
Transport d'affaires et messagerie		794
<b>Total</b>	<b>261</b>	<b>794</b>
	<b>1 055</b>	

### Eau

L'eau est principalement consommée dans les salles de bain et les cuisines ainsi que par le service d'entretien de l'édifice. Nous ne faisons aucun rejet de matières résiduelles dans l'environnement, et les eaux usées sont acheminées à l'égout.

Au cours du dernier exercice, nous avons amorcé un processus d'installation de compteurs afin de mesurer la consommation d'eau au siège social. Ce projet se poursuivra durant le prochain exercice. Dans un avenir rapproché, nous pourrions connaître avec encore plus de précision notre consommation

globale et par secteur, ce qui nous permettra de mettre en place des mesures visant à réduire cette consommation à la source. De plus, depuis quelques années, nous avons effectué des changements à certains de nos équipements, qui entraînent déjà d'importantes réductions de consommation.

Le Fonds offrant des services et n'étant pas impliqué dans des procédés industriels, il n'a pas eu de déversements accidentels. Pour les mêmes raisons, le Fonds n'a pas encouru d'amendes ou de sanctions en matière environnementale.

## ENGAGÉS DANS LA RÉALISATION DE LA MISSION DU FONDS

Le Fonds de solidarité FTQ mise sur le développement de ses employés afin de leur permettre de se réaliser dans l'organisation, d'être mobilisés et engagés dans la réalisation de sa mission. Nous accordons également une grande importance à cet aspect parce que nous souhaitons attirer, recruter et retenir des candidats de talent dans un contexte annoncé de pénurie de main-d'œuvre. Nos employés actuels et futurs ont, selon leur propre réalité, des attentes parfois différentes face à leur environnement de travail, et c'est en tenant compte de cette réalité que nous poursuivons la mise en œuvre d'activités qui répondront à ces besoins. C'est pourquoi le Fonds a lancé, en 2008, le programme *Ma santé, je m'en occupe!*, offert par l'organisme Acti-Menu, et mis en place plusieurs autres initiatives visant la santé et le bien-être de son personnel.



Le Fonds a ainsi créé un programme d'aide aux employés, grâce auquel ces derniers ont accès, sans frais, à des spécialistes qui peuvent les conseiller et les soutenir sur les plans psychologique, juridique et financier. En appui à ce programme, un comité mixte d'aide au personnel (employés et gestionnaires) a organisé diverses activités de prévention, de sensibilisation et de formation en matière de santé globale, dont une semaine sur la santé mentale.

### Une vision globale

L'inauguration, en mai dernier, d'un centre de conditionnement physique dans l'édifice du Fonds de solidarité FTQ a été un événement marquant en lien avec la vision intégrée de la santé globale du personnel. L'abonnement au centre est offert aux employés à des coûts concurrentiels. Qui plus est, ce centre a été conçu et aménagé presque exclusivement avec des matériaux naturels et écologiques provenant d'entreprises québécoises.

Toutes ces activités s'inscrivent dans une démarche qui vise à améliorer, de manière continue, la qualité de vie et le bien-être des employés dans leur milieu de travail, afin qu'une culture de santé globale s'ancre au Fonds : nous voulons que les *bonnes* personnes, en santé!, soient à la *bonne* place dans l'organisation, et ce, afin d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité de cette dernière.



### Un employeur de choix !

Le Fonds de solidarité FTQ offre à ses employés différents aménagements de temps de travail, afin de favoriser une meilleure conciliation travail et vie personnelle.

En juin dernier, le Fonds signait la convention collective de travail 2010-2014. D'une durée de cinq ans – une première pour le Fonds – celle-ci consolide notre approche selon laquelle la mise en place de bonnes relations de travail est un processus qui se fait en mode continu, et réaffirme la base d'entente mutuelle sur l'ensemble des conditions de travail, y compris les aménagements possibles du temps de travail.

Par l'importance qu'il accorde aux conditions de travail de ses employés et à la qualité de vie dans leur milieu de travail, le Fonds de solidarité FTQ est résolument un employeur de choix !

### Une culture participative

Lancé il y a quelques années par la direction du Fonds de solidarité FTQ, le projet *Vision partenaires* a mis à profit les talents et les compétences de nombreux employés du Fonds dans une approche d'amélioration continue des produits et services offerts par le Fonds. Ayant pour objectif d'être le meilleur partenaire des entreprises québécoises, le Fonds a ainsi revu plusieurs de ses processus.

La révision de ses processus lui a permis, notamment :

- de lancer des démarches dites de « qualité de services » pour bonifier la prestation des services offerts à l'externe et à l'interne par les employés du Fonds ;
- d'accentuer les partenariats de travail entre ses employés, mais également entre le Fonds et les autres entités de son réseau de fonds régionaux et locaux ;

- de revoir et bonifier certains services et produits offerts aux PME.

Ce projet, mené par les employés, a pris fin en novembre 2009. Il a permis à la direction du Fonds de dresser un bilan positif du projet et d'amener des améliorations notables dans la prestation de ses services dans l'environnement quotidien de travail de ses employés. Plusieurs des initiatives entreprises au cours de ce projet ont donné lieu à des modifications permanentes de certaines pratiques et à des améliorations concrètes en continu.

### RÉPARTITION DU PERSONNEL PERMANENT

AU 31 MAI 2010

	Femmes	Hommes	Total	%
<b>Âge</b>				
Moins de 35 ans	13	10	23	5,4
35 ans à 44 ans	58	59	117	27,6
45 ans à 54 ans	109	78	187	44,1
55 ans et plus	52	45	97	22,9
<b>Total</b>	<b>232</b>	<b>192</b>	<b>424</b>	<b>100,0</b>
<b>Âge moyen</b>	<b>49</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	
<b>Sexe</b>	<b>54,7 %</b>	<b>45,3 %</b>		<b>100,0</b>
<b>Catégories d'emploi</b>				
Gestionnaire	24	43	67	15,8
Professionnel	92	120	212	50,0
Technique et de bureau	116	29	145	34,2
<b>Total</b>	<b>232</b>	<b>192</b>	<b>424</b>	<b>100,0</b>

Le Fonds de solidarité FTQ offre des emplois de qualité. Il compte 424 employés permanents. Au total, 84 % des employés du Fonds sont syndiqués. Le Fonds a une structure de rémunération qui ne prévoit aucun boni pour les employés, incluant les dirigeants. Les employés sont concentrés à Montréal, dans 98 % des cas, alors que le reste se trouve à Québec (2 %). Les postes occupés sont variés et sont composés à 16 % de postes de gestionnaire, à 50 % de postes de professionnel et à 34 % de postes de technique et de bureau. Le Fonds jouit également d'une bonne rétention de ses employés. Le nombre d'accidents de travail est très bas, soit quatre cas seulement pendant la période couverte par ce rapport. De plus, le taux d'absentéisme total, pour des motifs de nature professionnelle ou autre, n'est que de 4,1 %.

La différence entre le salaire moyen des hommes et le salaire moyen des femmes (ratio de 1,4) est due, en partie, au fait qu'il y a une plus grande concentration d'hommes dans la catégorie Professionnel que dans la catégorie Technique et de bureau.

### FORMATION DU PERSONNEL\*

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

Catégories d'emploi	Salariés ayant participé à une formation	Total d'heures de formation	Moyenne d'heures de formation par employé
Gestionnaire	54	1 983	37
Professionnel	103	2 126	21
Technique et de bureau	85	1 159	14
Personnel temporaire ou étudiant	31	394	13
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>5 662</b>	<b>21</b>

\* S'ajoutent à ces heures des formations suivies à l'extérieur par les gestionnaires et les professionnels.



# INFORMATIONS FINANCIÈRES

**28**

**RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010**

**51**

**ÉTATS FINANCIERS AUX 31 MAI 2010 ET 2009**

**51 RAPPORT DE LA DIRECTION ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

**52 BILANS**

**53 RÉSULTATS**

**54 ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF NET**

**55 FLUX DE TRÉSORERIE**

**56 NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**75**

**INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT AU 31 MAI 2010**

**75 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

**76 RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT**

**83**

**INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIALISÉS AU 31 MAI 2010**

**83 RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON VÉRIFIÉ)**

# RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

L'Autorité des marchés financiers a publié en 2008 le *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* (le « Règlement »). Le Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds ») a appliqué les exigences de ce Règlement dans ses états financiers et dans son rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2010.

Le présent rapport de gestion vise à permettre aux lecteurs d'évaluer du point de vue de la direction les résultats et la situation financière du Fonds ainsi que les changements importants survenus à l'égard de ceux-ci pour l'exercice terminé le 31 mai 2010. Le rapport de gestion annuel complète les états financiers et contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Pour faciliter leur compréhension des événements et des incertitudes, les lecteurs doivent lire ce rapport de gestion en parallèle avec les états financiers et les notes complémentaires qui les accompagnent.

Le présent rapport contient certains énoncés prévisionnels sur les activités, les résultats et les stratégies du Fonds, qui devraient être interprétés avec précaution. Du fait de leur nature, les énoncés prévisionnels comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques ; il est donc possible, en raison de plusieurs facteurs, que ces prévisions ne se réalisent pas. Par exemple, et de façon non exhaustive, des changements d'ordre législatif ou réglementaire, les conditions économiques et commerciales ainsi que le degré de concurrence constituent des facteurs importants qui peuvent influencer, parfois de façon significative, sur la justesse des énoncés prévisionnels contenus dans ce rapport. Le rapport de gestion est daté du 23 juin 2010.

Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 514 383-3663 ou, sans frais, le 1 800 567-3663, en nous écrivant au 8717, rue Berri, Montréal (Québec) H2M 2T9, en consultant notre site Internet ([www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com)) ou le site Internet de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Vous pouvez également obtenir de la même façon l'information intermédiaire.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices. Ces renseignements découlent des états financiers vérifiés du Fonds. Les résultats du Fonds sont commentés sous la rubrique « Résultats d'exploitation », à la page 30.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars, sauf si autrement spécifié)	2010	2009	2008	2007	2006
Produits	222	239	261	249	231
Bénéfice net (perte nette)	600	(919)	(89)	475	366
Actif net	7 294	6 375	7 285	7 239	6 607
Actions de catégorie A en circulation (nombre, en milliers)	305 951	291 733	290 050	284 628	277 466
Ratio des charges totales d'exploitation* (%)	1,54	1,70	1,36	1,34	1,40
Taux de rotation du portefeuille** :					
- Investissements en capital de développement (%)	7,93	6,71	12,22	18,35	15,15
- Autres investissements (%)	233,20	179,65	118,80	113,45	83,22
Ratio des frais d'opération*** (%)	0,03	0,02	0,03	0,03	0,04
Nombre d'actionnaires (nombre)	577 511	570 889	575 394	574 794	573 086
Émissions d'actions	660	655	611	571	614
Rachats d'actions	341	647	476	402	329
Juste valeur des investissements en capital de développement****	4 784	4 598	3 959	3 736	3 333

\* On obtient le ratio des charges totales d'exploitation de la façon suivante : en divisant les charges (excluant la taxe sur le capital) inscrites à l'état des résultats de l'exercice par l'actif net moyen de cet exercice.

\*\* Le taux de rotation du portefeuille reflète le nombre de changements apportés à la composition d'un portefeuille. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

\*\*\* Le ratio des frais d'opération correspond aux frais de transaction, présentés en pourcentage de l'actif net moyen.

\*\*\*\* Ces investissements incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

## VARIATION DE L'ACTIF NET PAR ACTION

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en dollars)	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Actif net par action en début d'exercice*</b>	<b>21,78</b>	25,05	25,36	23,74	22,41
Modification de convention comptable	-	-	-	(0,04)	-
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation** :	<b>2,01</b>	(3,16)	(0,31)	1,68	1,35
Intérêts et dividendes	<b>0,74</b>	0,82	0,90	0,87	0,85
Charges totales d'exploitation	<b>(0,37)</b>	(0,37)	(0,34)	(0,33)	(0,33)
Impôts et taxe sur le capital	<b>(0,09)</b>	(0,05)	0,00	(0,07)	(0,03)
Gains (pertes) réalisés	<b>0,22</b>	(1,31)	0,35	0,61	0,04
Gains (pertes) non réalisés	<b>1,51</b>	(2,25)	(1,22)	0,60	0,82
Écart attribuable aux émissions et aux rachats d'actions	<b>(0,02)</b>	(0,11)	0,00	(0,02)	(0,02)
Écart attribuable au virement des actions de catégorie G	<b>0,07</b>	-	-	-	-
<b>Actif net par action à la fin de l'exercice*</b>	<b>23,84</b>	21,78	25,05	25,36	23,74

\* L'actif net par action est fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré.

\*\* L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice visé.

## CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Les 12 derniers mois ont été caractérisés par la fin de la récession mondiale. Tout laisse à penser que les plans de relance des gouvernements à travers le monde, combinés à l'abaissement, par les banques centrales, des taux directeurs à des niveaux historiques et à l'injection massive de liquidités sur les marchés financiers, ont porté leurs fruits. Toutefois, depuis quelque temps, la situation difficile des finances publiques dans plusieurs pays de la zone euro a eu pour conséquence de fragiliser de nouveau les marchés boursiers et financiers.

L'économie américaine, après avoir été prise dans la tourmente de la crise du crédit hypothécaire et de celle des liquidités, et après avoir connu des taux de croissance annualisés de -6,4 % et de -0,7 % respectivement au premier et au deuxième trimestre de 2009, a retrouvé le chemin de la croissance au troisième trimestre, avec un taux de croissance annualisé du PIB de 2,2 %. Cette croissance s'est poursuivie depuis avec un taux de croissance annualisé du PIB de 5,6 % au quatrième trimestre de 2009, et de 3,0 % au premier trimestre de 2010. Après trois mois de stabilité à 9,7 % (entre janvier 2010 et mars 2010), le taux de chômage a remonté à 9,9 % en avril 2010 pour ensuite retourner à 9,7 % en mai 2010. Tandis que le taux d'épargne a diminué depuis la fin de la crise (3,6 % en avril 2010 comparativement à 4,1 % en moyenne de septembre 2008 à juin 2009), les dépenses de consommation, quant à elles, se sont redressées. En ce qui a trait à la variation annuelle de l'IPC américain, elle a oscillé entre -2,1 % et 2,7 % depuis mai 2009, et le taux directeur est demeuré inchangé à 0,25 % depuis décembre 2008.

Au Canada, la croissance économique a également été positive au troisième et au quatrième trimestre de 2009, avec un taux de croissance annualisé du PIB de 0,9 % et de 4,9 % respectivement, comparativement à un taux de croissance annualisé de -7,0 % et de -2,8 % respectivement au premier et au deuxième trimestre. Cette croissance s'est également poursuivie au premier trimestre de 2010, avec un taux de croissance annualisé du PIB de 6,1 %, soit la plus forte croissance des pays du G7. En ce qui a trait à la variation annuelle de l'IPC canadien, elle a oscillé entre -0,9 % et 1,9 % depuis mai 2009. Après avoir atteint un sommet de 8,7 % au mois d'août 2009, le taux chômage se situait à 8,1 % en mai 2010. Avec le recul, plusieurs économistes s'entendent pour dire que la récession a été moins dommageable au Canada qu'aux États-Unis, notamment en raison du fait que les règles qui régissent le secteur bancaire canadien en matière de crédit sont nettement plus strictes. Néanmoins, tout comme chez nos voisins du sud, les plans de relance des différents paliers de gouvernement, combinés à l'engagement de la Banque du Canada de garder son taux directeur inchangé (à 0,25 %) jusqu'en juin 2010 (si l'inflation restait contenue), ont contribué favorablement à la reprise de l'économie canadienne entamée au cours de l'été de 2009. La Banque du Canada a respecté l'engagement qu'elle avait pris, puis, au 1<sup>er</sup> juin 2010, elle a augmenté son taux directeur, qui est passé de 0,25 % à 0,50 %.

Au Québec, le taux de croissance annualisé du PIB, après être redevenu positif au troisième trimestre de 2009 (1,3 %), a été de 5,2 % au quatrième trimestre de 2009. Si l'on se fie aux diverses statistiques économiques, il semble que la récession ait été moins marquée et les pertes d'emplois relativement moins importantes au Québec que dans le reste du pays. Après avoir atteint un sommet de 9,1 % en août 2009, le taux chômage se situait à 8,0 % en mai 2010.

Au 31 mai 2010, les taux d'intérêt à court terme sur les obligations gouvernementales étaient en hausse comparativement aux taux qui étaient en vigueur un an auparavant ; en ce qui concerne les taux d'intérêt à long terme, la situation a été beaucoup plus stable. Le changement le plus notable à propos des taux d'intérêt concerne les écarts de crédit des provinces et des sociétés ; ces derniers se sont contractés au cours de l'année 2009-2010 (33 points de base de mai 2009 à mai 2010 pour du papier bancaire 5 ans). Ce mouvement s'explique par le fait que les écarts de crédit en début d'année reflétaient une situation économique prévue plus difficile. Il est à noter qu'en mai 2010 nous avons, toutefois, constaté un élargissement des écarts de crédit des sociétés émettrices d'obligations de plus faible qualité.

Le prix des matières premières, notamment du cuivre, de l'or et du pétrole, a fluctué au cours des 12 derniers mois ; toutefois, au 31 mai 2010, le prix de ces matières premières était plus élevé qu'au 31 mai 2009. Cela a eu pour effet de raffermir le dollar canadien au point où celui-ci était, en mai 2010, presque à parité avec le dollar américain. Finalement, on constate que les

Bourses partout dans le monde ont connu, dans l'ensemble, des redressements importants au 31 mai 2010 comparativement à la situation qui prévalait au 31 mai 2009. Cependant, au cours de cette période d'un an, elles ont connu de nombreuses fluctuations, notamment au printemps de 2010.

Malgré tout ce qui a été dit précédemment, il est important de rappeler qu'un certain niveau d'incertitude plane toujours sur les marchés financiers mondiaux, notamment en ce qui concerne la propagation possible, à l'ensemble de la zone euro, et ultimement au reste du monde, des effets de la crise des finances publiques des cinq pays de la zone euro les plus fragiles, soit la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Irlande et l'Italie. Afin d'éviter une contagion de la crise, un plan d'aide de 110 milliards d'euros a été accordé à la Grèce et un fonds d'urgence de 750 milliards d'euros a été créé pour stabiliser l'ensemble de la zone euro (des plans d'une ampleur historique, mis sur pied par l'Union européenne et le Fonds monétaire international).

Cette conjoncture économique a constitué la toile de fond sur laquelle se sont articulées nos activités au cours de l'exercice, et, globalement, elle a eu des effets positifs sur la performance du Fonds de solidarité FTQ.

## **ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR LA DIRECTION**

### **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

#### **RÉSULTAT GLOBAL**

La conjoncture économique mondiale s'est améliorée au cours de l'exercice, mais elle demeure encore incertaine et même fragile à bien des égards, notamment en ce qui a trait aux répercussions possibles sur les marchés financiers mondiaux des effets de la crise des finances publiques dans plusieurs pays de la zone euro.

Ainsi, le Fonds a réalisé un bénéfice net de 600 millions \$ pendant l'exercice financier, comparativement à une perte nette de 919 millions \$ pour l'exercice précédent. Ce résultat a produit un rendement positif de 9,2 %, une performance nettement supérieure au rendement négatif de 12,6 % réalisé lors de l'exercice précédent. Il convient de préciser que ce gain a été essentiellement obtenu au cours du premier semestre (avec un rendement positif non annualisé de 8,0 %), ce qui coïncide avec la période où les marchés boursiers ont connu un rebond important. Au deuxième semestre, le rendement a été de 1,2 %.

En raison de la mission du Fonds de solidarité FTQ, une partie importante de son portefeuille est constituée de titres privés et de fonds spécialisés, ce qui ne lui a pas permis de bénéficier pleinement de la remontée des marchés boursiers au cours des 12 derniers mois. Par conséquent, la répartition d'actifs du Fonds tend à limiter son potentiel de rendement dans un cycle haussier des marchés boursiers comme celui que l'on a vécu au premier semestre ; cependant, dans un cycle baissier, c'est le phénomène inverse qui se produit. À titre d'exemple, on peut rappeler que, pour la même période l'an dernier, alors que la crise financière frappait encore de plein fouet, le Fonds avait réussi à obtenir un rendement supérieur à la fois au rendement moyen des fonds communs équilibrés canadiens et à celui des principaux indices boursiers.

Les secteurs Investissements et Placements ont tous deux influé de manière considérable et positive sur les résultats de l'exercice.

L'actif géré par le secteur Investissements se compose essentiellement des investissements en capital de développement réalisés par le Fonds, conformément à sa mission, en actions, en parts ou en prêts auprès de ses entreprises partenaires privées et publiques. Afin de stabiliser son rendement, le Fonds favorise un juste équilibre entre les investissements sous forme de prêts, généralement non garantis, qui procurent un rendement courant par la réception de paiements d'intérêts, les investissements en actions, au rendement potentiellement plus élevé, qui comportent toutefois un niveau de volatilité plus important, et les investissements dans des parts de fonds spécialisés, qui, en plus d'amener un afflux considérable de capitaux privés et de capitaux étrangers au Québec, permettent au Fonds d'atteindre une meilleure diversification de son portefeuille. Les investissements en capital de développement sont régis par la *Politique d'investissement*, une composante importante de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*.

Le secteur Investissements a obtenu un rendement brut positif de 11,0 % pour l'exercice, nettement supérieur au rendement négatif de 12,0 % enregistré au cours de l'exercice précédent. En considérant ce rendement, et compte tenu du niveau des investissements liés à la mission du Fonds pendant l'exercice, l'actif de ce secteur est à la hausse et correspond à 49 % de l'actif sous gestion au 31 mai 2010 (comparativement à 47 % un an auparavant), soit 3,6 milliards \$.

Le secteur Placements gère les autres investissements, c'est-à-dire les actifs non investis dans les entreprises partenaires ; ces investissements sont constitués d'obligations, de titres du marché monétaire, d'actions sectorielles, de fonds de fonds de couverture, d'un portefeuille de titres à revenu élevé<sup>1</sup> et de fonds d'infrastructure à l'international. Tout comme pour les investissements en capital de développement, la gestion des autres investissements est régie par la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, laquelle vise une saine diversification des actifs financiers du Fonds. Selon cette politique, une partie suffisante des actifs financiers doit être investie de façon à permettre au Fonds de répondre à ses besoins de liquidités, et à produire un revenu courant suffisant pour qu'il puisse assumer ses charges et contribuer à générer un rendement raisonnable à ses actionnaires.

Pour l'exercice, le secteur Placements a obtenu un rendement brut positif de 11,2 %, nettement supérieur au rendement négatif de 10,4 % réalisé au cours de l'exercice précédent. Quant à l'actif de ce secteur, il correspond à 3,7 milliards \$, ou 51 % de l'actif sous gestion du Fonds au 31 mai 2010 (comparativement à 53 % il y a un an).

1. Le portefeuille de titres à revenu élevé est composé d'actions à dividendes élevés.

Le ratio des charges totales d'exploitation, quant à lui, se situait à 1,5 % pour l'exercice ; il était donc inférieur à celui de l'exercice précédent (1,7 %).

## RENDEMENT DU FONDS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

	2010			2009		
	Actif sous gestion à la fin* M\$	Pondération %	Rendement %	Actif sous gestion à la fin* M\$	Pondération %	Rendement %
Investissements en capital de développement	3 590	48,9	11,0	3 022	47,0	(12,0)
Autres investissements**	3 747	51,1	11,2	3 408	53,0	(10,4)
	7 337	100,0	11,1	6 430	100,0	(10,8)
Charges totales d'exploitation			(1,5)			(1,7)
Impôts et taxe sur le capital			(0,4)			(0,1)
<b>Rendement du Fonds (annuel)</b>			<b>9,2</b>			<b>(12,6)</b>
<b>Rendement du Fonds (1<sup>er</sup> semestre)</b>			<b>8,0</b>			<b>(15,3)</b>
<b>Rendement du Fonds (2<sup>e</sup> semestre)</b>			<b>1,2</b>			<b>3,2</b>

\* L'actif sous gestion à la fin correspond à la juste valeur, à la fin de l'exercice, de l'actif géré par les secteurs Investissements et Placements et qui a servi à générer les produits présentés aux résultats.

\*\* Les autres investissements représentent le solde des actifs non investis auprès des entreprises partenaires. Géré par le secteur Placements, ce portefeuille est constitué d'obligations, de titres du marché monétaire, d'actions sectorielles, de fonds de fonds de couverture, d'un portefeuille de titres à revenu élevé et de fonds d'infrastructure à l'international.

## RÉSULTATS PAR SECTEUR

La performance du secteur Investissements est influencée par différents facteurs, notamment le comportement des marchés financiers et les conditions économiques et commerciales dans lesquelles évoluent nos entreprises partenaires ainsi que la gestion active de nos investissements. Le rendement brut positif de 11,0 % du secteur Investissements pour l'exercice venant de se terminer s'explique principalement par :

- le rebond des marchés boursiers amorcé au printemps de 2009 et qui s'est poursuivi tout au long du premier semestre, et qui, malgré un fléchissement à la fin du deuxième semestre, a tout de même permis à notre portefeuille de titres cotés du secteur Investissements d'afficher un rendement positif de 21,9 %, comparativement à un rendement négatif de 34,3 % obtenu pour l'exercice précédent sur un marché boursier extrêmement déprimé. Il est à noter que les entreprises québécoises à faible capitalisation sont celles qui ont le plus contribué au rendement du portefeuille ;
- l'amélioration des résultats (un rendement positif de 8,3 %) de notre portefeuille de titres privés et de fonds spécialisés au cours de l'exercice ; ce résultat fait suite à un rendement négatif de 6,5 % enregistré au cours de l'exercice précédent. L'amélioration des résultats s'explique par la solidité du portefeuille, combinée à une conjoncture économique plus favorable et à une diminution significative du coût du crédit.

L'évolution des taux d'intérêt et la performance des marchés boursiers sont les facteurs déterminants quand on analyse la performance du secteur Placements. Ainsi, les résultats obtenus par ce secteur sont influencés par le comportement des marchés financiers et par les conditions touchant l'environnement économique du Fonds. Le rendement brut positif de 11,2 % du secteur Placements pour l'exercice s'explique principalement par :

- l'appréciation des marchés boursiers au cours du premier semestre, qui a permis de bonifier les résultats obtenus grâce à la stratégie sectorielle mise en place il y a quelques années, et de dégager ainsi, pour l'exercice, un rendement positif de 13,8 % pour les portefeuilles d'actions sectorielles<sup>2</sup> et autres titres<sup>3</sup>. Cette performance a fait suite à un rendement négatif de 27,6 % au cours de l'exercice précédent, sur un marché boursier très touché par la crise financière, tant au Canada qu'à l'international ;
- un rendement positif de 9,0 % réalisé sur notre portefeuille de titres à revenu fixe au cours de l'exercice, comparativement à un rendement positif de 2,0 % obtenu lors de l'exercice précédent. La hausse de valeur des titres obligataires (provinces et sociétés) attribuable à la réduction des écarts de crédit, combinée aux revenus d'intérêts générés par le portefeuille, a permis d'obtenir un rendement global très intéressant pour cette catégorie d'actifs.

## RENDEMENT PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

	2010			2009		
	Actif sous gestion à la fin M\$	Pondération %	Rendement %	Actif sous gestion à la fin M\$	Pondération %	Rendement %
Investissements en capital de développement						
Titres privés et fonds spécialisés	2 845	38,8	8,3	2 480	38,6	(6,5)
Titres cotés	745	10,1	21,9	542	8,4	(34,3)
Autres investissements						
Titres à revenu fixe	2 234	30,5	9,0	1 927	30,0	2,0
Actions sectorielles et autres titres	1 513	20,6	13,8	1 481	23,0	(27,6)
	7 337	100,0	11,1	6 430	100,0	(10,8)

2. Ces secteurs sont ceux des matériaux, de l'énergie, de la consommation de base, des services aux collectivités et des télécommunications.

3. Les autres titres sont des fonds de fonds de couverture, un portefeuille de titres à revenu élevé (composé d'actions à dividendes élevés) et des fonds d'infrastructure à l'international.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont constituées principalement des dépenses liées aux actifs sous gestion, aux services aux actionnaires, à l'amélioration continue des systèmes et contrôles, au suivi des entreprises partenaires, au personnel et à toutes les autres ressources nécessaires pour permettre au Fonds de solidarité FTQ de réaliser sa mission et d'atteindre ses objectifs. Bien qu'il soit essentiel pour le Fonds d'avoir à sa disposition les ressources nécessaires pour mener à bien sa mission, il est également primordial pour ce dernier d'exercer un contrôle sur ses dépenses afin que celles-ci augmentent à un rythme moins élevé que son actif net moyen. Bon an, mal an, le Fonds a été en mesure de conserver ses charges totales d'exploitation à un niveau qu'il considère faible.

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2010, le ratio des charges totales d'exploitation sur l'actif net moyen, calculé selon la méthode stipulée au Règlement, a atteint 1,5 %, comparativement à 1,7 % pour l'exercice précédent, soit une baisse de 0,2 %. Le tableau Ratios et données supplémentaires, présenté plus haut, dans la section « Faits saillants financiers », montre l'évolution de ce ratio au cours des cinq derniers exercices et permet de constater qu'au cours de cette période il a connu l'augmentation la plus marquée entre 2008 et 2009, principalement en raison de la baisse importante de l'actif net moyen dans la foulée de la crise financière, et ce, malgré un effort considérable de la part du Fonds pour limiter la hausse de ses dépenses. Le ratio s'est redressé au cours de l'exercice 2010 avec la progression de l'actif net moyen du Fonds.

## ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE, DU BILAN ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

### Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds ont totalisé 100 millions \$ pour l'exercice, en baisse comparativement à 170 millions \$ pour l'exercice précédent. La variation de ces flux de trésorerie résulte principalement de nos opérations courantes.

Par ailleurs, les flux de trésorerie liés aux activités de financement du Fonds ont généré un montant total positif de 296 millions \$ pour l'exercice, comparé à un montant total négatif de 27 millions \$ pour l'exercice précédent. Globalement, le solde du montant d'actions émises et du montant d'actions rachetées a été de 318 millions \$ pour l'exercice, à la hausse par rapport au montant de 11 millions \$ de l'exercice précédent, ce qui explique la hausse des flux de trésorerie correspondants. Celle-ci provient principalement de la baisse du nombre d'actions rachetées, qui représente une valeur de 342 millions \$ pour l'exercice sur une base de trésorerie<sup>4</sup>, comparativement à 645 millions \$ pour l'exercice précédent. De son côté, le montant des actions émises se chiffre à 660 millions \$ pour l'exercice sur une base de trésorerie<sup>4</sup>, en légère hausse comparativement au montant de 655 millions \$ pour l'exercice précédent.

Quant aux flux de trésorerie liés aux activités d'investissement du Fonds, ceux-ci correspondent à une sortie nette de liquidités d'un montant de 404 millions \$ pour l'exercice, comparativement à 133 millions \$ pour l'exercice précédent. Les liquidités nécessaires pour soutenir ses investissements nets (acquisitions moins produits de cession) dans ses entreprises partenaires provenaient principalement des flux de trésorerie liés aux activités de financement du Fonds.

Le Fonds dispose également de marges de crédit pour les besoins de son fonds de roulement. Au 31 mai 2010, ces marges de crédit n'étaient pas utilisées.

### Bilan et éléments hors bilan

Le montant des investissements en capital de développement au bilan est passé de 3,4 milliards \$ au 31 mai 2009 à 3,9 milliards \$ au 31 mai 2010. Cette augmentation s'explique essentiellement par nos investissements nets déboursés de 301 millions \$ (des investissements déboursés de 558 millions \$ moins des désinvestissements de 257 millions \$) et par la plus-value ayant été enregistrée au cours de l'exercice sur nos investissements en capital de développement.

Au cours de l'exercice, sur une base d'engagements, le Fonds a réalisé des investissements directs de 501 millions \$ dans ses entreprises partenaires, en baisse par rapport aux 848 millions \$<sup>5</sup> enregistrés au cours de l'exercice précédent dans un contexte de crise financière où les besoins des entreprises québécoises se faisaient criants. Par ailleurs, les fonds engagés mais non déboursés sont passés de 1 209 millions \$ au 31 mai 2009 à 822 millions \$ au 31 mai 2010. De plus, le montant des autres investissements au bilan a augmenté de 423 millions \$ au cours de l'exercice, pour s'établir à 3,7 milliards \$ au 31 mai 2010. Cette augmentation est attribuable essentiellement aux hausses de valeur des titres du portefeuille, qui résultent notamment de l'appréciation des marchés boursiers et financiers.

La couverture obligatoire a été augmentée graduellement de 75 millions \$ au 31 mai 2009 à 135 millions \$ au 31 mai 2010, dans le cadre de la stratégie de couverture mise en place après l'exercice terminé le 31 mai 2009. Le degré de couverture sera ajusté au cours des prochains mois en fonction de l'évolution réelle et anticipée des taux d'intérêt. De plus, nous avons également revu au cours de l'exercice d'autres stratégies de protection précédemment mises en place dans le but de maintenir le profil rendement-risque des portefeuilles investissements en capital de développement et autres investissements au niveau souhaité. À titre d'exemple, nous avons éliminé complètement la couverture sur les indices de référence du portefeuille d'actions sectorielles, en réaction à l'évolution réelle et anticipée des marchés boursiers. Des produits dérivés sont également utilisés pour protéger le portefeuille des autres investissements contre des fluctuations, notamment celles des taux de change, lorsque les actifs qui le composent sont libellés en devises. À ce titre, en réponse à l'appréciation significative du dollar canadien, le Fonds a convenu, en cours d'exercice, de réduire graduellement, de 100 % à 50 %, la protection contre le risque de devises sur son portefeuille d'actions sectorielles, ce qui a eu pour effet d'augmenter

4. Ces montants sont présentés sur une base de trésorerie et incluent donc la variation des sommes à payer ou à recevoir entre le 31 mai 2009 et le 31 mai 2010.

5. Ce montant exclut la somme de 542 millions \$ que le Fonds avait convenu d'investir dans le cadre du budget 2009 du gouvernement du Québec.

l'exposition du Fonds au risque de devises. Ce ratio de couverture se situait à 62,5 % au 31 mai 2010. Le Fonds n'utilise pas de produits dérivés à des fins spéculatives sauf pour bonifier le rendement à l'intérieur des limites de risques allouées.

## MISSION DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ, OBJECTIFS ET STRATÉGIES

### MISSION ET OBJECTIFS

Le Fonds de solidarité FTQ est un fonds d'investissement en capital de développement d'appartenance syndicale, issu de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Créé en 1983 par la *Loi constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)*, il vise à recueillir les épargnes des Québécoises et des Québécois qui veulent, par ce moyen, participer à la création et au maintien d'emplois, en vue d'améliorer la situation des travailleuses et des travailleurs, et de stimuler l'économie du Québec. Le Fonds se veut également un moyen de sensibiliser et d'inciter les travailleuses et les travailleurs à épargner pour leur retraite, en plus de représenter un outil de formation dans le domaine de l'économie pour les travailleuses et les travailleurs des entreprises dans lesquelles le Fonds investit. Reprenant ses grands objectifs, le Fonds a élaboré une vision qui s'énonce ainsi : « prioriser la création et le maintien d'emplois de même que le rendement à nos actionnaires, en devenant le meilleur partenaire des entreprises à impact économique québécois ».

La mission du Fonds est solidement appuyée par les deux paliers de gouvernement, puisque la souscription aux actions du Fonds est admissible au REER et donne droit à des crédits d'impôt du Québec et du fédéral de 15 % chacun, pour un total de 30 %<sup>6</sup>. Le crédit d'impôt maximal est de 1 500 \$ par année, ce qui correspond à une souscription de 5 000 \$.

### STRATÉGIES

Dans la mise en œuvre de sa mission, et afin d'atteindre ses objectifs, le Fonds a déployé diverses stratégies, autant dans une perspective de gestion globale que par secteur d'activité. Ainsi, dans une perspective d'ensemble, le Fonds a mis en place une *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* qui lui permet de gérer tous ses actifs financiers de façon intégrée et globale, et ce, afin de produire un rendement raisonnable pour ses actionnaires tout en atténuant la volatilité de ce même rendement d'un semestre à l'autre. Ainsi, les actifs du portefeuille des autres investissements sont répartis de façons complémentaires par rapport au portefeuille d'investissements dans les entreprises partenaires réalisés en lien avec la mission du Fonds. Cette stratégie permet au Fonds d'obtenir, globalement, le rapport rendement-risque désiré.

La *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* a fait l'objet d'une révision en janvier 2010, eu égard aux changements constatés et anticipés concernant l'évolution des affaires du Fonds, notamment la diminution des entrées nettes de fonds (les actions émises moins les actions rachetées) et l'augmentation de la taille du portefeuille des investissements en capital de développement réalisés conformément à sa mission. En effet, le poids des investissements déboursés du Fonds, qui se situait au 31 mai 2010 à un niveau de 49 % (47 % au 31 mai 2009), devrait augmenter graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne 56 % des actifs financiers du Fonds. La révision de la politique a permis d'assurer le maintien de l'équilibre recherché entre les différentes composantes du bilan du Fonds, et de revoir les pondérations cibles de chaque catégorie d'actifs dans le but de maintenir le rapport rendement-risque désiré et de continuer de répondre aux attentes des actionnaires. Il est également possible que le Fonds modifie de nouveau ses cibles selon les circonstances et les événements au cours des prochaines années.

Par ailleurs, la volatilité importante des marchés financiers et boursiers au cours des deux derniers exercices financiers a eu pour effet de modifier sensiblement la pondération réelle des différentes catégories d'actifs du Fonds, ce qui a amené celui-ci à rééquilibrer son portefeuille à différents moments au cours de cette période. Ces rééquilibrages ont été effectués afin que les limites et balises de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* concernant la répartition d'actifs cible soient respectées. Ils ont aussi représenté un moyen de gérer activement le portefeuille, à l'intérieur des limites prévues à cette politique, afin d'améliorer le profil rendement-risque, compte tenu de l'évolution et des soubresauts des marchés financiers et boursiers.

### Le secteur Actionnariat

Trois axes stratégiques orientent les actions du secteur Actionnariat : le développement de l'épargne systématique, la mobilisation du réseau des RL (responsables locaux) et la fidélisation des actionnaires. Pour ce faire, l'Actionnariat s'appuie principalement sur un réseau de 2 044 RL, qui proviennent des syndicats affiliés à la FTQ et des syndicats avec lesquels le Fonds a conclu des ententes, et qui travaillent bénévolement à la promotion du Fonds dans leur milieu de travail. Ces RL font connaître les objectifs du Fonds et incitent les travailleurs à souscrire des actions du Fonds afin de contribuer au développement économique du Québec tout en épargnant en vue de la retraite. À cet effet, une formation continue est dispensée, en collaboration avec la Fondation de la formation économique, à l'ensemble des RL afin de les mobiliser autour de la mission du Fonds et du développement de l'épargne systématique.

Il existe trois modes de souscription aux actions du Fonds : le prélèvement sur la paie, qui est le mode de souscription privilégié pour les travailleurs, le prélèvement bancaire automatique et la souscription forfaitaire.

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2010, le Fonds a recueilli des souscriptions lui permettant d'émettre des actions pour une valeur totale de 660 millions \$, comparativement à 655 millions \$ pour l'exercice précédent. La campagne REER a permis d'accueillir 16 326 nouveaux actionnaires. Le Fonds a pu ainsi atteindre, au 31 mai 2010, un sommet historique de 577 511 actionnaires. Sa performance et sa solidité financières, sa campagne publicitaire, ses envois marketing ciblés, sa présence accrue durant la période des REER via son réseau des RL, et ce, à travers tout le Québec, ont permis au Fonds d'augmenter de 19 % le volume de souscriptions forfaitaires, qui s'est chiffré à 165 millions \$. Pour la même période, lors de l'exercice précédent, il avait recueilli 139 millions \$.

6. Veuillez vous reporter au prospectus pour plus d'informations.

Les souscriptions par prélèvement sur la paie ont, quant à elles, connu une baisse de 6 % comparativement à l'exercice précédent. Cela s'explique principalement par de nombreuses pertes d'emplois, en raison de la récession, dans des secteurs où le taux de pénétration du Fonds est élevé. Cette situation a aussi eu un impact sur le volume de rachats lié au critère de diminution de revenus causée par la perte d'emploi, qui a augmenté de 9 % par rapport à l'exercice précédent.

Globalement, le volume de rachats a grandement diminué cette année, pour s'établir à 341 millions \$ au 31 mai 2010 par rapport à 647 millions \$ au 31 mai 2009. On se rappellera que le Fonds, au cours de l'exercice précédent, avait fait preuve de transparence envers ses actionnaires en les prévenant d'une baisse probable du prix de l'action, et qu'il avait ainsi enregistré un volume de rachats d'actions exceptionnel durant cette période. En effet, les actionnaires qui pouvaient se prévaloir d'un rachat pour la retraite ont pu le faire avant l'annonce du prix de l'action de janvier 2009. Ses actionnaires approchant de plus en plus du moment de leur retraite, le Fonds anticipe une tendance à la hausse du volume annuel des rachats au cours des prochaines années.

La Fondation de la formation économique, mise sur pied en 1989, favorise la formation des travailleuses et des travailleurs dans le domaine de l'économie afin de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec. Le programme de formation continue de s'adapter aux besoins des entreprises et de leurs employés, notamment dans le contexte économique actuel. La Fondation poursuit ses efforts en vue de faire connaître le programme auprès des entreprises partenaires du Fonds et d'en faire bénéficier le plus grand nombre de travailleurs.

## **Le secteur Investissements**

Les stratégies du secteur Investissements s'orientent vers la réalisation de la mission du Fonds à l'égard des investissements dans les entreprises à impact économique québécois, ainsi qu'à l'égard des investissements stratégiques selon les critères en vigueur. Dans ce but, le secteur Investissements intervient dans trois grands champs, soit : i) aérospatiale, construction, services et transport ; ii) ressources naturelles, industries et consommation ; et iii) nouvelle économie, lequel regroupe les technologies de l'information, les télécommunications et les sciences de la vie. Chacun de ces champs est sous la responsabilité d'un vice-président principal et regroupe plusieurs sous-secteurs spécialisés.

Cette segmentation permet de développer une expertise sectorielle prisée par nos entreprises partenaires. Le processus d'investissement est régi par une *Politique d'investissement*, qui est une composante importante de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*. Des équipes multidisciplinaires appuient également nos spécialistes de l'investissement en y apportant leur expertise ; il s'agit des services juridiques, de la fiscalité, de l'évaluation d'entreprises, des études de marché, de la vérification diligente, des relations avec les travailleurs et des marchés publics. Un comité de vérification diligente veille à ce que le niveau de risque de crédit soit acceptable pour le Fonds compte tenu de sa mission. De plus, dans le but de faire face aux situations plus difficiles, la vice-présidence principale Redressement et mandats spéciaux suit très étroitement les dossiers qui présentent des risques de crédit accrus, et ce, en collaboration avec la vice-présidence aux affaires juridiques.

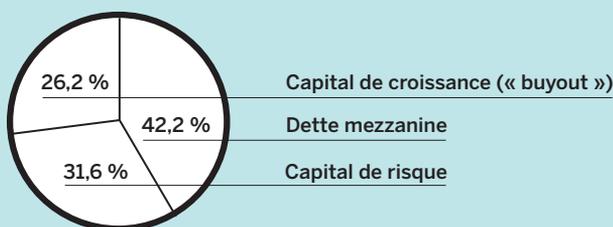
Ces dernières années, le Fonds a appuyé la création de fonds spécialisés en y investissant de manière importante. Cette stratégie a permis un afflux considérable de capitaux privés et de capitaux étrangers qui a contribué à stimuler l'économie du Québec, tout en permettant au Fonds de mieux diversifier ses investissements. Par ailleurs, le Fonds a, depuis quelques années, augmenté le poids de ses investissements par voie de débentures non garanties. Cette stratégie lui permet d'obtenir un rendement courant sur ses investissements grâce aux paiements d'intérêts qu'il reçoit, ce qui contribue ainsi à stabiliser son rendement.

En 2008, le Fonds a créé la vice-présidence Participations majoritaires, dont l'objectif est de favoriser les investissements dans des entreprises qui font face à des enjeux liés à la relève. Ainsi, et contrairement à ses pratiques d'affaires usuelles, le Fonds peut dans certaines situations précises investir de façon à devenir, temporairement, l'actionnaire de contrôle.

Le Fonds investit de manière importante dans chacune des catégories du capital de développement définies par l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCRI). L'ACCRI propose en effet de répartir les investissements privés en trois catégories, soit le capital de croissance (« buyout »), le capital de risque et la dette mezzanine<sup>7</sup>. S'appuyant sur cette définition, le tableau ci-dessous présente la répartition de notre portefeuille d'investissements en capital de développement (au coût) de 3,4 milliards \$<sup>8</sup>.

## **RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT PAR CATÉGORIE (AU COÛT)**

AU 31 MAI 2010



7. Sur la base de la classification proposée par l'ACCRI, un investissement en capital de croissance (« buyout ») est réalisé par l'achat d'actions d'une entreprise établie, privée ou publique, qui cherche à se développer par croissance organique ou grâce à une acquisition. Un investissement en capital de risque est réalisé par l'achat d'actions d'une entreprise généralement non cotée en Bourse et qui est en phase de démarrage ou dans les premiers stades de son développement. La dette mezzanine correspond à la dette subordonnée ou aux actions privilégiées, accompagnées ou non d'une portion variable en droits de souscription aux capitaux propres de l'entreprise.

8. Sur la base des fonds déboursés, en excluant les investissements dans les fonds immobiliers et les investissements dans des titres cotés ayant été acquis sur le marché secondaire.

## **Le secteur Placements**

Dans sa gestion du solde des actifs non investis auprès des entreprises partenaires (présentés sous la rubrique « Autres investissements » aux états financiers), le secteur Placements est régi par la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, laquelle vise une saine diversification des actifs financiers du Fonds. Une partie suffisante des actifs financiers doit être investie de façon à permettre de répondre aux besoins de liquidités du Fonds, et à produire un revenu courant suffisant pour qu'il puisse assumer ses charges et contribuer à générer un rendement raisonnable à ses actionnaires. Le portefeuille des autres investissements contribue de façon importante aux résultats du Fonds.

Tous les portefeuilles du secteur Placements, à l'exception du portefeuille du marché monétaire et d'une partie du portefeuille obligataire, sont gérés à l'externe par des gestionnaires spécialisés. Les deux portefeuilles gérés à l'interne, par une équipe de spécialistes du Fonds, représentaient environ 1,3 milliard \$ au 31 mai 2010, soit 35 % du montant total des autres investissements. Afin de bonifier la performance totale de ces portefeuilles, les spécialistes du Fonds disposent d'une certaine latitude pour procéder à des opérations d'achat et de vente de titres. Ces opérations doivent respecter les limites et balises de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, et sont encadrées par le comité de gestion des actifs financiers.

En ce qui concerne les portefeuilles gérés à l'externe, le Fonds retient les services de gestionnaires spécialisés qui lui permettent d'optimiser la gestion des portefeuilles qu'il leur soumet. L'un des bénéfices de ce mode de gestion est la mise en place de stratégies de gestion spécialisées, comme la gestion active de la durée du portefeuille obligataire, qui visent à générer une valeur ajoutée aux portefeuilles en question grâce à l'expertise dans ce domaine qu'ont les spécialistes choisis.

Par ailleurs, l'utilisation de produits dérivés permet une gestion active des risques de marché auxquels le Fonds est exposé. Lorsque cela est approprié, une stratégie de gestion des risques est établie par le secteur Placements et autorisée par les instances responsables afin de réduire l'exposition du Fonds à la volatilité des taux d'intérêt, des devises et des cours boursiers.

La révision de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, en janvier 2010, a amené le Fonds notamment à cibler une réduction graduelle de son portefeuille obligataire, ainsi qu'à liquider une bonne partie de son portefeuille de titres à revenu élevé. En effet, au 31 mai 2010, ce dernier portefeuille n'était plus composé que d'actions à dividendes élevés, alors qu'il incluait également par le passé des actions privilégiées et des parts de fiducies de revenu. Les opérations requises à la suite de ces modifications à la répartition d'actifs cible sont exécutées de manière ordonnée afin de permettre au Fonds de ne pas nuire à son rendement.

Les activités du secteur Placements se déclinent sous la responsabilité de deux vice-présidences distinctes, soit la vice-présidence à la gestion du portefeuille placements et la vice-présidence aux stratégies du portefeuille placements et aux marchés publics québécois. Cette structure aide le Fonds à continuer de prioriser l'optimisation de son rapport rendement-risque, malgré la complexité grandissante des marchés financiers.

## **NORME DE 60 %**

La norme de 60 % est prescrite par la loi constitutive du Fonds et stipule que les investissements moyens du Fonds dans des entreprises admissibles qui ne comportent aucune garantie doivent représenter au moins 60 % de son actif net moyen de l'exercice précédent. Le solde peut être placé dans d'autres véhicules financiers, dans le but de diversifier les actifs et d'assurer une saine gestion. La méthode de calcul de cette norme repose sur la valeur des actifs du Fonds, qui est tributaire, entre autres, de l'évolution des taux d'intérêt et de la performance des marchés boursiers ainsi que de celle de l'économie en général.

Au 31 mai 2010, la valeur des investissements moyens admissibles<sup>9</sup> s'élevait à 4,5 milliards \$, soit 66,2 % de l'actif net moyen de l'exercice précédent (comparativement à 61,7 % au 31 mai 2009, lequel ratio tenait compte de l'assouplissement temporaire accordé par le gouvernement du Québec le 9 novembre 2007). Puisque le pourcentage minimal de la norme était atteint au 31 mai 2010, les règles régissant la norme de 60 % ne limitent pas le montant des émissions d'actions pour l'exercice 2010-2011. Au 31 mai 2010, le Fonds respectait également l'ensemble des autres limites et règles énoncées dans sa loi constitutive.

Le Fonds prévoit respecter l'ensemble des limites et règles énoncées dans sa loi constitutive au cours des prochaines années.

## **ÉVÉNEMENTS RÉCENTS**

### **CONVENTIONS COMPTABLES**

Au cours de l'exercice, le Fonds a appliqué de nouvelles normes comptables adoptées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Ces normes sont décrites à la note 3 des états financiers. Aucune d'entre elles n'a eu d'incidence sur le résultat net et le résultat net par action, ni sur la valeur de l'action au 31 mai 2010 et 2009.

Le Fonds n'entrevoit pas l'adoption de nouvelles conventions comptables qui auraient des incidences notables sur le résultat net de son exercice financier ou de son actif net par action au 31 mai 2011.

9. Ces investissements incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

## NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé que les PCGR du Canada seront remplacés par les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Cependant, le CNC a proposé récemment que les entités, tel le Fonds, qui appliquent actuellement la Note d'orientation en comptabilité sur les sociétés de placement puissent continuer d'appliquer les normes canadiennes actuelles jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le Fonds suivra l'évolution de cette proposition quant à la date de transition aux IFRS qui lui sera applicable.

### Plan de conversion aux IFRS

Le Fonds a adopté un plan de conversion aux IFRS en trois phases : une phase diagnostic ; une phase d'évaluation des normes, d'analyse détaillée, de résolution des problèmes, de préparation d'états financiers modèles ; et une phase d'intégration des changements.

La première phase a été terminée avant la fin de l'exercice financier terminé le 31 mai 2009. Elle a permis de déterminer les normes IFRS ayant des impacts importants pour le Fonds, ainsi que les principaux enjeux et priorités à étudier dans le contexte du Fonds.

La partie de la deuxième phase touchant l'évaluation des normes, l'analyse détaillée et la résolution des problèmes a été terminée en mai 2010. Elle a permis d'approfondir de façon plus détaillée les IFRS, leurs différences avec les normes canadiennes actuelles, ainsi que leurs interprétations, afin de nous permettre de déterminer les impacts de la conversion sur les processus, les systèmes et les états financiers. Au cours des prochains mois, le Fonds élaborera son bilan d'ouverture à la date de transition et ses états financiers modèles.

Durant la phase d'intégration des changements, nous effectuerons le traitement comptable à la fois selon les PCGR canadiens et selon les IFRS, afin de pouvoir présenter des données comparatives lors de la transition. De plus, le Fonds déploiera ses plans de formation visant à mettre à niveau son personnel comptable et les autres intervenants dans son organisation qui sont touchés par la conversion aux IFRS.

Le Fonds effectue une vigie continue des normes IFRS afin d'en suivre l'évolution et d'en évaluer l'impact sur ses opérations.

### Principales modifications prévues

Le tableau qui suit présente les seuls éléments importants de différences entre les PCGR actuels du Fonds et les IFRS. Ces différences sont dignes de mention mais n'ont pas nécessairement un impact important sur les états financiers du Fonds. Ce tableau a été préparé à partir des normes qui seront en vigueur à la date de transition ; certaines normes pourraient toutefois être modifiées, et, au besoin, le Fonds pourrait réévaluer sa position.

Méthode comptable	Principales différences entre les PCGR et les IFRS	Incidence sur les états financiers
<i>Consolidation</i>	<p>En vertu des PCGR canadiens, les sociétés de placement qui satisfont à certains critères comptabilisent leurs placements à la juste valeur conformément à la Note d'orientation NOC-18, Sociétés de placement. Cette règle s'applique à tous les placements, même à ceux pour lesquels la société de placement détient plus de 50 % des actions donnant droit de vote ou le contrôle des participations.</p> <p>Les normes IFRS ne prévoient à l'heure actuelle aucune disposition équivalente à la NOC-18 et, par conséquent, les sociétés de placement qui détiennent le contrôle d'entreprises devront consolider de tels placements lors de l'adoption des IFRS.</p> <p>Le normalisateur international, l'International Accounting Standards Board (IASB), examine la possibilité depuis le printemps de 2010 que les sociétés de placement puissent être exemptées de l'obligation de consolider leurs participations dans les entités qu'elles contrôlent ; elles devraient alors comptabiliser ces participations à leur juste valeur. Au cours des prochains mois, ces propositions feront l'objet d'un exposé-sondage qui pourrait conduire à l'adoption d'une nouvelle norme comptable à ce sujet.</p>	<p>À l'heure actuelle, le Fonds ne prépare pas d'états financiers consolidés, et comptabilise tous ses investissements en capital de développement et ses autres investissements à la juste valeur.</p> <p>La consolidation aurait un impact majeur sur les informations présentées aux états financiers du Fonds et ne seraient pas à la juste valeur pour les entités consolidées.</p> <p>Si les normes IFRS évoluent dans le sens de l'exemption de consolidation pour les sociétés de placement, il n'y aura pas d'impact sur les états financiers du Fonds.</p> <p>Les normes concernant les informations à fournir par voie de notes concernant les entités contrôlées sont encore à l'étude. Le Fonds évaluera la situation en temps opportun.</p>
<i>Instruments financiers</i>	<p>En vertu des PCGR canadiens, le Fonds comptabilise tous ses investissements en capital de développement et ses autres investissements à la juste valeur conformément aux principes comptables applicables aux sociétés de placement.</p> <p>Comme mentionné à la section consolidation, les normes IFRS ne prévoient pas de traitement comptable spécifique pour les sociétés de placement. En l'absence de tel traitement, le Fonds devrait comptabiliser ses instruments financiers selon les catégories prescrites par les normes IFRS, les évaluer selon les méthodes prévues à chaque catégorie, et présenter à ses états financiers les informations à fournir requises.</p>	<p>La comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers selon les normes IFRS actuelles pourraient avoir un impact sur la présentation de l'information financière.</p> <p>Si les normes IFRS évoluent dans le sens de l'évaluation à la juste valeur pour les sociétés de placement, il n'y aura pas d'impact sur les états financiers du Fonds.</p>

Méthode comptable	Principales différences entre les PCGR et les IFRS	Incidence sur les états financiers
<i>Immobilisations</i>	<p>Les IFRS exigent que les composants d'une immobilisation soient amortis séparément, lorsqu'une immobilisation est constituée de composants auxquels s'appliquent différents taux d'amortissement. Un impact de cette exigence est qu'un plus grand nombre de composants sont reconnus que selon les PCGR canadiens.</p> <p>Les IFRS permettent d'évaluer une immobilisation selon le modèle du coût ou selon le modèle de la juste valeur. Les PCGR canadiens ne permettent pas de réévaluer les immobilisations à la juste valeur.</p> <p>Lors de la transition aux IFRS, la norme IFRS 1, Première application des normes IFRS, permet d'utiliser la juste valeur d'une immobilisation comme coût présumé à la date de transition.</p>	<p>La liste des composants spécifiques à la bâtisse du Fonds est en cours d'élaboration. Ils seront divulgués par voie de notes aux états financiers.</p> <p>Le Fonds évalue actuellement la possibilité d'utiliser la juste valeur de sa bâtisse comme coût présumé à la date de transition.</p> <p>Après la transition, le Fonds prévoit continuer d'utiliser le modèle du coût pour évaluer ses immobilisations.</p> <p>Les montants en cause (juste valeur de la bâtisse et calcul de l'amortissement par composants) sont en cours d'évaluation, mais ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur l'actif net, le bénéfice net et le bénéfice par action.</p>
<i>Immeubles de placement</i>	<p>Les normes IFRS définissent un immeuble de placement comme un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers, valoriser le capital, ou les deux. Un immeuble de placement peut être évalué selon le modèle du coût ou selon le modèle de la juste valeur.</p> <p>Les PCGR canadiens ne contiennent pas une définition spécifique des immeubles de placement.</p>	<p>Le Fonds reclassera dans son bilan la portion de sa bâtisse qui est louée.</p> <p>Le Fonds prévoit évaluer son immeuble de placement selon le modèle du coût, comme c'est le cas pour la portion en occupation propre de l'immeuble et les autres immobilisations du Fonds. Cette évaluation ne devrait pas avoir d'impact significatif sur l'actif net, le bénéfice net et le bénéfice par action.</p>
<i>Avantages du personnel</i>	<p>Le coût des services passés des régimes de retraite à prestations déterminées, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis, sont passés immédiatement en charges selon les IFRS. Selon les PCGR, ils sont généralement amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs.</p> <p>Selon les PCGR et les IFRS, les gains ou les pertes actuariels des régimes de retraite à prestations déterminées qui dépassent la limite d'un « corridor » sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Un exposé-sondage récent de l'IASB prévoit cependant modifier ce traitement pour éliminer le « corridor ».</p> <p>Lors de la transition aux IFRS, la norme IFRS 1, Première application des normes IFRS, permet de comptabiliser, à la date de transition aux IFRS, tous les écarts actuariels cumulés directement dans les bénéfices non répartis.</p>	<p>La portion acquise des coûts des services passés devra être reconnue immédiatement à l'actif net. Cet ajustement a un impact peu important sur les états financiers du Fonds.</p> <p>Le Fonds évalue actuellement la possibilité d'inscrire tous les écarts à la transition dans les bénéfices non répartis et le choix d'utiliser ou non le « corridor » après la transition.</p> <p>Les montants en cause sont en cours d'évaluation, mais ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur l'actif net, le bénéfice net et le bénéfice par action.</p>
<i>Impôts sur le revenu</i>	<p>Selon les PCGR du Canada, des impôts remboursables doivent être constatés – à l'actif pour les sociétés d'investissement à capital variable – pour tous les éléments de résultats correspondants constatés au cours de l'exercice, que les impôts afférents à ces éléments de résultats soient payables dans l'exercice considéré ou dans un exercice ultérieur.</p> <p>Selon les IFRS, les impôts remboursables ne sont comptabilisés à recevoir que lorsque les dividendes ou les virements des bénéfices non répartis au capital-actions, qui donnent droit au remboursement de ces impôts, sont approuvés par le conseil d'administration.</p> <p>Par conséquent, ces impôts devront être comptabilisés aux résultats seulement lorsqu'une telle opération aura été autorisée.</p>	<p>Cette différence a pour impact que des soldes d'impôts remboursables devront être radiés à la date de transition et que le montant des impôts futurs devra être ajusté.</p> <p>Les montants en cause sont en cours d'évaluation, mais ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur l'actif net, le bénéfice net et le bénéfice par action.</p>

Le Fonds considère que la conversion aux IFRS ne nécessitera pas de changement majeur aux systèmes d'information ou aux processus de traitement des données du Fonds. Le Fonds estime également que les contrôles internes actuels à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information financière seront suffisants et adéquats pour adopter les nouvelles normes IFRS et leurs exigences de divulgation d'informations.

## VIREMENT DES ACTIONS DE CATÉGORIE G

Le 31 mai 2010, les détenteurs d'actions de catégorie G, soit la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le ministre des Finances du Québec, ont renoncé à toute distribution ou remise de capital découlant des droits de leurs actions. Ainsi, le capital émis et payé des actions de catégorie G a fait l'objet d'une réduction au montant de 20,1 millions \$ par virement au surplus d'apport. En contrepartie, le Fonds soumettra à son assemblée des actionnaires du 2 octobre 2010 une résolution permettant l'annulation des actions de catégorie G en échange de débentures non garanties équivalentes. Ce virement a eu pour effet d'augmenter, au 31 mai 2010, l'actif net attribuable aux actions de catégorie A de 20,1 millions \$ ou encore de 0,07 \$ par action.

## RENDEMENT PASSÉ

Cette section présente les rendements passés du Fonds. Ces rendements ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

### RENDEMENT ANNUEL DU FONDS

Le graphique ci-dessous montre le rendement annuel du Fonds et fait ressortir la variation de ce rendement d'un exercice à l'autre, pour les 10 derniers exercices.



On calcule le rendement annuel du Fonds en divisant le résultat net par action de l'exercice par le prix de l'action au début de l'exercice. Ce rendement est différent du rendement composé annuel à l'actionnaire puisque, contrairement à celui-ci, le rendement annuel du Fonds tient compte des émissions et des rachats d'actions qui ont eu lieu au cours de l'exercice, ce qui a un effet dilutif ou relatif sur le résultat net par action, selon le cas. De plus, le rendement annuel du Fonds ne tient pas compte du virement ayant trait aux actions de catégorie G mentionné plus haut, lequel a eu un effet positif de 0,3 % sur le rendement à l'actionnaire pour l'exercice terminé le 31 mai 2010.

### RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS À L'ACTIONNAIRE

Au prix actuel de l'action de 23,84 \$, un actionnaire ayant investi au début de chacune des périodes indiquées ci-dessous obtient les rendements composés annuels suivants :

10 ans	5 ans	3 ans	1 an
-0,2 %	1,2 %	-2,0 %	9,5 %

On calcule le rendement composé annuel à l'actionnaire en tenant compte de la variation annualisée du prix de l'action pendant chacune des périodes indiquées. Ce rendement est différent du rendement annuel du Fonds, puisque, tel que mentionné précédemment, il ne tient pas compte de l'effet dilutif ou relatif des émissions et des rachats d'actions en cours d'exercice, mais tient compte de l'effet du virement ayant trait aux actions de catégorie G. C'est ce qui explique que le rendement composé annuel à l'actionnaire de l'exercice a été de 9,5 %, alors que le rendement du Fonds a été, quant à lui, de 9,2 % pour la même période.

Le rendement composé annuel à l'actionnaire depuis la création du Fonds est de 3,5 %.

### RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS À L'ACTIONNAIRE (INCLUANT LES CRÉDITS D'IMPÔT)

Prenons l'exemple d'un actionnaire qui a investi sous forme de prélèvements sur la paie le même montant chaque année. En considérant les crédits d'impôt du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral liés aux fonds de travailleurs (de 15 % chacun), au prix actuel de l'action (23,84 \$), il obtient un rendement composé annuel de 11,5 % et de 7,8 % respectivement sur une période de 7 ans et de 10 ans. Ce rendement ne tient pas compte des déductions fiscales relatives au REER.

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 mai 2010, les actifs sous gestion du Fonds, composés du portefeuille d'investissements en capital de développement et du portefeuille des autres investissements, se répartissaient comme suit :

Catégories d'actifs	% de l'actif net
<b>Investissements en capital de développement</b>	
Titres privés	24,9
Fonds spécialisés	14,1
Titres cotés	10,2
	<b>49,2</b>
<b>Autres investissements</b>	
Encaisse et marché monétaire	2,7
Obligations	27,9
Actions sectorielles	15,8
Fonds de fonds de couverture	3,0
Portefeuille de titres à revenu élevé	1,1
Fonds d'infrastructure à l'international	0,9
	<b>51,4</b>

Au 31 mai 2010, les émetteurs des 25 principales positions détenues par le Fonds, dont 16 appartiennent au portefeuille d'investissements en capital de développement et 9 au portefeuille des autres investissements, étaient les suivants :

Émetteurs	% de l'actif net
Investissements en capital de développement (16 émetteurs)*	28,3
Autres investissements (9 émetteurs)**	17,8
	<b>46,1</b>

\* Les 16 émetteurs représentant collectivement 28,3 % de l'actif net du Fonds sont :

Atrium Innovations inc.
Cogeco Câble inc.
Corporation Financière L'Excellence Itée
Entreprises publiques québécoises à faible capitalisation <sup>10</sup>
Éthanol Greenfield inc.
Fonds immobilier de solidarité FTQ inc. <sup>10</sup>
Fonds immobilier de solidarité FTQ I, s.e.c. (anciennement Solim) <sup>10</sup>
Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c. (anciennement Solim II) <sup>10</sup>
Gestion TFI, société en commandite
LJVH Holdings inc.
Metro inc.
Société de gestion d'actifs forestiers Solifor, société en commandite <sup>10</sup>
SSQ, Société d'assurance-vie inc.
Stella-Jones inc.
Transcontinental inc.
Trencap s.e.c.

\*\* Les 9 émetteurs représentant collectivement 17,8 % de l'actif net du Fonds sont :

Province de l'Ontario	4,8 %
Gouvernement du Canada	3,7 %
Financement Québec	2,8 %
Hydro-Québec	1,6 %
Canada Housing	1,2 %
Banque Laurentienne du Canada	1,2 %
FRM Diversify II Fund SPC	0,9 %
Q-BLK Strategic Partners, inc.	0,8 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	0,8 %

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds.

## CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Fidèle à sa mission, le Fonds a effectué au cours de l'exercice des investissements qui ont contribué à créer, à maintenir ou à sauvegarder des emplois de qualité dans différents secteurs de l'économie du Québec. Dans le contexte économique actuel, encore marqué par de l'incertitude, le Fonds continue à jouer un rôle actif dans le développement et la croissance des entreprises québécoises. Ainsi, au cours de l'exercice, sur une base d'engagements, le Fonds a investi 501 millions \$ afin d'appuyer les entrepreneurs québécois dans leurs projets de développement. Si l'on fait abstraction des quatre derniers exercices – où les volumes d'investissements ont été très élevés, notamment en réponse, d'une part, aux besoins ponctuels de capitalisation des fonds privés de capital de risque et, d'autre part, aux besoins des entreprises québécoises face à la dernière crise économique et financière qui a vu les sources traditionnelles de capital se tarir davantage –, ce volume important d'investissements de 501 millions \$ correspond davantage à des marchés financiers et à une offre de capital en contexte québécois qui reviennent à la normale. Par ailleurs, ce montant s'approche des niveaux d'investissements des exercices 2000 à 2005 qui étaient en moyenne de l'ordre de 450 millions \$.

10. Malgré leur poids relativement important dans le portefeuille global du Fonds, ces émetteurs ne constituent pas un risque de concentration élevé, étant donné le grand nombre d'entreprises dans lesquelles ceux-ci ont investi.

Parmi ces investissements, certains ont eu un effet particulièrement structurant sur l'économie du Québec. Par exemple, un montant de 25 millions \$ a été octroyé à la société Premier Tech, une entreprise du secteur de l'agriculture et de la production d'équipements industriels, pour la soutenir dans son développement et sa stabilité à long terme. Une partie de cette somme a permis à la société de concrétiser une nouvelle étape de son plan de croissance, avec l'acquisition de la société ontarienne Sure-Gro Holdings, qui est le principal fabricant et distributeur au Canada de produits pour l'horticulture destinés au marché des consommateurs.

Toujours dans le même ordre d'idées, le Fonds a activement participé à la relance de l'usine de Papier Fraser, à Thurso, en Outaouais, qui avait cessé ses activités en juin 2009, grâce à un investissement de 15 millions \$ dans la société Fortress Paper Ltd. Le projet très innovateur de Fortress pour l'usine de Thurso, qui permettra le rappel de 290 employés, vise à convertir les activités d'origine de l'usine, soit la production de pâte à papier, pour qu'elle produise maintenant de la pâte cellulosique de grande qualité, dans un premier temps, et, dans un deuxième temps, qu'elle implante un projet de cogénération dans le but de produire 25 mégawatts d'électricité.

Parmi les autres investissements réalisés au cours de l'exercice, citons l'investissement de 15 millions \$ dans la société Groupe Smardt Refroidisseurs, un manufacturier de systèmes de climatisation présent sur plusieurs marchés mondiaux, qui permettra à celle-ci d'optimiser son réseau de distribution, d'acquérir de nouveaux équipements et de moderniser son usine de Dorval. Dans le secteur du meuble, le Fonds a investi 11,5 millions \$ : un montant de 5,5 millions \$ pour aider Foliot Management, un fabricant de meubles à base de panneaux de particules mélaminés destinés principalement aux résidences d'étudiants universitaires et aux hôtels, dans ses projets d'expansion, dont le démarrage d'une nouvelle usine dans l'Ouest américain, et un montant de 6 millions \$ afin de permettre à Groupe Bermex d'acquérir une participation majoritaire dans Shermag, l'un des plus grands fabricants de meubles résidentiels haut de gamme au Québec.

Dans le cadre de son programme d'investissements stratégiques<sup>11</sup>, le Fonds a réalisé quatre investissements importants en 2009-2010. Un investissement de 38,5 millions \$ a été effectué dans GLV, un fournisseur international de solutions technologiques destinées au traitement, au recyclage et à la purification des eaux ainsi qu'à la production de pâtes et papiers ; cet investissement du Fonds a aidé GLV à réaliser l'importante acquisition de la société autrichienne Christ Water Technology AG. Par ailleurs, le Fonds a procédé à un investissement de 58,1 millions \$ dans une transaction qui inclut le Club de hockey Canadien de Montréal, le Centre Bell et le Groupe Spectacle Gillett, ce qui a permis de ramener au Québec la propriété du club ; une partie de cet investissement (48,1 millions \$) entre dans la catégorie des investissements stratégiques. Par ailleurs, Stella-Jones a bénéficié d'un investissement de 30,8 millions \$ du Fonds pour lui permettre de se hisser parmi les leaders nord-américains dans son domaine, les traverses de chemin de fer, en acquérant la société américaine Tangent Rail Corporation. Finalement, un investissement de 30 millions \$ a été annoncé dans le cadre de l'offre faite par OMERS visant la privatisation de la société Logibec Groupe Informatique ; cette société, spécialisée dans les systèmes d'information dédiés au secteur de la santé et des services sociaux, est actuellement parmi celles qui ont la plus forte croissance.

Le Fonds a également maintenu son engagement envers les entreprises de la nouvelle économie, en faisant, par exemple, un investissement de 5,5 millions \$ pour permettre le rachat d'actionnaires par la direction de Teraxion, un leader mondial dans la conception de produits destinés à la correction des signaux optiques de transmission de données à haute vitesse pour les marchés des télécommunications, de l'aérospatiale, de l'énergie et du secteur industriel.

En outre, pour soutenir l'avenir de l'entrepreneuriat agricole du Québec, on a annoncé le 30 mars dernier dans le budget provincial que le Fonds consacrerait 25 millions \$ à la création du fonds FIRA, le Fonds d'investissement pour la relève agricole. Deux partenaires financiers se joignent au Fonds dans ce projet, dont la Financière agricole du Québec, qui investiront aussi 25 millions \$ chacun. Le fonds FIRA permettra de réunir les ingrédients nécessaires pour encourager le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles.

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT HORS QUÉBEC<sup>12</sup>

Quant aux investissements réalisés par le Fonds au fil des années en vertu de la *Politique d'investissement hors Québec*, ces derniers ont eu d'importantes retombées économiques pour le Québec, en conformité avec les exigences de cette politique. Au cours de l'exercice, c'est un total de 47 millions \$ (76 millions \$ pour l'exercice précédent) qui a été investi dans les différentes catégories admissibles en vertu de cette politique.

L'admissibilité des investissements effectués par le Fonds dans des fonds privés hors Québec, aux fins de la norme de 60 %, est conditionnelle à ce que ces fonds privés réinvestissent dans des entreprises québécoises un montant au moins équivalent aux sommes investies par le Fonds. Ces fonds privés devraient aussi apporter à leurs entreprises partenaires une expertise pointue ou un réseau d'affaires international nécessaire à leur développement. Le Fonds a réinvesti dans MMV Financial (un fonds privé hors Québec), au cours de l'exercice, une somme de 7,6 millions \$, et prévoit que ce fonds privé, en plus de soutenir les efforts du Fonds sur le plan du développement économique du Québec, investira dans des entreprises québécoises un montant au moins équivalent à la somme investie par le Fonds.

11. Le budget du Québec de 2003-2004 a accordé au Fonds la possibilité de procéder à des investissements stratégiques dans des entreprises importantes au Québec dont l'actif est inférieur à 500 millions \$ ou dont l'avoir net est d'au plus 200 millions \$.

12. Depuis 1998, le Fonds est autorisé par le ministre des Finances du Québec à investir à l'extérieur du Québec dans la mesure où certaines conditions bien définies sont respectées, notamment en ce qui a trait aux retombées économiques. Les principaux groupes d'investissements admissibles sont les fonds privés hors Québec, les entreprises à impact économique québécois et les projets d'investissements importants (financement d'une expansion, modernisation, accroissement de la productivité).

Par ailleurs, le Fonds a qualifié pendant l'exercice un investissement de 23 millions \$ (dont 15 millions \$ ayant été engagés au cours de l'exercice précédent) dans Meca Dev s.a.s., une entreprise à impact économique québécois répondant aux critères de la *Politique d'investissement hors Québec*. Enfin, le Fonds a effectué des investissements totalisant 16,3 millions \$ dans deux entreprises qui réaliseront des projets importants au Québec, qui répondent également aux critères de la politique, dont un de 15 millions \$ dans Fortress Paper Ltd (une entreprise hors Québec).

## LE RÉSEAU DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Depuis sa fondation en 1983, le Fonds a développé un solide réseau d'investissement qui permet aux entrepreneurs à l'écoute de leur ambition d'avoir accès à du capital patient selon leurs besoins. Véritable carrefour d'affaires qui regorge d'idées, de talents et de connaissances, ce réseau donne la possibilité aux entreprises partenaires du Fonds de partager avec d'autres PME des préoccupations communes, de tirer profit des expériences passées et d'amorcer de nouvelles relations d'affaires. Le réseau d'investissement du Fonds se déploie essentiellement sur quatre paliers d'investissement :

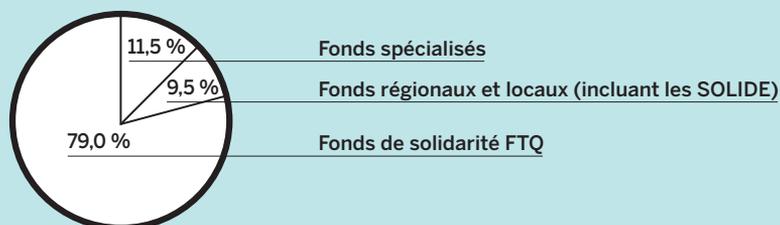
- Le Fonds de solidarité FTQ répond aux besoins des entreprises de taille plus importante en offrant un niveau d'investissement de 2 millions \$ et plus.
- Les 16 fonds régionaux de solidarité FTQ offrent du capital allant de 100 000 \$ à 2 millions \$ pour répondre aux besoins des entreprises, et ce, dans chacune des régions du Québec.
- Les 86 fonds locaux de solidarité ou SOLIDE (sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi) établis par le Fonds et la Fédération québécoise des municipalités répondent aux besoins des plus petites entreprises qui désirent obtenir du financement variant entre 5 000 \$ et 100 000 \$.
- Les 77 fonds spécialisés forment un réseau d'investissement autant au Québec qu'à l'étranger, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité. L'engagement du Fonds envers ce réseau s'est poursuivi en 2009-2010, toujours dans le but de faciliter l'accès à des capitaux aux PME québécoises à tous les stades de leur développement.

En novembre 2009, le Fonds a dévoilé son nouveau logo, lequel permet de maximiser son impact visuel. De plus, les autres composantes du réseau d'investissement du Fonds, soit les fonds régionaux de solidarité FTQ, les Fonds locaux de solidarité FTQ, les fonds immobiliers ainsi que la Fondation de la formation économique, ont adopté un logo qui s'inspire du nouveau logo du Fonds. Par la même occasion, le nom des fonds immobiliers a également été modifié. Cette cohérence des logos et des noms dans tout le réseau du Fonds maximisera la notoriété de ce grand réseau dans l'ensemble du Québec.

Le graphique suivant présente la répartition des investissements du Fonds en fonction des différentes composantes du réseau.

### RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR COMPOSANTES DU RÉSEAU (AU COÛT)

AU 31 MAI 2010



## PERSPECTIVES ET TENDANCES

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Les marchés boursiers et financiers se sont en grande partie remis de leur état de crise depuis les pires mois du printemps de 2009, notamment en raison des nombreuses politiques d'aide monétaires et fiscales mises en place par les autorités gouvernementales à travers le monde au cours des 12 derniers mois.

Après avoir bénéficié du soutien des autorités gouvernementales pour se sortir de la crise, l'économie américaine, encore fragile, traverse une phase de transition, et il est pertinent de se demander si les consommateurs et les entreprises prendront le relais au cours des prochains mois afin de permettre à l'économie du pays de prendre un second souffle et de devenir plus robuste.

La réserve fédérale américaine devrait réduire graduellement les mesures exceptionnelles de stimulation fiscale au cours des prochains mois, mais à un rythme très lent afin de ne pas perturber la reprise économique encore fragile. À ce titre, une augmentation des taux d'intérêt de la réserve fédérale américaine ne serait donc pas envisageable en 2010.

La disparité entre l'économie canadienne et américaine est étonnante. En effet, contrairement à ce que l'on observe aux États-Unis, la reprise économique, l'emploi et la croissance du crédit sont robustes au Canada, si bien que la Banque du Canada pourrait probablement continuer à augmenter son taux directeur (de manière progressive) après l'avoir haussé de 25 points de base (de 0,25 % à 0,50 %) le 1<sup>er</sup> juin 2010. En raison notamment de l'appréciation marquée du dollar canadien et d'une inflation bien contenue, le dosage des hausses du taux directeur ne sera toutefois pas chose facile.

Compte tenu du contexte actuel, nous prévoyons que le dollar canadien variera dans une fourchette allant de 0,95 \$ US à 1,05 \$ US, tandis que les taux d'intérêt des obligations du Canada 10 ans et 30 ans devraient demeurer stables d'ici à la fin de 2010.

L'économie du Québec, quant à elle, est sortie de la situation difficile dans laquelle la crise américaine l'avait plongée. Les chiffres de la consommation, de l'exportation et de l'emploi sont tous encourageants. Toutefois, les mesures d'austérité fiscales du gouvernement québécois et la faible productivité, de même que la situation aux États-Unis et les répercussions possibles des effets de la crise des finances publiques de plusieurs pays de la zone euro sur les marchés financiers mondiaux, sont néanmoins des facteurs clés à surveiller.

## TENDANCES DE L'INDUSTRIE DU CAPITAL DE RISQUE<sup>13</sup>

Alors que les investissements ont baissé de 27 % au Canada et de 37 % aux États-Unis en 2009 (en termes de sommes investies autant qu'en nombres d'investissements), le Québec a connu une année tout en contraste, avec une augmentation de 10 % des sommes investies dans les entreprises québécoises. Au niveau du marché nord-américain, on assiste donc à une baisse des sommes investies pour une deuxième année consécutive. Le Québec n'avait pas été épargné en 2008, mais, contrairement aux autres provinces canadiennes et aux États-Unis, on a assisté à un revirement de la tendance en 2009.

Ce revirement a permis au Québec de représenter 43 % des investissements réalisés au Canada en 2009, contre 29 % en 2008. À l'inverse, le déclin des investissements en Ontario a réduit la quote-part de la province à 28 % des investissements réalisés au Canada, soit sa part de marché la plus faible depuis près de 20 ans.

L'activité d'investissement au Québec en 2009 a encore été dominée par les fonds fiscalisés, dont les fonds de travailleurs. Ces derniers ont augmenté leurs investissements de 11 % par rapport à l'année précédente, ce qui a compté pour presque le tiers de l'activité totale au Québec en 2009.

Du côté des fonds américains et étrangers, après avoir largement réduit leur présence au Québec en 2008, ceux-ci sont revenus en force en 2009 en augmentant de 52 % les sommes investies dans la province par rapport à l'année précédente. En 2009, le Québec a reçu 41 % de l'ensemble des investissements réalisés par les investisseurs étrangers au Canada. Toujours en 2009, les investissements étrangers ont représenté 29 % de tous les investissements réalisés dans la province.

La présence massive des fonds étrangers au Québec témoigne largement du dynamisme de l'industrie québécoise du capital de risque et de développement, mais aussi de la qualité des occasions d'investissement dans la province. La création du fonds de fonds Teralys en 2009, par le Fonds de solidarité FTQ en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement et le gouvernement du Québec, est un bel exemple d'initiatives traduisant la volonté des principaux acteurs de l'industrie du capital de risque et de développement d'encourager et de faciliter la création de fonds d'investissement privés et la venue de fonds étrangers sur le marché québécois.

## LE MARCHÉ DE L'ÉPARGNE ET LE REER

Même si l'économie québécoise semble avoir été un peu moins touchée que celle des autres provinces du pays par la crise économique et financière de 2008-2009, celle-ci n'a pas été sans conséquence au Québec. En effet, les pertes d'emplois se sont multipliées et plusieurs usines ont fermé. Le taux d'épargne a été touché directement, et il est d'ailleurs actuellement à son plus bas niveau depuis 20 ans. En ce qui a trait au risque que les épargnants sont prêts à prendre, notons que les produits garantis demeurent populaires. Toutefois, pour ceux qui recherchent davantage de rendement, les produits non garantis demeurent une possibilité intéressante.

Dans le contexte économique actuel, toujours empreint de fragilité et d'incertitude, la mission du Fonds prend toute son importance, en ce qui a trait autant à son travail de sensibilisation à l'importance d'épargner qu'à son rôle d'investisseur dans l'économie du Québec. Notons aussi que son rendement concurrentiel de l'exercice ainsi que ses crédits d'impôt placent le Fonds dans une situation avantageuse. D'ailleurs, un sondage récent réalisé auprès de nos actionnaires révèle qu'en mars 2010, 83 % considéraient le Fonds stable et en santé financière.

## PERSPECTIVES POUR LE FONDS<sup>14</sup>

En fonction des perspectives économiques et financières prévisibles actuellement, et compte tenu de notre mission et de nos stratégies d'investissement, nous visons un rendement annuel de 2,5 % à 3 %, en moyenne, au cours des prochaines années. Ce rendement ne tient pas compte des crédits d'impôt accordés aux actionnaires lors de l'achat d'actions du Fonds, et est sujet à de la volatilité sur une base semestrielle ou annuelle. Cet objectif a été revu à la baisse en janvier 2010 (il était de 3 % à 4 % précédemment), à la suite de la révision de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*. Ce sont essentiellement

13. Tel que mentionné précédemment, l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCRI) propose de répartir les investissements privés en trois catégories, soit le capital de croissance (« buyout »), le capital de risque et la dette mezzanine. Or, les données présentées dans cette section ne concernent que la catégorie du capital de risque et ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des investissements en capital de développement effectués par le Fonds, lesquels se répartissent entre chacune des trois catégories. Par ailleurs, les données présentées dans cette section couvrent l'année calendaire 2009, qui diffère de l'année financière du Fonds.

14. Les perspectives énoncées au présent rapport de gestion reflètent l'analyse du Fonds quant à des événements futurs, se fondent sur l'information dont le Fonds disposait au 23 juin 2010 et supposent certains risques, incertitudes et hypothèses. Bon nombre de facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du Fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou implicites anticipés.

les rendements moindres anticipés sur les titres du portefeuille obligataire qui expliquent la baisse de l'objectif de rendement du Fonds. En effet, on s'attend que ce portefeuille évolue au cours des prochaines années dans un contexte de taux d'intérêt à la hausse sur les obligations du Canada, qui, de toute évidence, ne peuvent pas demeurer éternellement aux bas niveaux historiques actuels. Ainsi, en plus d'obtenir des revenus d'intérêt affaiblis par les bas niveaux actuels des taux d'intérêt, et bien que sans effet sur la solidité du portefeuille, ce scénario aura pour effet de créer des pertes de valeur sur les obligations du portefeuille lorsque les taux d'intérêt évolueront à la hausse.

Bien que le Fonds soit confiant de réaliser son objectif de rendement à long terme, le rendement annuel dépend quant à lui de la conjoncture économique du moment ainsi que des aléas des marchés boursiers et financiers. Ainsi, le rendement du Fonds au cours de l'exercice 2010-2011 sera grandement influencé par les rendements des marchés boursiers. Le rendement des titres privés est également tributaire de la performance de l'économie en général, et il pourrait être inférieur à leur rendement historique moyen, notamment en raison d'une augmentation du coût du crédit, de contrecoups liés au contexte économique, de la volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain et des effets de la concurrence étrangère. Par ailleurs, en ce qui concerne le ratio des charges totales d'exploitation sur l'actif net moyen, l'objectif visé est qu'il soit comparable à celui que le Fonds a obtenu pendant l'exercice terminé le 31 mai 2010.

Au cours des prochaines années, le Fonds compte poursuivre l'utilisation de produits dérivés sur une partie de son portefeuille obligataire, afin d'amoindrir l'impact négatif qu'aurait sur ses résultats une hausse des taux d'intérêt canadiens. Étant donné la protection qu'une telle stratégie procure, nous devons alors concéder une partie du bénéfice de la hausse de la valeur des obligations détenues advenant une baisse des taux des titres obligataires émis par le gouvernement du Canada. Le degré de couverture du portefeuille obligataire variera en fonction des perspectives économiques. Cette stratégie a pour objectif d'éviter, dans la mesure du possible, une baisse du prix de l'action du Fonds, et se veut ainsi une réponse aux attentes de nos actionnaires. D'autres mesures de protection sont également déployées. Par exemple, des produits dérivés sont utilisés pour réduire l'exposition du Fonds au risque de devises ou pour amoindrir l'impact d'une baisse anticipée des valeurs sur les marchés boursiers pour certains secteurs ou titres particuliers. Dans ces cas également, nous devons concéder une partie de la hausse du prix de notre investissement advenant une hausse de la devise ou des cours boursiers correspondants.

Avec des émissions d'actions projetées supérieures aux rachats d'actions prévues, l'actif net devrait augmenter au cours de l'exercice 2010-2011. Par ailleurs, le volume d'investissements réalisé par le Fonds sera vraisemblablement plus proche du niveau enregistré pendant l'exercice 2009-2010 que des niveaux très élevés atteints au cours des quatre exercices précédents. Tel que mentionné précédemment, ces volumes élevés d'investissements avaient été effectués en réponse, d'une part, aux besoins ponctuels de capitalisation des fonds privés de capital de risque et, d'autre part, en réponse aux besoins des entreprises québécoises face à la dernière crise économique et financière qui a vu les sources traditionnelles de capital se tarir.

## **GESTION DES RISQUES**

De saines pratiques en matière de gestion des risques sont essentielles à la réussite du Fonds de solidarité FTQ. Notre gestion du risque se fait à l'intérieur d'un cadre qui tient compte de la nature de nos activités ainsi que des risques qu'il est raisonnable d'assumer en prenant en considération le rapport rendement-risque souhaité et les attentes de nos actionnaires. À cette fin, nous tablons sur une démarche structurée afin de déterminer, de mesurer et de contrôler les risques importants avec lesquels nous devons composer.

**Note aux lecteurs :** les trois paragraphes suivants ainsi que les sections portant sur le risque de marché, le risque de crédit et de contrepartie et le risque de liquidité font partie intégrante des états financiers sur lesquels un rapport des vérificateurs sans restriction a été émis le 23 juin 2010.

Le Fonds gère l'ensemble de ses instruments financiers de façon intégrée et globale selon des normes établies par la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* adoptée par le conseil d'administration. Cette politique vise les investissements en capital de développement et les autres investissements ; elle fixe les objectifs, les balises et plusieurs limites qui permettent à la direction du Fonds de s'assurer que le profil rendement-risque visé est respecté sur une base opérationnelle. Le Fonds n'utilise pas de produits dérivés à des fins spéculatives sauf pour bonifier le rendement à l'intérieur des limites de risques allouées.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2010, l'approche de gestion des risques a évolué, alors que le Fonds a entrepris une démarche visant la mise en place d'un cadre de gestion intégrée des risques. Cette démarche vise principalement à doter la direction du Fonds d'une vision globale de l'ensemble des risques lui permettant de s'assurer que ceux-ci sont tous gérés selon leur degré d'importance. La production d'un profil de risque intégré a permis la priorisation des principaux risques financiers et non financiers touchant le Fonds, avant et après la considération de l'efficacité des contrôles en place visant à atténuer l'exposition du Fonds à ces risques. Une stratégie d'atténuation a été déterminée pour certains de ces risques, et des plans d'action ont été élaborés. D'autres plans d'action visent également la validation des contrôles en place pour gérer certains risques.

Dans la poursuite de ses activités, le Fonds s'expose à différents risques, dont les principaux sont présentés ci-après.

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché, inhérent à la participation du Fonds aux marchés financiers, correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des instruments financiers cotés entraînent des pertes. De façon plus précise, ce risque varie en fonction de la conjoncture des marchés financiers et de certains paramètres des marchés, comme la volatilité, qui peuvent causer des fluctuations à la baisse de la valeur des actifs financiers et ainsi avoir une incidence négative sur le bilan et les résultats du Fonds. Une conjoncture économique ou financière difficile peut donc avoir un impact défavorable sur la valeur de l'action du Fonds.

Le Fonds gère le risque de marché en répartissant ses actifs financiers en plusieurs catégories. Il s'engage également dans une diversité de secteurs d'activité économique (gouvernements et organismes gouvernementaux, institutions financières, investissements technologiques, secteurs manufacturier et primaire, services et tourisme, fonds régional ou local et immobilier) et géographique, dans la mesure permise par sa loi constitutive.

Les actifs financiers du Fonds sont surtout sensibles au cours des actions cotées et à une variation des taux d'intérêt du marché obligataire (taux des obligations du Canada et écarts de crédit). Les actifs financiers du Fonds sont également sensibles à une variation des taux de change, mais, puisque la plupart des transactions du Fonds sont effectuées en dollars canadiens, l'exposition directe au risque de devises est relativement faible. Par ailleurs, des mécanismes de protection, comme des contrats à terme sur devises, sont utilisés pour une bonne partie des autres investissements en devises.

En réponse à l'appréciation significative du dollar canadien, le Fonds a convenu, au cours de l'exercice, de réduire graduellement, de 100 % à 50 %, la protection contre le risque de devises sur son portefeuille d'actions sectorielles, ce qui a eu pour effet d'augmenter l'exposition du Fonds au risque de devises. Ce ratio de couverture se situait à 62,5 % au 31 mai 2010.

Par ailleurs, la couverture obligataire a été augmentée graduellement de 75 millions \$ au 31 mai 2009 à 135 millions \$ au 31 mai 2010, dans le cadre de la stratégie de couverture mise en place après l'exercice terminé le 31 mai 2009. Le degré de couverture sera ajusté au cours des prochains mois en fonction de l'évolution réelle et anticipée des taux d'intérêt.

Des analyses de sensibilité et des simulations sont utilisées et permettent à la haute direction d'être informée des niveaux importants d'exposition au risque de marché. Le Fonds utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire son exposition au risque de marché et de préserver la valeur de ses actifs. Une analyse de sensibilité est présentée ci-dessous pour chacune des trois catégories de risque de marché auxquelles sont exposés les actifs financiers du Fonds, soit la variation des taux d'intérêt, du cours des actions cotées et des taux de change. Ces analyses tiennent compte de l'effet des changements apportés en cours d'exercice aux stratégies de protection mises en place pour réduire l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt et au risque de devises.

### SENSIBILITÉ DES RÉSULTATS DU FONDS AU RISQUE DE MARCHÉ

(en millions de dollars)	31 mai 2010	31 mai 2009
<b>Variation des taux d'intérêt du marché obligataire*</b>		
Augmentation de 1 % des taux d'intérêt du marché obligataire	(95)	(99)
Diminution de 1 % des taux d'intérêt du marché obligataire	95	99
<b>Variation du cours des actions cotées**</b>		
Augmentation de 10 % du cours des actions cotées	186	172
Diminution de 10 % du cours des actions cotées	(186)	(172)
<b>Variation des taux de change***</b>		
Appréciation de 10 % du dollar canadien	(55)	(16)
Dépréciation de 10 % du dollar canadien	55	16

\* Cette analyse est effectuée sur les obligations détenues par le Fonds présentées aux états financiers sous Autres investissements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte, dans certains cas, de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

\*\* Cette analyse est effectuée sur les actions cotées détenues par le Fonds présentées aux états financiers sous Investissements en capital de développement et Autres investissements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte, dans certains cas, de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

\*\*\* Cette analyse est effectuée sur les titres libellés en devises détenus par le Fonds présentés aux états financiers sous Investissements en capital de développement et Autres investissements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte, dans certains cas, de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

L'évaluation des instruments financiers non cotés du portefeuille d'investissements en capital de développement repose sur l'utilisation de techniques d'évaluation approuvées et reconnues. Celles-ci s'appuient sur un ensemble d'hypothèses qui tiennent compte des conditions de marché, tels le taux de change, la croissance économique, les écarts de crédit, etc., à la date de l'évaluation. Les hypothèses utilisées ayant un degré important d'interaction entre elles, une analyse de sensibilité isolant l'effet d'une seule de ces variables sur le portefeuille de titres privés n'est pas considérée comme une représentation fidèle de la sensibilité des résultats. La direction a tout de même évalué la situation et établi que l'utilisation d'autres hypothèses possibles ne résulterait pas en des justes valeurs significativement différentes.

## RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le Fonds est exposé au risque de crédit en raison, principalement, de ses activités d'investissements dans le domaine du capital de développement lié à sa mission. À cet effet, les investissements ne sont généralement pas garantis. En ce qui concerne les activités touchant les autres investissements, ce risque est généralement moindre, car les contreparties concernées présentent une solidité financière généralement supérieure (gouvernements, banques, etc.).

Le risque de crédit est lié à l'éventualité de subir une perte de valeur dans le cas où une entreprise partenaire (instruments financiers présentés sous Investissements en capital de développement), un émetteur ou une contrepartie (instruments financiers présentés sous Autres investissements) à une transaction n'honorerait pas ses engagements contractuels ou verrait sa situation financière se dégrader. Le Fonds gère ce risque par divers moyens, notamment un processus de vérification diligente qui veille à ce que le niveau du risque de crédit soit acceptable.

Le Fonds assure une diversification de ses actifs grâce à la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*. Le respect de cette politique permet ainsi une gestion du risque de concentration lié à l'exposition à un émetteur ou à un groupe d'émetteurs présentant des caractéristiques communes (secteurs d'activité, cotes de crédit, etc.).

### EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

(juste valeur en pourcentage de l'actif net)	31 mai 2010	31 mai 2009
Poids des cinq plus importantes participations (Investissements en capital de développement)	15,1	14,6
Poids des cinq plus importants émetteurs ou contreparties (Autres investissements)	14,1*	12,6*

\* La part attribuable aux titres émis ou garantis par les gouvernements du Québec, de l'Ontario et du Canada représentait 14,1 % au 31 mai 2010 (11,5 % au 31 mai 2009).

L'aperçu du portefeuille présenté précédemment fournit également des informations pertinentes quant à l'appréciation du niveau de concentration du risque de crédit et de contrepartie.

Des cibles par secteur de l'économie, en lien avec la structure interne du Fonds, sont approuvées sur une base annuelle pour le portefeuille d'investissements en capital de développement. La détermination de ces cibles sectorielles se fait dans le cadre d'une gestion par enveloppe de risque. À partir d'un risque optimal défini pour l'ensemble de ce portefeuille eu égard à la mission du Fonds, la gestion par enveloppe de risque facilite un suivi et un contrôle plus efficaces du profil et de la répartition sectorielle du portefeuille par niveau de risque. De cette façon, l'adéquation rendement-risque de ce portefeuille se fait grâce à une répartition sectorielle des enveloppes de risque qui tient compte du niveau de risque plus élevé de nos investissements dans certains secteurs.

De façon régulière, nous réévaluons l'état des investissements en capital de développement afin de justifier leur classement dans l'une des trois catégories suivantes : conformes aux critères internes, sous surveillance, en situation de redressement. Afin de faire face aux situations plus difficiles, un comité interne suit étroitement les dossiers qui présentent des risques de crédit accrus.

### CLASSEMENT DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

(juste valeur en millions de dollars)	31 mai 2010	31 mai 2009
Conformes aux critères internes	3 662	3 109
Sous surveillance	212	213
Situation de redressement	46	31
	<b>3 920</b>	<b>3 353</b>

Dans le cas du portefeuille des autres investissements, la cote de crédit des émetteurs et des contreparties, ainsi que le respect des limites d'exposition par emprunteur ou contrepartie, contribuent à la gestion du risque de crédit et de contrepartie sur ce portefeuille, et à la diversification de nos actifs. Ces critères sont établis en fonction des risques propres à chaque catégorie d'actifs, et atténuent les risques qu'un défaut de paiement influe de manière importante sur nos résultats. Au 31 mai 2010, la cote de crédit moyenne pondérée des obligations était A, comme c'était le cas au 31 mai 2009. Ce résultat est conforme aux exigences de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*.

### JUSTE VALEUR DES OBLIGATIONS DU PORTEFEUILLE DES AUTRES INVESTISSEMENTS SELON LA NOTATION STANDARD AND POOR'S

(en millions de dollars)	31 mai 2010	31 mai 2009
AAA	456	294
AA	588	243
A	804	886
BBB	169	206
Autres	5	9
	<b>2 022</b>	<b>1 638</b>

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Fonds doit faire quotidiennement des sorties d'argent. Il y a sortie d'argent quand le Fonds rachète des actions de catégorie A détenues par des actionnaires, quand il débourse les sommes engagées dans des entreprises partenaires, quand il remet des montants sous gestion ou quand il paie des charges. Rappelons que le Fonds n'est tenu de racheter ses actions que dans les circonstances prévues par sa loi constitutive ou de les acheter de gré à gré lors de situations exceptionnelles prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec.

Le Fonds doit être en mesure d'obtenir les espèces nécessaires pour satisfaire à ses engagements, et le risque de liquidité est donc lié à la possibilité de subir une perte s'il n'est pas en mesure de les respecter. Dans certains cas, des titres achetés sur le marché peuvent faire l'objet de restrictions relativement à leur vente, ce qui peut diminuer d'autant la liquidité de ces actifs.

La loi constitutive du Fonds fait en sorte qu'une partie des actifs financiers peut être investie dans des titres négociables de marchés organisés, tels les marchés boursiers et obligataires, afin que nous puissions obtenir facilement des liquidités. Par ailleurs, le Fonds dispose de marges de crédit bancaires lui accordant un accès supplémentaire à des sources de liquidités.

Au 31 mai 2010, le ratio d'actifs financiers liquides<sup>15</sup> en pourcentage des actifs sous gestion était de 51,0 % (51,2 % au 31 mai 2009), ce qui démontre, de l'avis de la direction, que le Fonds dispose des liquidités nécessaires pour faire face à toutes ses obligations et à tous ses engagements.

## RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent à toutes les activités du Fonds et correspond au risque de subir des pertes en raison de l'inadéquation ou de l'échec de certains processus ou systèmes mis en place, de facteurs humains ou d'événements externes. Ce risque comprend également le risque juridique.

Nous gérons le risque opérationnel en assurant la mise en place et l'efficacité des politiques, normes et procédures nécessaires. Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, les principes et mécanismes de contrôle sont surveillés et révisés périodiquement. Les principes directeurs suivants appuient la gestion du risque opérationnel et l'efficacité du cadre de gestion dont s'est doté le Fonds :

- un personnel compétent et bien formé ;
- un programme de gestion de la relève ;
- une culture d'intégrité ;
- la séparation des fonctions incompatibles ;
- l'adoption d'un concept d'indépendance inspiré de la réglementation en valeurs mobilières applicable aux sociétés publiques ;
- la délégation de pouvoirs décisionnels à des conseils sectoriels dont la majorité des membres sont indépendants ;
- l'encadrement du processus d'évaluation des investissements en capital de développement ;
- la mise en place d'un programme-cadre de conformité financière ;
- l'encadrement du développement technologique et de la sécurité de l'information ;
- un processus de planification de la reprise des activités advenant une interruption des affaires ;
- une vigie continue concernant l'évolution de la législation, de la réglementation et des normes applicables, incluant la conformité du Fonds à leur égard ;
- la détermination et l'évaluation des risques au moment de l'introduction de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

Les codes d'éthique et de déontologie définissent, entre autres, les règles de conduite des employés, des dirigeants et des administrateurs, afin d'éviter, par exemple, les situations de conflits d'intérêts. Chaque employé ou dirigeant doit, dans le cadre de ses fonctions, accorder priorité aux intérêts du Fonds par rapport à ses intérêts personnels et à ceux de tierces parties. Il doit également éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts réel, éventuel ou apparent. Les codes d'éthique et de déontologie prohibent, entre autres, la réalisation de certaines transactions personnelles jugées conflictuelles, incluant la réception de certains cadeaux et l'utilisation d'un avantage, d'une information ou d'un intérêt quelconque lié au Fonds qui serait incompatible avec les fonctions et responsabilités professionnelles d'un employé. Les codes proscrivent également la divulgation par les administrateurs et les employés, pour des fins autres que celles qu'implique l'exercice de leurs fonctions, des informations confidentielles obtenues dans cet exercice. Tous les employés doivent remplir sur une base annuelle une déclaration d'intérêts détenus et une déclaration sur la conformité de leur conduite au code.

Le code d'éthique et de déontologie du personnel cadre et syndiqué a été mis à jour en 2009, et une formation a été dispensée à tous les employés. Le code prévoit maintenant un mécanisme de signalement des situations non conformes au code ayant trait aux informations financières ou comptables ou à des illégalités.

Afin de diversifier sa gestion des actifs financiers, le Fonds fait aussi appel à des gestionnaires externes spécialisés et effectue des prises de participation dans des fonds spécialisés. Quand cela est opportun, le Fonds souscrit une assurance qui permet de transférer certaines composantes du risque opérationnel lié à ces opérations à des assureurs.

15. Les actifs financiers liquides sont les titres à revenu fixe (encaisse, obligations et titres du marché monétaire) ainsi que les actions cotées du portefeuille des autres investissements et certaines actions cotées du portefeuille d'investissements en capital de développement.

## AUTRES RISQUES

Le Fonds est également soumis à d'autres risques, tels le risque stratégique et le risque de réputation, qui peuvent aussi entraîner des incidences financières défavorables.

Le risque stratégique, lequel comprend le risque de concurrence et le risque lié à des modifications de la réglementation, correspond à l'éventualité de subir une perte résultant de la mise en application de stratégies inefficaces, de l'absence de stratégies d'affaires intégrées ou de l'incapacité d'adapter les stratégies à l'évolution de la conjoncture des affaires. Ce risque est géré par l'entremise de processus de vigie et de planification stratégique et opérationnelle qui font appel à tous les secteurs de l'organisation, et les planifications sont ensuite approuvées par le conseil d'administration. Le comité de direction assure ensuite un suivi périodique des plans d'affaires de tous les secteurs. Toute décision stratégique ou modification aux orientations prises pouvant avoir une incidence importante sur le Fonds est préalablement autorisée par les instances appropriées, en fonction de leur autorité déléguée.

Le risque de réputation correspond à la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, entraîne ou puisse entraîner des pertes, une baisse de la liquidité ou un effritement de la clientèle. Le Fonds gère et contrôle son risque de réputation au moyen de programmes de formation appropriés, d'une vérification diligente légale et financière pour tous ses dossiers d'investissements en capital de développement, et de saines pratiques de gouvernance, et par l'application d'un ensemble de politiques et procédures, ainsi que par l'appropriation des codes d'éthique et de déontologie par l'ensemble des dirigeants et du personnel. Le Fonds a pour pratique d'être un citoyen corporatif responsable en prenant en compte des considérations d'ordres éthique, social et environnemental dans ses décisions d'investissement. Le Fonds a aussi adopté une politique guidant l'exercice du droit de vote dans les entreprises publiques, ainsi qu'un code de conduite à l'international. Il veille également à ce que toute information financière communiquée à l'externe soit véridique et ait été préalablement validée.

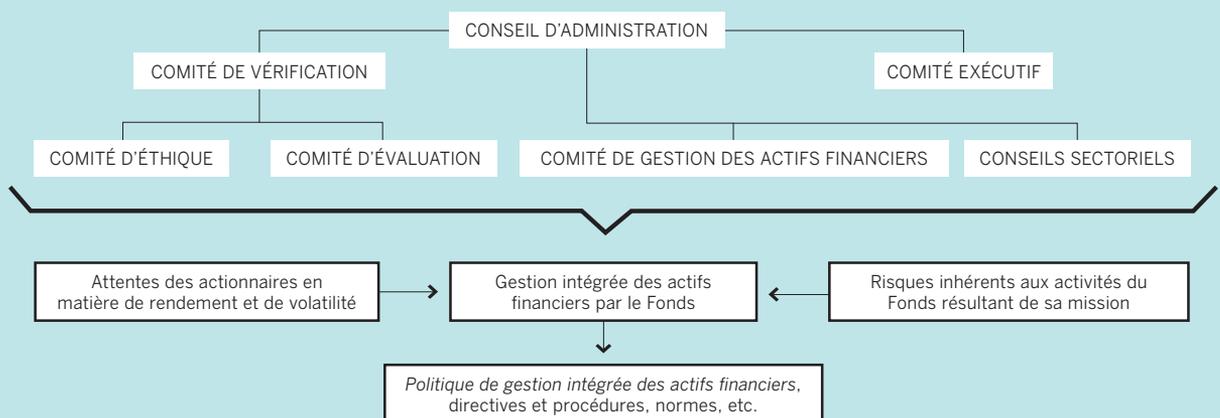
Le Fonds a mis en place en 2008 une *Politique de divulgation* qui touche l'ensemble des informations financières et non financières qui sont publiées ou communiquées à l'externe, ainsi que celles qui font l'objet d'une diffusion à l'interne à un grand nombre d'employés. La politique a pour principaux objectifs de : fournir un cadre de référence et des normes en matière de communication de l'information ; assurer que les informations communiquées ont été préparées et validées avec rigueur ; sensibiliser les employés du Fonds aux principes applicables en matière de divulgation ; et préciser les rôles et responsabilités des principaux intervenants en matière de divulgation.

L'application de cette politique est encadrée par un comité de divulgation, lequel est composé de dirigeants du Fonds. Ce comité a pour principales responsabilités : d'établir des balises en matière de communication de l'information ; de mettre en œuvre, de tenir à jour et d'assurer le respect de la *Politique de divulgation* ; et de s'assurer de l'existence, de la pertinence et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information. Le comité de divulgation rend compte de ses activités au comité de direction.

## GOVERNANCE

### GOVERNANCE DES RISQUES

La gestion générale des opérations du Fonds de solidarité FTQ est assurée par un comité de direction, composé du président-directeur général et de hauts dirigeants. La gouvernance des risques étant une composante essentielle de la gestion intégrée des actifs financiers, le Fonds s'est muni d'un cadre de gestion visant à assurer que l'application des stratégies de gestion et de contrôle des risques, ainsi que les décisions opérationnelles qui en découlent, tiennent compte du niveau du risque acceptable établi. Ce cadre de gestion se présente comme suit :



Notre structure de gouvernance, sur le plan des risques, comprend un ensemble de politiques approuvées par le conseil d'administration. Les politiques, normes, directives et procédures sont régulièrement réévaluées afin qu'elles intègrent les meilleures pratiques qui soient. Fait à noter, les fonctions de président du conseil d'administration du Fonds et de président-directeur général sont distinctes.

La *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* est une pièce maîtresse de ce cadre de gestion. Cette politique définit la répartition cible des actifs financiers qui permet au Fonds de remplir sa mission tout en respectant le rapport rendement-risque souhaité, grâce à une saine diversification permettant d'atténuer la volatilité de ce même rendement d'un semestre à l'autre. La politique fixe également les objectifs, balises et limites à l'intérieur desquels les gestionnaires et les spécialistes doivent exercer leurs fonctions pour bien remplir leur mandat. Dans les faits, la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* est composée de plusieurs politiques qui couvrent les principes généraux, les orientations, et les limites et balises applicables aux différentes catégories d'actifs, dont une politique distincte applicable au secteur Investissements. Les directives et procédures détaillées qui encadrent la gestion des actifs financiers sur une base opérationnelle sont présentées distinctement, ce qui en facilite l'application.

La démarche qui vise la mise en place d'un cadre de gestion intégrée des risques, lancée pendant l'exercice, a également eu certains effets sur la structure de gouvernance des risques. Les rôles et responsabilités des instances du Fonds, des comités à l'interne et des principaux intervenants concernés ont été précisés. C'est ainsi que le conseil d'administration du Fonds a reconfirmé sa responsabilité à l'égard de la gestion intégrée des risques, tout en déléguant au comité exécutif le suivi des travaux et de leurs résultats sur ce plan. Le vice-président responsable du cadre de gestion intégrée des risques relève directement du président-directeur général dans l'exercice de ses fonctions.

## PRINCIPALES INSTANCES

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce certaines fonctions particulières, à savoir :

- il s'assure du respect de la mission du Fonds en toute circonstance, telle que libellée dans la loi constitutive du Fonds ;
- il approuve les grandes orientations, politiques et stratégies d'affaires du Fonds ;
- il approuve les recommandations en matière d'investissement qui relèvent de sa responsabilité ;
- il s'assure que le Fonds, en tant qu'investisseur, se comporte comme une entreprise socialement responsable, dans la mesure applicable ;
- il évalue la performance du Fonds sur une base régulière.

Les membres du conseil d'administration sont nommés ou élus selon les règles énoncées dans la loi constitutive du Fonds. Dans la réalisation de son mandat, le conseil délègue une partie de ses responsabilités aux comités suivants :

### COMITÉ EXÉCUTIF, CONSEILS SECTORIELS ET AUTRES CONSEILS DÉLÉGUÉS

En plus du conseil d'administration, des conseils délégués assurent les décisions relatives aux investissements en capital de développement. Ces conseils délégués sont constitués du comité exécutif et des quatre conseils sectoriels (Traditionnel, Nouvelle économie, Portefeuille minier et Redressement et participations majoritaires). Tout dossier d'investissement en capital de développement de 5 millions \$ ou plus doit être soumis à l'autorisation du conseil d'administration, ou à l'autorisation du comité exécutif lorsque le conseil d'administration n'est pas en mesure de se réunir en temps opportun. Toutefois, chacun de ces dossiers doit être recommandé par le conseil sectoriel correspondant. Tout dossier d'investissement de moins de 5 millions \$ relève de l'autorité du conseil sectoriel correspondant. Le conseil sectoriel pour le Secteur traditionnel a été établi en mai 2009. Auparavant, son mandat était exercé par le comité exécutif. Les quatre conseils sectoriels sont composés majoritairement de membres indépendants.

### COMITÉ DE VÉRIFICATION

Ce comité est composé exclusivement de membres indépendants et a notamment pour mandat de : recommander pour approbation par le conseil d'administration les états financiers vérifiés et le rapport de gestion ; approuver les principes d'évaluation des investissements en capital de développement et recevoir le rapport du comité d'évaluation ; s'enquérir de l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction et du fait qu'ils ne sont pas outrepassés ; s'enquérir du processus de conformité et de gestion des risques visant la préparation des états financiers du Fonds et formuler des commentaires ; recevoir le rapport du comité d'éthique et superviser l'application du code d'éthique des administrateurs. Le comité s'assure aussi de la conformité du Fonds aux lois, règlements et ententes qui régissent ses opérations et qui peuvent avoir une incidence financière importante. Le comité de vérification rend compte de ses activités au conseil d'administration et lui fait des recommandations lorsque nécessaire.

Par ailleurs, un comité d'éthique composé de membres de la direction soutient le comité de vérification en veillant à l'application des codes d'éthique et de déontologie du Fonds.

## COMITÉ DE GESTION DES ACTIFS FINANCIERS

Ce comité est responsable de la surveillance de la mise en œuvre, du respect et du maintien à jour de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, y compris de la *Politique d'investissement* ainsi que des politiques applicables aux différentes catégories d'actifs du secteur Placements. Son principal mandat est d'assurer la coordination et l'arrimage de la gestion de ces actifs. À ce titre, il recommande au conseil d'administration la vision d'ensemble et les orientations à adopter en matière de gestion des actifs financiers. Il s'assure également du suivi de la performance et de l'évolution du rapport rendement-risque, et veille à ce que les activités du Fonds soient conformes à toutes ses politiques touchant la gestion de ses actifs financiers, et à ce que les directives et les procédures soient adéquates et suffisantes. Ce comité rend compte semestriellement de ses activités au conseil d'administration et lui fait des recommandations lorsque nécessaire.

## COMITÉ D'ÉVALUATION

Composé majoritairement d'évaluateurs qualifiés indépendants, le comité d'évaluation a été créé par le Fonds au cours du deuxième semestre de l'exercice 2008-2009 avec pour mandat de fournir une assurance raisonnable que le processus utilisé pour l'évaluation du portefeuille d'investissements en capital de développement est conforme aux exigences du *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*. Le comité d'évaluation rend compte semestriellement de ses activités au comité de vérification.

## CADRE D'ÉVALUATION

Les investissements en capital de développement et les autres investissements sont présentés au bilan à leur juste valeur<sup>16</sup>. Toutefois, la majorité des investissements en capital de développement réalisés par le Fonds sont faits dans des entreprises privées ou des fonds spécialisés pour lesquels une juste valeur doit être établie, puisque les titres émis par ces entreprises ou ces fonds ne font pas l'objet de transactions sur un marché public organisé. Des évaluateurs spécialisés à l'emploi du Fonds déterminent la juste valeur de ces investissements. Au plan hiérarchique, ils relèvent de la première vice-présidence aux finances, et leurs travaux sont appuyés par un processus structuré comportant plusieurs étapes de vérification et de validation. Ce cadre permet d'attester la qualité, l'uniformité et l'intégrité du travail effectué, et ainsi la juste valeur établie.

Le cadre de gestion applicable au processus d'évaluation des investissements en capital de développement est précisé dans le *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*. Entre autres, le Règlement précise les qualifications minimales exigées des évaluateurs spécialisés à l'emploi du Fonds, ainsi que l'instance responsable d'approuver les principes d'évaluation utilisés. Le Règlement exige aussi que toute information pertinente concernant les évaluations (à l'exclusion des entreprises publiques évaluées à la cote) soit soumise à un comité d'évaluation indépendant. De plus, une attestation doit être signée par le président-directeur général et le chef de la direction financière du Fonds, selon laquelle le processus d'évaluation précisé dans le Règlement a été respecté et confirmant la juste valeur globale du portefeuille d'investissements en capital de développement. Depuis le 31 mai 2009, cette attestation est déposée au comité de vérification sur une base semestrielle.

## GOVERNANCE FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice, le Fonds a terminé ses travaux d'élaboration d'un programme-cadre de conformité financière, communément nommé *Confor*. Bien qu'il ne soit pas assujéti à l'application du règlement 52-109 des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le Fonds a choisi de s'inspirer des principes édictés dans ce règlement, exprimant ainsi sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. Ce cadre vise les contrôles fournissant une assurance raisonnable que l'information financière produite et communiquée est fiable, et que les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction a pour responsabilité de concevoir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Elle doit également en évaluer périodiquement la conception et l'efficacité.

Au cours de l'exercice, le Fonds a évalué la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi que la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information. De plus, au 31 mai 2010, le Fonds a effectué, pour la première fois, l'évaluation complète de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Une attestation a été signée par le président-directeur général et le chef de la direction financière au 31 mai 2010, confirmant leur responsabilité à cet égard. Une attestation a également été signée par ces mêmes dirigeants au 30 novembre 2009 (période intermédiaire), confirmant leur responsabilité face à l'évaluation de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Ces attestations ont été déposées sur SEDAR. Un mécanisme de sous-attestation par plusieurs des dirigeants du Fonds est également venu appuyer la signature de ces attestations.

Les conclusions de la direction sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information sont présentées ci-après.

16. L'utilisation de la juste valeur correspond aux meilleures pratiques reconnues par les sociétés de capital de risque et les fonds de capitaux privés. En résumé, la juste valeur se définit comme le montant pour lequel un élément d'actif pourrait être échangé entre parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance.

## **RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES CONTRÔLES INTERNES**

La direction a pour responsabilité de concevoir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Elle doit également en évaluer périodiquement la conception et l'efficacité. Elle a évalué la conception des contrôles en utilisant le cadre de référence COSO (Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway), et, en ce qui concerne les contrôles liés aux technologies de l'information, le cadre de référence COBIT (Control Objectives for Information and Related Technology), deux cadres reconnus en matière de gouvernance financière.

### **CONCLUSIONS SUR LA CONCEPTION ET L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au 31 mai 2010, la direction a évalué la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les travaux réalisés lui ont permis de conclure que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont adéquatement conçus et fonctionnent efficacement, de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2010, aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière n'a été apporté qui aurait eu, ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ceux-ci.

### **CONCLUSIONS SUR LA CONCEPTION ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Au 31 mai 2010, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information. Les travaux réalisés lui ont permis de conclure que les contrôles et procédures de communication de l'information sont adéquatement conçus et fonctionnent efficacement, de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information communiquée est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis en vertu de la réglementation, et qu'elle est communiquée à la direction au moment opportun aux fins de prise de décision.

# ÉTATS FINANCIERS

## Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité du conseil d'administration, qui délègue à la direction la responsabilité de les préparer.

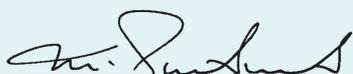
Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers surtout par l'entremise du comité de vérification, formé uniquement d'administrateurs ne faisant pas partie du personnel du Fonds. Les vérificateurs mandatés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou non de la direction.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité concernant l'exactitude et la fiabilité de l'information financière, la direction dispose d'un système de contrôle interne qui donne l'assurance que les informations financières sont fiables, qu'elles constituent une base adéquate pour l'établissement des états financiers, et que les éléments d'actif du Fonds sont convenablement comptabilisés et préservés.

Ces états financiers, vérifiés par Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, et Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., comptables agréés, présentent l'information financière disponible au 23 juin 2010 et ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les renseignements financiers présentés ailleurs dans ce rapport sont conformes aux états financiers du Fonds qui ont été approuvés par le conseil d'administration.

Le premier vice-président aux finances,



Michel Pontbriand, CA

Montréal, le 23 juin 2010

## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires du  
Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.),

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) aux 31 mai 2010 et 2009 et les états des résultats, des évolutions de l'actif net et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mai 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 10881



<sup>2</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 7023

Montréal, le 23 juin 2010

# BILANS

AUX 31 MAI

(en milliers, sauf l'actif net par action)	2010 \$	2009 \$
<b>Actif</b>		
Investissements en capital de développement (note 5)	3 920 407	3 353 254
Autres investissements (note 6)	3 670 163	3 246 958
Débiteurs et autres actifs (note 9)	177 201	760 259
Encaisse	8 536	16 516
Immobilisations (note 10)	62 011	63 959
Impôts sur les bénéfices	4 156	4 791
Impôts futurs (note 18)	685	969
	<u>7 843 159</u>	<u>7 446 706</u>
<b>Passif</b>		
Montants sous gestion (note 11)	363 810	368 386
Créditeurs et autres passifs (note 13)	184 169	702 910
Impôts futurs (note 18)	828	689
	<u>548 807</u>	<u>1 071 985</u>
<b>Actif net</b> (note 14)	<u>7 294 352</u>	<u>6 374 721</u>
Nombre d'actions de catégorie A, série 1 et série 2, en circulation (note 14)	305 951	291 733
<b>Actif net par action de catégorie A, série 1 et série 2</b>	<u>23,84</u>	<u>21,78</u>

Éventualités (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



YVON BOLDUC, ADMINISTRATEUR



MICHEL ARSENAULT, ADMINISTRATEUR

# RÉSULTATS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers, sauf le bénéfice (la perte) par action)	2010 \$	2009 \$
<b>Produits</b>		
Intérêts (note 16)	169 051	173 571
Dividendes	52 912	65 325
	<b>221 963</b>	<b>238 896</b>
<b>Charges</b> (note 17)		
Frais corporatifs	37 558	33 741
Frais d'investissements en capital de développement et autres investissements	29 428	30 771
Frais de développement et d'administration de l'Actionnariat et de la Formation économique	38 522	38 253
Taxe sur le capital	5 314	3 135
Amortissement du développement informatique et des autres immobilisations	4 467	3 898
	<b>115 289</b>	<b>109 798</b>
<b>Revenu net de placement avant impôts</b>	<b>106 674</b>	<b>129 098</b>
Impôts (note 18)	21 806	11 750
<b>Revenu net de placement</b>	<b>84 868</b>	<b>117 348</b>
<b>Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements</b>		
Réalisés	65 717	(380 929)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	451 504	(653 834)
Frais de transaction	(1 830)	(1 566)
	<b>515 391</b>	<b>(1 036 329)</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>600 259</b>	<b>(918 981)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A, série 1 et série 2	298 740	291 160
<b>Bénéfice (perte) par action de catégorie A, série 1 et série 2</b>	<b>2,01</b>	<b>(3,16)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF NET

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

	Capital-actions (note 14)				Surplus d'apport (note 14)	Bénéfices non répartis (déficit)		Actif net
	Catégorie A		Catégorie G	Souscrit		Réalisés	Non réalisés	
	Série 1	Série 2						
(en milliers)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>2010</b>								
Solde au début	5 844 350	72 019	20 125	443	1 230 575	-	(792 791)	6 374 721
Bénéfice net						148 755	451 504	600 259
Émissions d'actions	649 311	10 774						660 085
Variation nette des souscriptions d'actions				(1)				(1)
Rachats d'actions	(301 973)	(5 917)			(1 594)	(31 228)		(340 712)
Virements (note 14)	85 000		(20 125)		20 125	(85 000)		-
<b>Solde à la fin</b>	<b>6 276 688</b>	<b>76 876</b>	<b>-</b>	<b>442</b>	<b>1 249 106</b>	<b>32 527</b>	<b>(341 287)</b>	<b>7 294 352</b>
<b>2009</b>								
Solde au début	6 586 758	78 538	20 125	377	368 883	369 190	(138 957)	7 284 914
Perte nette						(265 147)	(653 834)	(918 981)
Émissions d'actions	645 093	10 231						655 324
Variation nette des souscriptions d'actions				66				66
Rachats d'actions	(567 501)	(16 750)			(11 676)	(50 675)		(646 602)
Virements (note 14)	(820 000)				873 368	(53 368)		-
<b>Solde à la fin</b>	<b>5 844 350</b>	<b>72 019</b>	<b>20 125</b>	<b>443</b>	<b>1 230 575</b>	<b>-</b>	<b>(792 791)</b>	<b>6 374 721</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers)	2010 \$	2009 \$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Revenu net de placement	84 868	117 348
Éléments sans effet sur la trésorerie et variation des éléments hors-caisse		
Revenus capitalisés - investissements en capital de développement	(4 738)	(5 117)
Intérêts capitalisés - montants sous gestion	14 418	15 509
Amortissement du développement informatique et des autres immobilisations	4 467	3 898
Impôts futurs	423	(3 001)
Débiteurs et autres actifs	402 999	33 743
Créditeurs et autres passifs	(409 111)	20 449
Impôts sur les bénéfices	1 245	(19 790)
Autres	7 009	8 518
Frais de transactions	(1 893)	(1 566)
	<b>99 687</b>	<b>169 991</b>
<b>Activités de financement</b>		
Apports de montants sous gestion	83 257	92 713
Retraits de montants sous gestion	(105 065)	(130 587)
Émissions et souscriptions d'actions	660 084	655 390
Actions rachetées	(341 940)	(644 786)
	<b>296 336</b>	<b>(27 270)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'investissements en capital de développement	(642 054)	(792 256)
Produits de cessions d'investissements en capital de développement	356 787	324 080
Acquisitions d'autres investissements	(15 173 076)	(14 047 794)
Produits de cessions d'autres investissements	15 056 648	14 389 316
Développement informatique	(875)	(725)
Autres immobilisations	(1 433)	(5 499)
	<b>(404 003)</b>	<b>(132 878)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	<b>(7 980)</b>	<b>9 843</b>
<b>Encaisse au début</b>	<b>16 516</b>	<b>6 673</b>
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>8 536</b>	<b>16 516</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation incluent des impôts versés de 20,7 millions \$ (2009, 34,5 millions \$).

---

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## 1. LOI CONSTITUTIVE

### **STATUTS ET OBJECTIFS DU FONDS**

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le Fonds), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, est une compagnie à fonds social ayant pour objectifs :

- a) de faire des investissements dans des entreprises québécoises et de leur fournir des services dans le but de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois ;
- b) de favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie et de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec ;
- c) de stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux entreprises québécoises ;
- d) de favoriser le développement des entreprises admissibles en invitant les travailleurs et travailleuses à participer à ce développement par la souscription aux actions du Fonds.

Pour ce faire, le Fonds vise à concentrer la majeure partie de ses investissements en capital de développement dans des placements non garantis, principalement dans de petites et moyennes entreprises (PME) situées au Québec. En règle générale, la participation du Fonds dans des projets vise à demeurer minoritaire.

### **NORME DE 60 %**

Le Fonds peut faire des investissements en capital de développement dans toute entreprise, avec ou sans garantie. Toutefois, au cours de chaque exercice financier, la part des investissements en capital de développement du Fonds dans des entreprises admissibles qui ne comporte aucune garantie doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen du Fonds de l'exercice précédent.

Si le Fonds fait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage, les émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour l'exercice financier suivant sont limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par prélèvement sur la paie et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Le pourcentage des investissements en capital de développement moyens admissibles au regard de l'actif net moyen de l'exercice précédent se situe à 66,2 % (2009, 61,7 % en tenant compte de l'assouplissement temporaire accordé par le gouvernement du Québec le 9 novembre 2007).

Puisque le pourcentage minimal de la norme est atteint au 31 mai 2010, les règles régissant la norme de 60 % ne limitent pas le montant des émissions d'actions pour l'exercice 2010-2011.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds est une société de placement en vertu de la note d'orientation en comptabilité sur les Sociétés de placement du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) et applique, à cet égard, les principes comptables y afférents.

L'état du résultat étendu n'est pas présenté, car il n'y a pas de différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le résultat étendu.

### **UTILISATION D'ESTIMATIONS**

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses, notamment dans l'établissement de provisions et l'évaluation à la juste valeur des investissements en capital de développement et autres investissements, qui influent sur les montants figurant dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

### **COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction à la juste valeur.

Les Débiteurs et autres actifs sont classés comme prêts et créances ; les Montants sous gestion et les Crédeurs et autres passifs sont classés comme autres passifs. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur.

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

### **ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Tous les investissements en capital de développement et autres investissements sont évalués à la juste valeur établie de la façon suivante :

#### **a) Instruments financiers non cotés**

Les instruments financiers non cotés sont constitués d'actions, de parts de sociétés, de prêts et avances, de garanties et cautionnements, d'obligations et d'instruments du marché monétaire.

Ces instruments sont évalués à la juste valeur en fonction de techniques et de modèles d'évaluation appropriés qui peuvent ne pas être principalement basés sur des informations de marché observables. Les informations de marché observables sont appliquées aux modèles d'évaluation si elles sont disponibles.

La juste valeur déterminée s'appuie sur des hypothèses raisonnables dont tiendraient compte des parties dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance. Certaines hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur la juste valeur dont celles retenues pour déterminer les flux monétaires caractéristiques, le niveau de risque et le taux de croissance futur associés à ces flux en tenant compte des conditions économiques, des perspectives d'avenir du secteur d'activité concerné et des conditions propres à l'entreprise.

Les parts de fonds de fonds de couverture sont évaluées à la valeur établie par leur administrateur respectif à la date la plus rapprochée de celle du bilan du Fonds.

#### **b) Instruments financiers cotés**

Les instruments financiers cotés sont constitués d'actions, de parts de sociétés, d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Ces instruments sont évalués au cours acheteur à la clôture des marchés à la date du bilan. Lorsque exceptionnellement le marché d'un instrument financier n'est pas actif, celui-ci est alors évalué selon des techniques d'évaluation appropriées dont, entre autres, les méthodes établies pour les instruments financiers non cotés.

#### **c) Instruments financiers dérivés**

Ces instruments sont évalués selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, entre autres, des modèles d'évaluation d'options utilisant notamment le cours acheteur pour les actifs et le cours vendeur pour les passifs à la clôture des marchés à la date du bilan.

### **PRÊTS DE TITRES, TITRES ACHETÉS EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE ET TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT**

Afin de dégager des produits supplémentaires, le Fonds participe au programme de prêts de titres mis en place par son fiduciaire sur les titres dont il a la garde. Ce programme permet de conclure des opérations de prêts de titres, des opérations d'achats de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre à court terme, à un prix et à une date prédéterminés. Ces conventions de revente sont comptabilisées à l'actif sous Débiteurs et autres actifs au prix de vente prédéterminé par l'engagement. Le programme permet également de conclure des opérations de ventes de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les racheter à court terme, à un prix et à une date prédéterminés. Ces conventions de rachat sont comptabilisées au passif sous Crédeurs et autres passifs au prix de rachat prédéterminé par l'engagement. Les produits découlant de la participation du Fonds à ce programme sont présentés sous Intérêts à l'état des résultats.

### **IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée probable de vie utile selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux</b>
Bâtisses	linéaire	2,5 %
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20,0 %
Équipement informatique	linéaire	25,0 %
Développement informatique	linéaire	33,3 %

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

---

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### CONSTATATION DES PRODUITS

#### Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### Dividendes

Les dividendes non cumulatifs sont comptabilisés à la date de leur déclaration et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### Gains et pertes sur investissements en capital de développement et autres investissements

Les gains et les pertes réalisés résultant de cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et présentés sous Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements à l'état des résultats et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût moyen sans égard à la plus-value ou moins-value non réalisée comptabilisée au cours des exercices antérieurs, laquelle est renversée et prise en compte sous Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée.

### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, multipliés par les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés.

### CONVERSION DE DEVICES

Les éléments d'actif et de passif monétaires et ceux comptabilisés à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges en devises sont convertis au taux de change à la date de transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats.

### AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des prestations de retraite gagnées et des avantages complémentaires de retraite des gestionnaires et des employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des actifs des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des employés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes se situe entre 9,8 et 12,8 années pour 2010 (2009, entre 9,8 et 14,5 années).

## 3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

### ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le Fonds applique depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009 les recommandations du chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre présente les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de ces normes n'a aucune incidence sur le résultat net et l'actif net par action au 31 mai 2010.

### 3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

#### INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds applique les modifications apportées au chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir* du Manuel de l'ICCA qui sont entrées en vigueur pour les exercices terminés après le 30 septembre 2009. Ces modifications visent les informations à fournir concernant la juste valeur des instruments financiers et le risque de liquidité. L'adoption de ces modifications n'a aucune incidence sur le résultat net et l'actif net par action au 31 mai 2010.

De l'information doit maintenant être présentée aux notes complémentaires sur la répartition des évaluations à la juste valeur des instruments financiers, selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Juste valeur fondée sur les cours de marché (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.

Niveau 2 : Juste valeur fondée sur les prix cotés pour des instruments financiers semblables ou fondée sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont basées sur des informations de marché observables.

Niveau 3 : Juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas basées sur des informations de marché observables.

Les informations sont présentées à la note 7.

### 4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

#### NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé que les PCGR du Canada seront remplacés par les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Le CNC a proposé récemment que les entités, tel le Fonds, qui appliquent actuellement la note d'orientation en comptabilité sur les sociétés de placement puissent continuer d'appliquer les normes canadiennes actuelles jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le Fonds respecte son plan de conversion aux IFRS. Des informations supplémentaires sont présentées dans la section « Événements récents » du *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2010*, présentée aux pages 35 à 37 et disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com) ou à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 5. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, vérifié, est présenté aux pages 75 à 82 et disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com) ou à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

(en milliers)	2010			2009		
	Coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Coût \$	Moins-value non réalisée \$	Juste valeur \$
Non garantis						
Actions et parts cotées	592 198	10 728	602 926	678 704	(214 322)	464 382
Actions et parts non cotées	1 904 449	(25 623)	1 878 826	1 718 856	(73 618)	1 645 238
Prêts, obligations et avances	1 485 819	(77 495)	1 408 324	1 380 457	(173 284)	1 207 173
Garantis						
Prêts, obligations et avances	45 548	(15 217)	30 331	39 589	(3 128)	36 461
	<b>4 028 014</b>	<b>(107 607)</b>	<b>3 920 407</b>	<b>3 817 606</b>	<b>(464 352)</b>	<b>3 353 254</b>

La rubrique Investissements en capital de développement inclut des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 251 millions \$ (2009, 182,8 millions \$).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## 5. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

### RÉPARTITION DES PRÊTS, OBLIGATIONS ET AVANCES PAR ÉCHÉANCE

Échéance (en milliers)	Prêts, obligations et avances à la juste valeur				Total \$
	Taux variables	Taux fixes			
	\$	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	5 ans et plus \$	
<b>2010</b>					
Non garantis	37 838	253 315	441 944	675 227	1 408 324
Taux moyen effectif	12,0 %	1,6 <sup>1</sup> %	9,5 %	7,4 %	
Garantis	963	18 328	11 040	–	30 331
Taux moyen effectif	4,3 %	12,0 %	12,4 %	7,2 %	
<b>2009</b>					
Non garantis	36 434	264 869	384 259	521 611	1 207 173
Taux moyen effectif	10,4 %	1,0 <sup>1</sup> %	9,6 %	7,1 %	
Garantis	1 238	26 287	8 936	–	36 461
Taux moyen effectif	4,3 %	13,4 %	10,4 %	7,2 %	

1. Ce taux moyen inclut des avances remboursables à demande ne portant pas intérêt faites à une société en propriété exclusive au montant de 236,1 millions \$ (2009, 242,2 millions \$). En excluant ces avances, le taux moyen effectif serait de 9,1 % (2009, 10,3 %).

### RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers)	Secteur d'activité				Total \$
	Investissements technologiques \$	Manufacturier et primaire \$	Services et tourisme \$	Fonds régional ou local et immobilier \$	
<b>2010</b>					
Coût	859 021	1 117 891	1 368 965	682 137	4 028 014
Plus-value (moins-value) non réalisée	(279 397)	(119 456)	143 699	147 547	(107 607)
Juste valeur	579 624	998 435	1 512 664	829 684	3 920 407
Répartition des investissements effectués par les fonds régionaux ou locaux	18 814	72 673	63 821	(155 308)	–
Fonds engagés mais non déboursés <sup>1</sup>	508 889	116 837	113 623	82 519	821 868
Garanties et cautionnements <sup>2</sup>		11 985	8 431	21 500	41 916
Risque maximal	1 107 327	1 199 930	1 698 539	778 395	4 784 191
<b>2009</b>					
Coût	887 644	994 029	1 266 787	669 146	3 817 606
Plus-value (moins-value) non réalisée	(350 325)	(243 582)	(2 477)	132 032	(464 352)
Juste valeur	537 319	750 447	1 264 310	801 178	3 353 254
Répartition des investissements effectués par les fonds régionaux ou locaux	13 705	73 883	53 597	(141 185)	–
Fonds engagés mais non déboursés <sup>1</sup>	561 650	364 965	182 382	100 494	1 209 491
Garanties et cautionnements <sup>2</sup>		11 278	1 986	21 500	34 764
Risque maximal	1 112 674	1 200 573	1 502 275	781 987	4 597 509

1. Les fonds engagés mais non déboursés comportent des échéances et représentent les investissements en capital de développement qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Des engagements d'un montant de 193,5 millions \$ (2009, 193,2 millions \$) sont en devises, libellés principalement en dollars américains.

2. En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, lorsque le Fonds fait un investissement en capital de développement sous la forme d'une garantie ou d'un cautionnement, il doit établir et maintenir pour la durée d'un tel investissement une réserve équivalente à au moins 50 % de sa valeur. Cette réserve est constituée à même Autres investissements.

## 5. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

Le Fonds a octroyé des garanties et cautionnements qui ne comportent généralement pas d'échéances spécifiques et qui sont des engagements irrévocables du Fonds à effectuer les paiements d'entreprises partenaires qui ne pourraient pas respecter leurs obligations envers des tiers, pour un montant maximal total non actualisé et aux fins suivantes :

(en milliers)	2010 \$	2009 \$
Pour des emprunts sur des projets immobiliers – avec recours	21 500	21 500
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – sans recours	4 028	4 778
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – avec recours	16 388	8 486
	<b>41 916</b>	<b>34 764</b>

Au 31 mai 2010, la moins-value non réalisée relativement aux garanties et cautionnements est de 2,6 millions \$ (2009, aucune moins-value non réalisée) et est présentée sous Crédeurs et autres passifs.

De plus, dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions prévoyant des indemnités. Ces indemnités concernent habituellement les cessions d'investissements en capital de développement pour les représentations et garanties données et la responsabilité des administrateurs ou dirigeants du Fonds ou ses représentants auprès d'entreprises partenaires. Cette dernière responsabilité est couverte, à certaines conditions, par une assurance responsabilité. La nature de ces conventions ne permet pas de faire une estimation raisonnable du montant maximal que le Fonds pourrait devoir payer aux contreparties. La direction du Fonds estime qu'il y a très peu de risques que ces obligations, en tenant compte des provisions constituées, occasionnent des charges importantes additionnelles.

## 6. AUTRES INVESTISSEMENTS

Le *Relevé des autres investissements*, non vérifié, est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com) ou à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

(en milliers)	2010			2009		
	Coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$
Actions et parts	1 390 033	(101 870)	1 288 163	1 354 078	(163 394)	1 190 684
Parts de fonds de fonds de couverture	230 307	(9 813)	220 494	249 701	(27 986)	221 715
Obligations	2 011 697	10 605	2 022 302	1 696 472	(58 355)	1 638 117
Instruments du marché monétaire	116 487	103	116 590	119 106	104	119 210
	<b>3 748 524</b>	<b>(100 975)</b>	<b>3 647 549</b>	<b>3 419 357</b>	<b>(249 631)</b>	<b>3 169 726</b>
Instruments financiers dérivés	1 692	20 922	22 614	-	77 232	77 232
	<b>3 750 216</b>	<b>(80 053)</b>	<b>3 670 163</b>	<b>3 419 357</b>	<b>(172 399)</b>	<b>3 246 958</b>

La rubrique Autres investissements inclut des titres en devises d'une juste valeur de 1 109,9 millions \$ (2009, 911,1 millions \$), dont principalement 636,3 millions \$ (2009, 512,5 millions \$) en dollars américains, 167,7 millions \$ (2009, 160,8 millions \$) en euros et 135,8 millions \$ (2009, 106,2 millions \$) en livres sterling.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## 6. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

### RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

#### OBLIGATIONS

Échéance (en milliers)	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	De 5 à 10 ans \$	De 10 à 20 ans \$	De 20 à 30 ans \$	30 ans et plus \$	Total \$
<b>2010</b>							
Juste valeur	74 752	818 245	519 571	160 384	357 869	91 481	2 022 302
Coût	75 684	825 837	507 745	156 387	349 633	96 411	2 011 697
Valeur nominale	73 979	801 934	499 854	150 853	331 605	93 669	1 951 894
Taux moyen effectif	4,6 %	3,0 %	4,6 %	5,2 %	5,2 %	4,1 %	4,1 %
Taux moyen nominal	5,8 %	4,1 %	4,7 %	5,5 %	5,7 %	4,3 %	4,7 %
<b>2009</b>							
Juste valeur	138 403	498 161	415 060	135 416	391 248	59 829	1 638 117
Coût	148 156	503 271	425 517	139 201	408 867	71 460	1 696 472
Valeur nominale	144 266	494 671	417 726	132 213	374 985	69 343	1 633 204
Taux moyen effectif	2,4 %	4,5 %	5,0 %	5,8 %	5,2 %	4,3 %	4,7 %
Taux moyen nominal	5,0 %	5,0 %	5,3 %	6,3 %	5,8 %	4,4 %	5,3 %

#### INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Échéance (en milliers)	Moins de 1 mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
<b>2010</b>				
Juste valeur	36 519	60 183	19 888	116 590
Taux moyen effectif	0,4 %	1,0 %	0,7 %	0,8 %
<b>2009</b>				
Juste valeur	79 276	39 934		119 210
Taux moyen effectif	0,9 %	0,2 %		0,7 %

## 6. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUIVE)

### RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE (SUIVE)

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS<sup>1</sup>

Échéance (en milliers)	Moins de 1 mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
<b>2010</b>				
Juste valeur				
Contrats d'options sur actions				
Ventes d'options d'achat		(323)	(696)	(1 019)
Achats d'options de vente		20	1 030	1 050
Ventes d'options de vente		-	(332)	(332)
Contrats d'options sur indice boursier				
Ventes d'options de vente		(920)		(920)
Achats d'options d'achat		348		348
Ventes d'options d'achat		(191)		(191)
Contrats à terme sur taux d'intérêt	(6 813)	157	-	(6 656)
Contrats à terme sur devises				
Achats	(3 548)	(118)		(3 666)
Ventes	(5 165)	3 267		(1 898)
Contrats à terme sur indice boursier	-			-
Contrats à terme sur produits de base		-		-
Contrats de swap sur taux d'intérêt			(1 600)	(1 600)
	(15 526)	2 240	(1 598)	(14 884)
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur actions				
Ventes d'options d'achat		727	11 462	12 189
Achats d'options de vente		691	10 096	10 787
Ventes d'options de vente		380	8 355	8 735
Contrats d'options sur indice boursier				
Ventes d'options de vente		11 840		11 840
Achats d'options d'achat		5 022		5 022
Ventes d'options d'achat		8 108		8 108
Contrats à terme sur taux d'intérêt	1 102 972	411 267	358 296	1 872 535
Contrats à terme sur devises				
Achats	589 954	44 691		634 645
Ventes	845 027	599 803		1 444 830
Contrats à terme sur indice boursier	30 082			30 082
Contrats à terme sur produits de base		641		641
Contrats de swap sur taux d'intérêt			158 000	158 000

1. La juste valeur nette de ces instruments financiers dérivés est de -14,9 millions \$ (2009, 63,3 millions \$). La juste valeur de ces instruments dont la valeur est positive est de 22,6 millions \$ (2009, 77,2 millions \$) et est présentée sous Autres investissements. La juste valeur de ceux dont la valeur est négative est de 37,5 millions \$ (2009, 13,9 millions \$) et est présentée sous Créiteurs et autres passifs.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## 6. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

### RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE (SUITE)

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (SUITE)

Échéance (en milliers)	Moins de 1 mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
<b>2009</b>				
Juste valeur				
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat	(7)	(360)		(367)
Contrats à terme sur taux d'intérêt	150	-	-	150
Contrats à terme sur devises				
Achats	(6 834)	(372)		(7 206)
Ventes	72 243	880		73 123
Contrat de swap sur taux d'intérêt			(2 446)	(2 446)
	65 552	148	(2 446)	63 254
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur obligations				
Ventes d'options d'achat	36 169	60 263		96 432
Contrats à terme sur taux d'intérêt	733 889	48 287	252 124	1 034 300
Contrats à terme sur devises				
Achats	709 696	5 761		715 457
Ventes	1 027 907	690 418		1 718 325
Contrat de swap sur taux d'intérêt			25 000	25 000

### RÉPARTITION DE LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ<sup>1</sup>

(en milliers)	Actions et parts \$	Obligations \$	Instruments du marché monétaire \$	Total \$
<b>2010</b>				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 325 708	9 290	1 334 998
Institutions financières	77 927	434 636	48 159	560 722
Investissements technologiques	186 999	43 526	9 299	239 824
Manufacturier et primaire	768 730	148 174	49 842	966 746
Services et tourisme	475 001	70 258		545 259
Juste valeur	1 508 657	2 022 302	116 590	3 647 549
Fonds engagés mais non déboursés <sup>2</sup>	36 321			36 321
Risque maximal	1 544 978	2 022 302	116 590	3 683 870
<b>2009</b>				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		847 363	42 106	889 469
Institutions financières	211 386	474 445	27 117	712 948
Investissements technologiques	162 959	58 351		221 310
Manufacturier et primaire	670 966	177 747	49 987	898 700
Services et tourisme	367 088	80 211		447 299
Juste valeur	1 412 399	1 638 117	119 210	3 169 726
Fonds engagés mais non déboursés <sup>2</sup>	57 194			57 194
Risque maximal	1 469 593	1 638 117	119 210	3 226 920

1. Cette répartition ne tient pas compte de l'impact des changements de répartition d'actifs découlant des instruments financiers dérivés.

2. Les fonds engagés mais non déboursés comportent des échéances et représentent les autres investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Ces engagements sont en dollars américains.

## 7. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées dans la détermination des justes valeurs. La hiérarchie se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : Juste valeur fondée sur les cours de marché (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : Juste valeur fondée sur les prix cotés pour des instruments financiers semblables ou fondée sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont basées sur des informations de marché observables.
- Niveau 3 : Juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas basées sur des informations de marché observables.

2010 (en milliers)	Niveau			Total \$
	1 \$	2 \$	3 \$	
<b>Investissements en capital de développement</b>				
Non garantis				
Actions et parts cotées	591 434	8 642	2 850	602 926
Actions et parts non cotées		6 587	1 872 239	1 878 826
Prêts, obligations et avances		250 892	1 157 432	1 408 324
Garantis				
Prêts, obligations et avances			30 331	30 331
	591 434	266 121	3 062 852	3 920 407
<b>Autres investissements</b>				
Actions et parts	1 224 600		63 563	1 288 163
Parts de fonds de couverture			220 494	220 494
Obligations		2 014 021	8 281	2 022 302
Instruments du marché monétaire		116 590		116 590
Instruments financiers dérivés	348	22 266		22 614
	1 224 948	2 152 877	292 338	3 670 163
	1 816 382	2 418 998	3 355 190	7 590 570
<b>Encaisse</b>	8 536			8 536
<b>Instruments financiers dérivés</b>	(1 112)	(36 386)		(37 498)
	1 823 806	2 382 612	3 355 190	7 561 608

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement de justes valeurs de niveau 3 du 31 mai 2009 au 31 mai 2010.

### INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

(en milliers)	Actions et parts		Prêts, obligations et avances		Total \$
	Cotées	Non cotées	Non garantis	Garantis	
	\$	\$	\$	\$	
<b>Juste valeur au 31 mai 2009</b>	20 404	1 645 238	1 019 656	36 461	2 721 759
Pertes réalisées	(14 743)	(94 199)	(13 674)	(2 144)	(124 760)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	101 606	50 415	57 419	(12 090)	197 350
Achats	14 022	364 804	185 639	19 070	583 535
Ventes et règlements	(108 635)	(94 019)	(91 608)	(10 966)	(305 228)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	(9 804)				(9 804)
<b>Juste valeur au 31 mai 2010</b>	2 850	1 872 239	1 157 432	30 331	3 062 852
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de Investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2010	(11 677)	(7 572)	38 039	(12 444)	6 346

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## 7. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

### AUTRES INVESTISSEMENTS

(en milliers)	Actions et parts	Parts de fonds de fonds de couverture	Obligations	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Juste valeur au 31 mai 2009</b>	<b>44 050</b>	<b>221 715</b>	<b>8 077</b>	<b>273 842</b>
Pertes réalisées		(1 951)	(407)	(2 358)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	1 285	18 173	1 634	21 092
Achats	18 228	1 378		19 606
Ventes et règlements		(18 821)	(1 023)	(19 844)
<b>Juste valeur au 31 mai 2010</b>	<b>63 563</b>	<b>220 494</b>	<b>8 281</b>	<b>292 338</b>
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de Autres investissements détenus au 31 mai 2010	<b>1 285</b>	<b>18 173</b>	<b>1 634</b>	<b>21 092</b>

La variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de l'exercice relative à tous les instruments financiers classés au niveau 3 est de 218,4 millions \$ (2009, -184 millions \$).

Lorsque le Fonds utilise des techniques d'évaluation, la juste valeur est déterminée en s'appuyant sur des hypothèses raisonnables dont tiendraient compte des parties dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance. Certaines hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur la juste valeur dont celles retenues pour déterminer les flux monétaires caractéristiques, le niveau de risque et le taux de croissance futur associés à ces flux en tenant compte des conditions économiques, des perspectives d'avenir du secteur d'activité concerné et des conditions propres à l'entreprise. Puisque les hypothèses utilisées ont un degré important d'interaction entre elles, une analyse de sensibilité isolant l'effet d'une seule de ces variables sur le portefeuille de titres non cotés n'est pas considérée comme une représentation fidèle de la sensibilité des résultats. La direction a tout de même évalué la situation et établi que l'utilisation d'autres hypothèses possibles ne résulterait pas en des justes valeurs significativement différentes.

## 8. PRÊTS DE TITRES

Dans le cadre du programme de prêts de titres, le fiduciaire obtient, en échange des titres prêtés, des garanties ou des éléments d'actif représentant un montant minimal prescrit par toute loi applicable ou un pourcentage pouvant varier en fonction des meilleures pratiques. Selon les titres prêtés, ce pourcentage se situe entre 102 % et 105 % aux 31 mai 2010 et 2009 et la juste valeur des titres prêtés s'établit à 99 millions \$ (2009, 228 millions \$).

## 9. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS

(en milliers)	2010 \$	2009 \$
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements	<b>76 326</b>	257 689
Dividendes et intérêts courus	<b>71 513</b>	62 571
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat		288 510
Titres achetés en vertu de conventions de revente		122 509
Autres	<b>29 362</b>	28 980
	<b>177 201</b>	760 259

## **10. IMMOBILISATIONS**

(en milliers)	Amortissement		Coût non
	Coût	cumulé	amorti
	\$	\$	\$
<b>2010</b>			
Bâtisses	70 048	13 951	56 097
Mobilier et équipement de bureau	16 979	14 919	2 060
Équipement informatique	9 575	6 864	2 711
Développement informatique	14 081	12 938	1 143
	<b>110 683</b>	<b>48 672</b>	<b>62 011</b>
<b>2009</b>			
Bâtisses	70 048	12 045	58 003
Mobilier et équipement de bureau	16 993	14 763	2 230
Équipement informatique	8 466	5 938	2 528
Développement informatique	13 170	11 972	1 198
	<b>108 677</b>	<b>44 718</b>	<b>63 959</b>

Le coût non amorti de la partie de la bâtisse destinée à la location est de 24,7 millions \$ (2009, 24,4 millions \$).

## **11. MONTANTS SOUS GESTION**

Les montants sous gestion sont remboursables sur demande et renouvelables mensuellement. Ils portent intérêt à un taux établi en fonction du taux de rendement de Autres investissements. Ainsi, la juste valeur de ces montants sous gestion provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux et locaux et de certains fonds spécialisés, correspond à leur valeur comptable. Le taux d'intérêt aux 31 mai 2010 et 2009 est de 4,0 %.

## **12. MARGES DE CRÉDIT**

Le Fonds dispose de marges de crédit aux 31 mai 2010 et 2009 d'un montant de 80 millions \$. Ces marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel et sont renouvelables annuellement. Aux 31 mai 2010 et 2009, ces marges ne sont pas utilisées.

## **13. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS**

(en milliers)	2010	2009
	\$	\$
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements	<b>49 871</b>	183 640
Instruments financiers dérivés	<b>37 498</b>	13 977
Rachats d'actions à payer	<b>13 802</b>	15 030
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		288 510
Instruments financiers reliés aux titres achetés en vertu de conventions de revente		122 509
Charges à payer et autres	<b>82 998</b>	79 244
	<b>184 169</b>	<b>702 910</b>

---

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## **14. ACTIF NET**

### **CAPITAL-ACTIONS**

#### **Autorisé**

##### *ACTIONS DE CATÉGORIE A*

Nombre illimité d'actions de catégorie A à être émises en séries 1 et 2, sans valeur nominale, avec droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions de catégorie A, séries 1 et 2, comportent le droit d'être échangées entre elles et prennent rang également entre elles. Cependant, les actions de catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne physique qui demande leur transfert à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite.

##### *ACTIONS DE CATÉGORIE G*

Nombre illimité d'actions de catégorie G, sans valeur nominale, sans droit de vote, sans droit au dividende, non transférables et non rachetables. Advenant la dissolution, la liquidation ou toute autre distribution totale ou partielle des biens du Fonds, ces actions confèrent à leur détenteur le droit d'être remboursé après que tous les détenteurs d'actions de catégorie A et B aient été remboursés.

##### *ACTIONS DE CATÉGORIE B*

Nombre illimité d'actions de catégorie B, sans valeur nominale, sans droit de vote, donnant droit à un dividende préférentiel dont le taux est fixé par le conseil d'administration. En cas de liquidation, elles prennent rang avant les actions de catégories A et G.

#### **Souscrit**

Le capital souscrit représente les sommes d'argent encaissées et pour lesquelles aucune action de catégorie A ne peut être émise en contrepartie en vertu de la politique d'achat de gré à gré. Ces sommes d'argent feront l'objet d'une émission d'actions de catégorie A au moment prévu dans cette politique, au prix de l'action en vigueur à cette date.

#### **Modalités de rachat**

Le Fonds est tenu de racheter les actions dans les circonstances prévues par sa Loi ou les acheter de gré à gré lors de situations exceptionnelles, prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec. Le prix de rachat est fixé semestriellement sur la base de la valeur du Fonds.

#### **Surplus d'apport**

Le surplus d'apport provient de la réduction du capital émis et payé et de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions.

#### **Virements**

Au cours de l'exercice, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1, d'un montant de 85 millions \$ par virement des bénéfices non répartis (2009, 180 millions \$).

Au 31 mai 2010, le Fonds a procédé à des virements des bénéfices non répartis au capital-actions pour un montant cumulatif de 1 517 millions \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2009, les administrateurs du Fonds ont approuvé la réduction du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1 d'un montant de 1 milliard \$ par virement au surplus d'apport. Par la suite, un virement de 126,6 millions \$ a été fait à partir du surplus d'apport pour éliminer le déficit réalisé au 31 mai 2009.

Le 31 mai 2010, les détenteurs d'actions de catégorie G, soit la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le ministre des Finances du Québec, ont renoncé à toute distribution ou remise de capital découlant des droits de leurs actions. Ainsi, le capital émis et payé des actions de catégorie G a fait l'objet d'une réduction au montant de 20,1 millions \$ par virement au surplus d'apport. En contrepartie, le Fonds soumettra à son assemblée des actionnaires du 2 octobre 2010 une résolution permettant l'annulation des actions de catégorie G en échange de débentures non garanties équivalentes.

## **14. ACTIF NET (SUITE)**

### **ACTIF NET PAR CATÉGORIE ET SÉRIE D' ACTIONS**

	Catégorie A				Catégorie G	Souscrit	Total
	Série 1		Série 2		Nombre et \$	\$	\$
	Nombre	\$	Nombre	\$			
(en milliers)							
<b>2010</b>							
<b>Actif net au début</b>	288 407	6 281 708	3 326	72 445	20 125	443	6 374 721
Émissions d'actions	28 725	649 311	485	10 774			660 085
Variation nette des souscriptions d'actions						(1)	(1)
Rachats d'actions	(14 719)	(334 512)	(273)	(6 200)			(340 712)
Bénéfice net		593 162		7 097			600 259
Virement		19 892		233	(20 125)		-
<b>Actif net à la fin</b>	<b>302 413</b>	<b>7 209 561</b>	<b>3 538</b>	<b>84 349</b>	<b>-</b>	<b>442</b>	<b>7 294 352</b>
<b>2009</b>							
Actif net au début	286 384	7 172 596	3 666	91 816	20 125	377	7 284 914
Émissions d'actions	28 022	645 093	435	10 231			655 324
Variation nette des souscriptions d'actions						66	66
Rachats d'actions	(25 999)	(627 609)	(775)	(18 993)			(646 602)
Perte nette		(908 372)		(10 609)			(918 981)
Actif net à la fin	288 407	6 281 708	3 326	72 445	20 125	443	6 374 721

## **15. ÉVENTUALITÉS**

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est partie à des réclamations et litiges. Le Fonds constitue des provisions lorsqu'il le juge nécessaire. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel, net des provisions comptabilisées, n'aurait pas de répercussion défavorable significative sur la situation financière du Fonds.

## **16. PRODUITS**

Des intérêts de 14,4 millions \$ (2009, 15,5 millions \$) sur les montants sous gestion sont présentés en diminution des Intérêts et sont capitalisés sous Montants sous gestion.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## 17. CHARGES

(en milliers)	2010 \$	2009 \$
Traitements et charges sociales	65 770	66 436
Frais d'occupation et loyers	11 104	11 102
Frais de publicité et d'information	12 791	8 734
Honoraires de gestion	7 271	8 067
Honoraires professionnels	8 933	7 485
Déplacements, voyages et représentation	2 988	2 950
Fournitures et matériel de bureau	2 886	2 650
Communication de l'information aux actionnaires	2 500	2 600
Frais de garde et de rémunération du fiduciaire	904	892
Produits d'honoraires et autres produits	(5 786)	(4 386)
Produits de location	(3 853)	(3 765)
Taxe sur le capital	5 314	3 135
Amortissement du développement informatique	966	444
Amortissement des autres immobilisations	3 501	3 454
	<b>115 289</b>	<b>109 798</b>

## 18. IMPÔTS

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est assujéti aux règles applicables aux sociétés de placement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut obtenir le remboursement de ses impôts payés sur ses gains en capital en procédant au rachat de ses actions ou par l'augmentation du capital-actions émis et payé suite à un virement des bénéfices non répartis. Puisque cet impôt est remboursable et que la direction du Fonds est d'avis qu'elle effectuera des augmentations suffisantes de son capital-actions émis et payé pour récupérer cet impôt, celui-ci n'est pas présenté à l'état des résultats mais est inclus sous Débiteurs et autres actifs. Le solde de cet impôt est de 6,5 millions \$ au 31 mai 2010 (2009, 7,2 millions \$).

Le Fonds, ayant le statut de société privée, peut se faire rembourser une partie des impôts payés sur ses revenus de placement en ayant accès à l'impôt en main remboursable au titre de dividende (IMRTD). L'IMRTD est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé suite à un virement des bénéfices non répartis. La totalité de cet impôt au montant de 26,4 millions \$ (2009, 32,8 millions \$) a été appliquée en réduction des impôts sur les bénéfices à payer suite à un virement approuvé par les administrateurs au cours de l'exercice visant à récupérer cet impôt.

En vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec, le Fonds a le statut de société d'investissement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut aux fins du calcul de son impôt du Québec, déduire de son revenu imposable ses gains en capital imposables. En conséquence, les gains en capital réalisés par le Fonds ne sont sujets à aucun impôt du Québec.

## **18. IMPÔTS (SUITE)**

Les impôts sur le revenu net de placement avant impôts se détaillent comme suit :

(en milliers)	2010 \$	2009 \$
Exigibles	21 383	14 751
Futurs	423	(3 001)
	<b>21 806</b>	<b>11 750</b>

Ces impôts diffèrent du montant qui serait obtenu si l'on appliquait le taux d'imposition de base combiné (provincial et fédéral) au revenu net de placement avant impôts. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

(en milliers)	2010 \$	2009 \$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné 46,6 % (2009, 46,3 %)	49 710	59 772
Dividendes non imposables	(8 213)	(12 822)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes	(26 356)	(32 761)
Autres éléments	6 665	(2 439)
	<b>21 806</b>	<b>11 750</b>

Les éléments donnant lieu aux impôts futurs se détaillent comme suit :

(en milliers)	Immobilisations \$	Investissements en capital de développement et autres \$	Total \$
<b>2010</b>			
Actifs d'impôts futurs	(334)	1 019	685
Passifs d'impôts futurs	776	52	828
<b>2009</b>			
Actifs d'impôts futurs	464	505	969
Passifs d'impôts futurs	344	345	689

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## 19. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le Fonds a mis en place des régimes de retraite à prestations déterminées capitalisés et non capitalisés qui garantissent à la plupart de ses employés le paiement de prestations de retraite. Les prestations déterminées de ces régimes de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire annuel moyen. Ce dernier correspond à la moyenne annualisée du salaire pendant les 36 mois consécutifs de service qui produit la moyenne la plus élevée.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003, le Fonds maintient un régime facultatif d'assurance individuelle pour les employés retraités.

Les obligations au titre des prestations constituées de ces régimes, évaluées par des actuaires indépendants, et les actifs à la juste valeur sont déterminés en date du 31 mars 2010. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de capitalisation et de solvabilité a été effectuée en date du 31 décembre 2009 et la prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2010.

Les informations relatives aux régimes se présentent comme suit :

(en milliers)	2010		2009	
	Régimes			
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
	\$	\$	\$	\$
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>				
Solde au début	65 000	1 194	71 158	1 373
Coût des services rendus	9 246	58	10 896	83
Intérêts débiteurs	5 098	87	4 194	76
Prestations versées	(1 101)	(13)	(1 902)	(9)
Perte actuarielle (gain actuariel)	23 946	353	(19 346)	(329)
Solde à la fin	102 189	1 679	65 000	1 194
<b>Actifs des régimes</b>				
Solde au début	52 978	-	55 329	-
Cotisations du Fonds	4 864	13	4 738	9
Cotisations des employés	4 445	-	4 911	-
Prestations versées	(1 101)	(13)	(1 902)	(9)
Rendement réel des actifs des régimes	12 932	-	(10 098)	-
Solde à la fin	74 118	-	52 978	-
<b>Rapprochement des obligations au titre des prestations constituées et des actifs des régimes</b>				
Situation de capitalisation - déficit	(28 071)	(1 679)	(12 022)	(1 194)
Perte actuarielle nette non amortie	16 671	480	2 126	127
Coût (gain) non amorti des services passés	708	(218)	47	(257)
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>(10 692)</b>	<b>(1 417)</b>	<b>(9 849)</b>	<b>(1 324)</b>

Ce passif au titre des prestations constituées est présenté sous Crédeurs et autres passifs.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES

Les actifs des régimes capitalisés sont détenus en fiducie et leur répartition est la suivante :

	2010	2009
	%	%
Fonds commun d'actions	62,3	61,4
Fonds commun d'obligations	37,2	37,9
Encaisse et autres	0,5	0,7
	100,0	100,0

## 19. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES (SUITE)

Les coûts constatés au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

(en milliers)	2010		2009	
	Régimes			
	de retraite \$	d'assurance \$	de retraite \$	d'assurance \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice déduction faite des cotisations des employés	3 967	58	5 985	83
Intérêts débiteurs	5 098	87	4 194	76
Rendement réel des actifs des régimes	(12 932)		10 098	
Perte actuarielle (gain actuariel)	23 946	353	(19 346)	(329)
Coût avant ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des avantages sociaux futurs	20 079	498	931	(170)
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	9 364		(13 798)	
Écart entre le montant de la perte ou du gain actuariel constaté et le montant réel de la perte ou du gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées	(23 909)	(353)	19 463	356
Écart entre l'amortissement du coût ou du gain des services passés et les modifications effectives des régimes	173	(39)	7	(40)
<b>Coûts constatés de l'exercice</b>	<b>5 707</b>	<b>106</b>	<b>6 603</b>	<b>146</b>

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations du Fonds à ces régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ces régimes non capitalisés, se chiffre à 4,9 millions \$ (2009, 4,7 millions \$).

### PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer les obligations du Fonds au titre des prestations constituées et les coûts constatés des régimes sont les suivantes :

	2010		2009	
	Régimes			
	de retraite %	d'assurance %	de retraite %	d'assurance %
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>				
<i>Taux à la fin de l'exercice</i>				
Taux d'actualisation	5,25	5,25	7,00	7,00
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
<b>Coûts constatés au titre des prestations constituées</b>				
<i>Taux à la fin de l'exercice précédent</i>				
Taux d'actualisation	7,00	7,00	5,25	5,25
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,25		6,25	
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	

Le Fonds a déterminé le montant maximal annuel qu'il allait assumer par personne retraitée en vertu du régime d'assurance. Le Fonds ne prévoit aucune augmentation dans le futur.

---

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2010 ET 2009

## **20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des opérations avec des sociétés apparentées qui sont des entreprises qu'il contrôle ou sur lesquelles il a une influence notable. Plusieurs investissements en capital de développement sont considérés comme des sociétés apparentées compte tenu du niveau et de la nature de l'investissement. Les opérations consistent, essentiellement, en des produits d'intérêts et de dividendes sur les investissements et en certaines charges, notamment des primes payées en vertu de régimes d'assurance.

Le Fonds, dont la majorité des administrateurs sont nommés par la FTQ, a versé 1,5 million \$ à cette dernière pour l'exercice terminé le 31 mai 2010 (2009, 1,4 million \$), en vertu d'un protocole et d'ententes pour rémunérer les services rendus principalement dans le cadre de formation économique, de bilans sociaux, de développement de l'actionariat, de soutien et d'encadrement de certaines activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le Fonds a constitué la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et il en nomme les membres du conseil d'administration. Le Fonds lui a consenti un prêt de 5 millions \$, à un taux d'intérêt variable et conditionnel, d'une juste valeur de 3,2 millions \$ (2009, 2,8 millions \$).

Le Fonds a consenti des prêts sans intérêts de 20 millions \$ d'une juste valeur de 12,7 millions \$ (2009, 11,7 millions \$) aux Fonds étudiant solidarité travail du Québec (FESTQ), des entités apparentées au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs conjointement avec le gouvernement du Québec.

Ces prêts sont présentés au bilan sous Débiteurs et autres actifs.

## **21. GESTION DES RISQUES**

Les risques découlant des instruments financiers sont traités dans la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2010*. Cette section fait partie intégrante des états financiers vérifiés. Le *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2010* est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com) ou à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **22. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre comparables à ceux de l'exercice courant.

## **23. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS**

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, vérifié, est présenté aux pages 75 à 82. Le *Répertoire de la quote-part du Fonds dans les investissements effectués par les fonds spécialisés, au coût*, non vérifié, est présenté aux pages 83 à 97. Ces documents ainsi que le *Relevé des autres investissements*, non vérifié, sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com) ou à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

---

# RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT

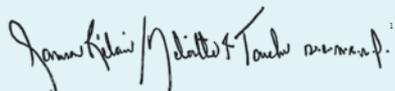
## Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs du  
Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)

Nous avons vérifié le relevé des investissements en capital de développement, au coût du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) au 31 mai 2010. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.). Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ce relevé donne, à tous les égards importants, une image fidèle des investissements en capital de développement, au coût du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) au 31 mai 2010 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 10881

Montréal, le 23 juin 2010

# RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT

AU 31 MAI 2010

(en milliers \$)

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements					Garanties et cautionnements
		Non garantis		Garantis		Total	
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances		
1988	Fonds de développement emploi-Montréal inc.	F		1 338		1 338	
	TransForce inc.	S	18 421			18 421	
1989	Entreprises publiques québécoises à faible capitalisation	IT/M/P/S	276 847			276 847	
1990	Bestar inc.	M	1 499		1 106	2 605	
	Transat A.T. inc.	S	37 147			37 147	
1991	B.M.B. (Îles-de-la-Madeleine) inc.	S		750		750	
	• Fonds immobilier de solidarité FTQ I, s.e.c.	I		28 975		28 975	
	• Fonds locaux de solidarité FTQ, s.e.c.	F		38 000		38 000	
1992	Polycor inc.	P			10 993	10 993	
1993	European Medical Ventures Fund S.C.A.	IT		68		68	
	• Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c.	I		25 000		25 000	
	Groupe Robert inc.	S		21 940	5 000	26 940	
	Le Devoir inc.	S		1 315		1 315	
	SSQ, Société d'assurance-vie inc.	S		29 413	36 100	65 513	
1994	Corporation Financière Brome inc.	S		1 591	3 176	4 767	
	Groupe Pierre Belvédère inc.	S		312	1 350	1 662	
	Labopharm inc.	IT	4 284			4 284	
1995	Château M.T. inc.	S		3 000		3 000	
	• Fonds régional de solidarité Abitibi-Témiscamingue, société en commandite	F		13 105		13 105	
	• Fonds régional de solidarité Côte-Nord, société en commandite	F		12 985		12 985	
	• Fonds régional de solidarité Estrie, société en commandite	F		20 114		20 114	
	• Fonds régional de solidarité Île-de-Montréal, société en commandite	F		25 090		25 090	
	• Fonds régional de solidarité Lanaudière, société en commandite	F		12 587		12 587	
	• Fonds régional de solidarité Laurentides, société en commandite	F		21 532		21 532	
	• Fonds régional de solidarité Laval, société en commandite	F		21 524		21 524	
	• Fonds régional de solidarité Mauricie, société en commandite	F		12 708		12 708	
	MethylGene inc.	IT	16 651			16 651	
	Mines Virginia inc.	P	2 245			2 245	
	Société en commandite de placements en logiciel Télésystème	IT		1 086		1 086	
1996	• Fonds d'investissement de la culture et des communications, société en commandite	S		20 000		20 000	
	• Fonds régional de solidarité Bas-Saint-Laurent, société en commandite	F		13 160		13 160	
	• Fonds régional de solidarité Chaudière-Appalaches, société en commandite	F		15 574		15 574	
	• Fonds régional de solidarité Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, société en commandite	F		12 573		12 573	
	• Fonds régional de solidarité Montérégie, société en commandite	F		18 478		18 478	
	• Fonds régional de solidarité Outaouais, société en commandite	F		30 478		30 478	
	• Fonds régional de solidarité Québec, société en commandite	F		24 976		24 976	

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements				Garanties et cautionnements
		Non garantis		Garantis	Total	
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances		
1996	Fonds régional de solidarité Saguenay-Lac-Saint-Jean, société en commandite	F		24 971		24 971
	GBO inc.	M	24 336			24 336
	Gestion Renaud-Bray inc.	S		1		1
	Groupe Solmax inc.	M		3 800		3 800
	Mines Richmond inc.	P	893			893
	Roctest ltée	M	4 124			4 124
	Stageline Scène Mobile inc.	M			284	284
1997	Fonds de capital de risque GeneChem Technologies, s.e.c.	IT		6 439		6 439
	Fonds d'investissement de Montréal (F.I.M.), société en commandite	I		1 709	52	1 761
	Fonds régional de solidarité Nord-du-Québec, société en commandite	F		12 000		12 000
	GSM Capital Limited Partnership	IT		948		948
	Les Mines McWatters inc.	P		3 444		3 444
	Mines Aurizon Ltd	P	206			206
	Oxford Bioscience Partners II L.P.	IT		1 336		1 336
	Société de gestion GLRD inc.	I				10 750
	Société en commandite de Montmorency-Laval	I				10 750
1998	3539491 Canada inc. (ADF Industries Lourdes)	M			963	963
	Cap sur mer inc.	M		528	1 177	1 705
	Corporation d'exploitation minière Globestar	P	309			309
	Exploration Azimut inc.	P	197		300	497
	Fonds régional de solidarité Centre-du-Québec, société en commandite	F		9 616		9 616
	Malaga inc.	P	21			21
	Niocan inc.	P	339			339
	Société en commandite Manoir Richelieu	S		44 929	1 254	46 183
	Tranzyme Pharma inc.	IT		7 532	551	8 083
	TSO3 inc.	IT	8 561			8 561
	1999	A. & R. Belley inc.	S		392	361
Advitech inc.		IT	2 316			2 316
Æterna Zentaris inc.		IT	6 962			6 962
Corporation minière Osisko		P	9 864		20 000	29 864
Harmonium International inc.		IT		390		390
La Financière des entreprises culturelles (FIDEC), société en commandite		S		4 000		4 000
Le Groupe Cambium inc.		M			311	311
Minéraux Maudore ltée		P	45			45
2000	ARGO II : The Wireless-Internet Fund - Limited Partnership	IT		11 783		11 783
	Atrium Innovations inc.	IT	37 769		13 407	51 176
	Fonds de développement des exportations Fodex, société en commandite	S		16 003		16 003
	Fonds de revenu Hélicoptères Canadiens	S	26 423			26 423
	Genopole 1 <sup>er</sup> Jour S.A.	IT		136		136
	Groupe Riotel Hospitalité inc.	S		405	79	484
	GTI V, société en commandite	IT		8 059		8 059
	Marketing Léger inc.	S		1 000	1 130	2 130
	Ressources Majescor inc.	P	368			368

# RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers \$)

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements					Garanties et cautionnements
		Non garantis		Garantis		Total	
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances		
2000	Ressources Strateco inc.	P	15				15
	Simard-Beaudry Construction inc.	S			39 125		39 125
	Société en commandite GeneChem Thérapeutique	IT		10 479			10 479
	Yamana Gold inc.	P	351				351
2001	Aégera Thérapeutique inc.	IT		5 120			5 120
	• Fonds Bio-Innovation, société en commandite	IT		19 416			19 416
	Investissement Premières Nations du Québec, société en commandite	F		2 000			2 000
	Kruger Wayagamack inc.	M			12 136		12 136
	Multiple Capital Fonds II, s.e.c.	IT		8 534			8 534
	Novacap II, société en commandite	S		14 470			14 470
	Partenaires MidCap	S		495			495
	SBV Venture Partners L.P.	IT		5 133			5 133
	• SIDEX, société en commandite	P		15 000			15 000
	T <sup>2</sup> C <sup>2</sup> /Bio2000, société en commandite	IT		9 229			9 229
	Venture Coaches Fund LP	IT		2 569			2 569
2002	BioAxone Thérapeutique inc.	IT		3 000	1 321		4 321
	FinTaxi, s.e.c.	S		7 800	31 200		39 000
	• Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.	I		1	247 109		247 110
	Investissements BioCapital, société en commandite	IT		644			644
	Junex inc.	P	304				304
	• Lumira Capital I Québec société en commandite	IT		16 548			16 548
	Produits Intégrés Avior inc.	M		1 250	787		2 037
	Thermetco inc.	M		1 800	642		2 442
	Vimac Early Stage Fund L.P.	IT		9 659			9 659
2003	Enobia Pharma Corp.	IT		15 266			15 266
	Le Fonds Entrepria Nord, s.e.c.	IT		7 808			7 808
	Mines de la Vallée de l'or Itée	P	217				217
	Ressources Plexmar inc.	P	126				126
	Stella-Jones inc.	M	9 155		61 343		70 498
	Tranzyme, inc.	IT			1		1
	Vimac Milestone Medica Fund North L.P.	IT		4 435			4 435
2004	4262280 Canada inc. (Transat A.T.)	S		4 647			4 647
	9143-4423 Québec inc. (Gestion MSBI)	IT		154			154
	Advantech technique de pointe pour faisceaux hertziens inc.	IT			14 832	4 000	18 832
	Alexis Minerals Corporation	P	169		300		469
	Bois BSL inc.	M			1 617		1 617
	Fonds Brightspark II, s.e.c.	IT		7 115			7 115
	Fonds d'investissement MSBI, société en commandite	IT		8 210			8 210
	Groupe Plafolift inc.	M		167	500		667
	Le Groupe Blue Mountain Wallcoverings inc.	M		11 000	12 000	1 255	24 255
	Manac inc.	M		8 523	16 152		24 675
	Matamec Explorations inc.	P	92				92
	Octasic inc.	IT		1 741	5 599		7 340
	Sciences de la vie Bioniche inc.	IT		9 000			9 000
	Trencap s.e.c.	S		132 250			132 250
	Vimac ESF Annex Fund L.P.	IT		1 030			1 030

		Investissements							
Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Non garantis		Garantis		Total	Garanties et cautionnements		
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances				
2005	9053-2698 Québec inc.	M		1			1	2 778	
	A.M. Pappas Life Science Ventures III, LP	IT		8 603			8 603		
	Addenda Capital inc.	S		71 331			71 331		
	Air Data inc.	M		5 500	2 036		7 536		
	Allianz Madvac inc.	M		1 200	7 800	19 000	28 000		
	Camoplast inc.	M		32 951			32 951		
	Château Bonne Entente inc.	S		3 200	331		3 531		
	• FIER Partenaires, société en commandite	F		16 448			16 448		
	• Fonds d'opportunités canadiennes HRS, s.e.c.	S		40 000			40 000		
	Groupe C.N.P. inc.	M			1 000		1 000		
	Groupe Canatal inc.	M			2 800		2 800		
	Média Groupe inc.	S		2 000	1 104		3 104		
	Metro inc.	S			94 934		94 934		
	ProQuest Investments III, L.P.	IT		5 105			5 105		
	RHO Fund Investors 2005, L.P.	IT		4 588			4 588		
	SAIL Plein Air inc.	S		1 000	3 842		4 842		
	2006	2023671 Ontario inc. (Acier Pointe-Claire)	M			3 375		3 375	
		6569293 Canada inc. (Maison des Futailles)	M		13 482	10 000		23 482	
		9166-1165 Québec inc. (Maison des Futailles)	M		1			1	
		9178-6590 Québec inc. (Excavation René-St-Pierre)	S		25			25	
BioSyntech, inc.		IT	4 655			4 236	8 891		
Boutique Linen Chest (Phase II) inc.		S			2 933		2 933		
Capital Financière Agricole inc.		S		2 366			2 366		
Capital St-Laurent, s.e.c.		IT		9 302			9 302		
Corporation développement Knowlton inc.		M		9 249	13 873		23 122		
Corporation Financière L'Excellence Itée		S			100 000		100 000		
Coveo Solutions inc.		IT		3 500			3 500		
Emerald Cleantech Fund II L.P.		IT		4 594			4 594		
Entreprises SMD Itée		S		3 500	1 040		4 540		
Équipements Comact inc.		M		500	2 050		2 550		
Éthanol Greenfield inc.		M			60 000		60 000		
Excavation René St-Pierre inc.		S			5 000		5 000		
Exploration Dios inc.		P	184				184		
FCPR Aerofund		S		10 202			10 202		
Fiducie du Chantier de l'économie sociale		S			7 200		7 200		
Fonds CTI sciences de la vie, s.e.c.		IT		9 200			9 200		
Fonds ID s.e.c.		IT		7 800			7 800		
Fonds Propulsion III s.e.c.		IT		6 106			6 106		
Gestion Rivière du Diable inc.		S		2 700	2 700		5 400		
Groupe CVTech inc.		S	19 985		12 363		32 348		
Groupe environnemental Labrie inc.		M		10 550	9 722		20 272		
J.L. Albright IV Venture Fund L.P.		IT		2 998			2 998		
Lab Recherche inc.		IT	22 718				22 718		
Métal Perreault inc.		M		300	364	110	774		
Promobois G.D.S. inc.		M				1 248	1 248		
Ressources Cartier inc.		P	420				420		
Rho Canada Capital de Risque, s.e.c.		IT		11 800			11 800		
Socrent 2006, société en commandite		F		8 653	5 400		14 053		

# RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers \$)

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements					Garanties et cautionnements	
		Non garantis		Garantis		Total		
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances			
2006	Société en commandite AgeChem	IT		9 000			9 000	
	Sonaca S.A.	M			5 950		5 950	
	VantagePoint Venture Partners 2006 (Q), L.P.	IT		9 676			9 676	
2007	6705341 Canada inc. (North Country Slate)	P				1 308	1 308	
	9184-7376 Québec inc. (Planchers Ancestral)	M		100			100	
	Bois Nobles Ka'N'Enda Itée	M		600	300	1 400	2 300	
	Camoguid Évolution inc.	M		998	1 731		2 729	2 250
	Envivio inc.	IT		5 098			5 098	
	Exploration Midland inc.	P	436				436	
	Fonds d'acquisition de Montréal, société en commandite	I		5 000			5 000	
	Fonds d'investissement de Montréal (F.I.M.) II, société en commandite	I		980			980	
	Fonds d'investissement iNovia II, société en commandite	IT		1 989			1 989	
	Gemin X Pharmaceuticals, inc.	IT		6 033			6 033	
	GO Capital s.e.c.	IT		765			765	
	Groupe Bikini Village inc.	S			3 675		3 675	
	Investissement (12348) s.e.n.c. (Cellfish Media)	IT		11 785			11 785	
	Investissements Astra inc.	S		1 500	1 495		2 995	
	Les Industries Spectra Premium inc.	M		10 000	9 171		19 171	
	LJVH Holdings inc.	M		75 000			75 000	
	MMV Financial inc.	S		5 685	27 873		33 558	
	Nexsan Corporation	IT		8 687		3 880	12 567	
	Novacap Industries III, s.e.c.	M		7 033			7 033	
	Novacap Technologies III, s.e.c.	IT		5 429			5 429	
	Partenaires Médias Remstar, s.e.c.	S		2 000			2 000	
	ProQuest Investments IV, L.P.	IT		4 880			4 880	
	Québec-Alberta Construction, s.e.c.	S		7 612			7 612	
	Salerno pellicule et sacs de plastique (Canada) inc.	M		1 060	4 903		5 963	
	• Société de gestion d'actifs forestiers Solifor, société en commandite	P		150 000			150 000	
	Stedfast inc.	M		1 125	2 175		3 300	
	Thallion pharmaceutiques inc.	IT	8 275				8 275	
	Vertex III (C.I.) Fund, L.P.	IT		8 741			8 741	
	Vichom Bionique Humaine inc.	IT	5 005				5 005	
2008	147755 Canada inc. (Groupe B.M.R.)	S			19 100		19 100	
	9185-1337 Québec inc. (Groupe Benoît)	M		1 500	1 250		2 750	
	Administration LVER inc.	S			9 000		9 000	
	Alimentation Coop Port-Cartier	S			242		242	
	• BDR Capital s.e.c.	IT		107 770			107 770	
	Cogeco Câble inc.	IT			100 000		100 000	
	Dalkotech inc.	M		5 400	1 200		6 600	
	Donner Metals Ltd	P	185				185	
	Exploration NQ inc.	P	107		125		232	
	Fonds soutien Montréal parallèle, s.e.c.	IT		2 000			2 000	
	Gestion TFI, société en commandite	S			100 000		100 000	
	GLV inc.	M	32 061		25 000		57 061	
	Groupe AGF inc.	M			6 000		6 000	
	Groupe GDG Environnement Itée	S			2 500	383	2 883	

		Investissements						
Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Non garantis		Garantis		Total	Garanties et cautionnements	
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances			
2008	Groupe Gecko Alliance inc.	IT			7 000		7 000	
	Groupe GFI Solutions inc.	IT		31 000			31 000	
	HR Stratégies inc.	S		100			100	
	Mango Industrie du cuivre inc.	M		600	9 443		10 043	6 957
	MBI Acquisition Corp.	S		20 070			20 070	
	Ontario Venture Capital Fund LP	IT		91			91	
	Ressources Breakwater Itée	P	170				170	
	Rho Ventures VI L.P.	IT		6 008			6 008	
	Sonaca NMF Canada inc.	M			5 000		5 000	
	Transport C.D.P. inc.	S		1 840	2 660	250	4 750	
	Trimag, s.e.c.	M				5 205	5 205	
VantagePoint Cleantech Partners II, L.P.	IT		7 254			7 254		
2009	5N Plus inc.	M	4 166				4 166	
	7244444 Canada inc. (Précibois)	M		360			360	
	A.M. Pappas Life Science Ventures IV, LP	IT		4 873			4 873	
	ADS inc.	M		3 600	5 400		9 000	
	Axtel SARL	S				811	811	
	Champlain Capital Partners, L.P.	S		9 215			9 215	
	Corporation Nuvolt inc.	M			240		240	
	CT-Paiement inc.	IT		3 000			3 000	
	Équipements vétérinaires Matvet inc.	S		1 180	638		1 818	300
	FCPR Aerofund II	S		4 911			4 911	
	Fonds Cycle Capital I, s.e.c.	S		6 890			6 890	
	Fonds d'acquisition québécois, société en commandite	S		5 000			5 000	
	Fonds Élan d'entreprises, société en commandite	S		1			1	
	• Fonds Envol, société en commandite	S		1 327			1 327	
	Forum 5 inc.	S			8 250		8 250	
	Gestion hôtelière REVPAR inc.	S			1 094		1 094	
	Gestion Juste pour Rire inc.	S			3 750		3 750	
	Groupe Bermex inc.	M			1 250		1 250	
	Groupe Smardt Refroidisseurs inc.	M		10 000			10 000	
	Intercâble ICH inc.	S	1 400				1 400	
	L'Aréna des Canadiens inc.	S			10 000		10 000	
	Les Viandes Laroche inc.	M		2 000			2 000	
	Meca Dev s.a.s.	M		16 227	6 954		23 181	
	Medicago inc.	IT	1 519				1 519	
	Premier Tech Itée	P			40 000		40 000	
	Sécurité Kolossal inc.	S		1		1 188	1 189	222
	Shermag inc.	M			4 000		4 000	
	Société d'exploration minière Vior inc.	P	6		100		106	
	Société en commandite Groupe CH	S		40 000			40 000	7 909
Teraxion inc.	S		5 500			5 500		
Transcontinental inc.	M			100 000		100 000		
• VC, société en commandite	IT		8 387			8 387		
Yellow Média inc.	S			50 000		50 000		

# RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers \$)

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements					Garanties et cautionnements
		Non garantis		Garantis		Total	
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances		
2010	4550358 Canada inc. (Saladexpress)	M		8 525			8 525
	9220-2324 Québec inc. (Groupe C.N.P.)	M		2 500			2 500
	Foliot Management inc.	M		5 500			5 500
	Fortress Paper Ltd	M			15 000		15 000
	Glendyne inc.	P		700			700
	Les Diamants Stornoway (Canada) inc.	P	300				300
	Les Métaux Focus inc.	P	200				200
	Scierie Dion & Fils inc.	M			2 500		2 500
	Xmet inc.	P	150				150
	13 commandités de sociétés en commandite	S		1			1
<b>Total</b>			<b>592 198</b>	<b>1 904 449</b>	<b>1 485 819</b>	<b>45 548</b>	<b>4 028 014</b>

- La liste des investissements effectués par ces fonds spécialisés est présentée au Répertoire non vérifié de la quote-part du Fonds dans les investissements effectués par les fonds spécialisés, au coût.

Ce relevé des investissements en capital de développement au coût total de 4 028 014 000 \$ fournit le détail par société des sommes investies par le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.). Ce montant apparaît à la note 5 des états financiers du Fonds au 31 mai 2010. De plus, ce relevé présente la liste des garanties et cautionnements octroyés par le Fonds.

## Légende

F : Fonds régional ou local

I : Immobilier

M : Manufacturier

P : Primaire

S : Services et tourisme

IT : Investissements technologiques

# RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON VÉRIFIÉ)

AU 31 MAI 2010

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-05-09 BDR Capital s.e.c.</b>			
Accedian Networks Corporation			
Bluestreak Network inc.			
Coradiant (Canada) inc.			
Coradiant inc.			
Corporation DataCom Wireless			
Énergie Afina inc.			
Enerkem inc.			
Hexago inc.			
Irphotonique inc.			
Les Réseaux Accedian inc.			
Logiciel Iscopia Holding inc.			
Logiciel Iscopia inc.			
LxDonnées inc.			
Microbridge Technologies Corp.			
Nanogestion inc.			
Omni-Med.com inc.			
Provance Technologies inc.			
Réseaux Trelia inc.			
SolaCom Technologies inc.			
Technologie Bluestreak (Canada) inc.			
Technologies Microbridge Canada inc.			
TelcoBridges inc.			
Wavesat inc.			
	49 313	19 306	68 619
<b>31-12-09 FIER Partenaires, société en commandite</b>			
AgeChem Venture Fund, L.P.			
Capital St-Laurent, s.e.c.			
Fonds Brightspark II, s.e.c.			
Fonds CTI sciences de la vie, s.e.c.			
Fonds d'investissement iNovia II, société en commandite			
Fonds Propulsion III, s.e.c.			
GO capital, s.e.c.			
Novacap Industries III, s.e.c.			
Novacap Technologies III, s.e.c.			
Rho Canada Capital de Risque, s.e.c.			
	13 009		13 009
Fonds engagés mais non déboursés			24 174
			37 183
<b>31-03-10 Fonds Bio-Innovation, société en commandite</b>			
Titres de dix sociétés	7 455	2 081	9 536
Fonds engagés mais non déboursés			2 700
			12 236

# RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON VÉRIFIÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-12-09 Fonds de développement des exportations FODEX, société en commandite</b>			
Alex Pneu et Mécanique (Canada) inc.	1 000	1 425	2 425
Bioetik inc.	150		150
Gestion Steelhead inc.	200	298	498
TDM International inc.	250	250	500
	1 600	1 973	3 573
<b>31-03-10 Fonds d'investissement de la culture et des communications, société en commandite</b>			
9068-3848 Québec inc. (Les Productions Danse Sing)			
9168-1478 Québec inc. (Laboratoires GSS)			
Archipel Productions inc.			
Attraction Média inc.			
Audio Postproduction SPR inc.			
Carpediem film & TV inc.			
De Marque inc.			
Édifice Club Soda inc.			
Forum 5 inc.			
Gestion Juste pour Rire inc.			
Groupe Phaneuf inc.			
Groupe Star Suites inc.			
Guides de Voyages Ulysse inc.			
GVGS inc.			
Janidée inc.			
Jeux Alary inc.			
LC Média inc.			
Marketing Sencity inc.			
Media-Max inc.			
Motorisés Star Suites inc.			
Sarbakan inc.			
Toon Boom Animation inc.			
Tribal Nova inc.			
Vivavision inc.			
Wilson & Lafleur, limitée			
Titres de deux autres sociétés			
	3 050	7 753	10 803
Fonds engagés mais non déboursés			1 301
			12 104
<b>31-12-09 Fonds d'opportunités canadiennes HRS, s.e.c.</b>			
Titres de 14 sociétés	28 534		28 534
<b>28-02-10 Fonds Envol, société en commandite</b>			
Gestion Simulateur de vol - Capital inc.	4		4
Simulateur de vol - Capital, s.e.c.	1 322		1 322
	1 326		1 326

Extraits des rapports financiers  
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-12-09 Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.</b>			
81-83 Richelieu s.e.c.	435		435
875 Charest s.e.c.	2 159		2 159
880 Honoré-Mercier s.e.c.	6 250		6 250
9197-0921 Québec inc.		1 700	1 700
Bio Sherbrooke Phase I s.e.c.	2 368	11 002	13 370
Brossard-sur-le-Fleuve s.e.c.	2 067	2 000	4 067
Carré Chambord s.e.c.	500	2 300	2 800
Centre de développement des Biotechnologies de Laval s.e.c.	5 100	14 095	19 195
Complexe L.L. Phase II, s.e.c.	4 697		4 697
Condominiums Le George V s.e.c.	10		10
Condos Wanklyn-Milot s.e.c.	4 021		4 021
Constructions Louisbourg ltée		4 250	4 250
Côte de Terrebonne s.e.c.	2 779		2 779
CPA Fontainebleau, s.e.c.	753	2 250	3 003
Développements Graham inc.	1 500	3 680	5 180
Développements Wilfrid-Carrier s.e.c.	10 675		10 675
Espace MV1 s.e.c.	1 468		1 468
Espace MV2 s.e.c.	3 093		3 093
Espaces Lebourgneuf Phase III s.e.c.	1 800		1 800
Montée des Pionniers Phase I s.e.c.	550	1 550	2 100
Montée des Pionniers Phase II s.e.c.	500	2 895	3 395
R.P.A. 1 Lachenaie s.e.c.	590		590
R.P.A. Mont-Joli s.e.c.	813	600	1 413
R.P.A. Rawdon s.e.c.	1 352		1 352
SEC Laurin/St-Louis	6 586		6 586
Société en commandite 1057 de la Montagne		2 761	2 761
Société en commandite 1111 Saint-Laurent	7 359		7 359
Société en commandite 668 De Courcelle		1 746	1 746
Société en commandite Angus s.e.c. Phase II	1	14 640	14 641
Société en commandite Bourassa-Pelletier		9 803	9 803
Société en commandite Château Hymus	371		371
Société en commandite Clairevue	150	228	378
Société en commandite C.V.L.		809	809
Société en commandite des Pionniers	4 982		4 982
Société en commandite Édifice Le Soleil	11 728		11 728
Société en commandite Griffintown II	2 352		2 352
Société en commandite Héritage Pointe-Claire	195		195
Société en commandite Laurin/Saint-Louis Phase I	8 266	14 171	22 437
Société en commandite Le Sanctuaire de la Rive	500		500
Société en commandite Rose de Lima	1 000		1 000
Société en commandite Viau Ontario	1 640		1 640
Souvenir-Corbusier s.e.c.	650	2 300	2 950
St-Paul/Du Palais s.e.c.	6 699	8 080	14 779
Technoparc Bromont Phase I s.e.c.	523	385	908
Wanklyn-Milot s.e.c.	2 528		2 528
	109 010	101 245	210 255

# RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON VÉRIFIÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-12-09 Fonds immobilier de solidarité FTQ I, s.e.c.</b>			
1061 St-Alexandre, s.e.c.	1 250	576	1 826
9124-6215 Québec inc.		1 100	1 100
9170-4569 Québec inc.		2 900	2 900
C.C.L. II, société en commandite	559		559
Centre de Ressources du Parc Technologique du Québec Métropolitain inc.	2 709	510	3 219
Développement Parc St-Victor inc.		500	500
Édifice 255 Saint-Jacques société en commandite	895	455	1 350
Édifice 261 Saint-Jacques société en commandite	2 754	467	3 221
Immobilière St-Hippolyte s.e.c.	403		403
La société en commandite Godefroy de Lintôt	441		441
Promis (promotion – intégration – société nouvelle)		770	770
PTQM/Lutech s.e.c.	2 622		2 622
Société en commandite 400 Rang St-Joseph		200	200
Société en commandite Claude Baillif	1 045		1 045
Société en commandite de La Dauversière	3 563		3 563
Société en commandite Émilie-Gamelin	100	133	233
Société en commandite Inspecteur-William	10		10
Société en commandite Les Berges Brossard	11	5	16
Société en commandite Les tours des terrasses du golf Phase II	149	20	169
Société en commandite Milton	2 339		2 339
Société en commandite Place Dunant	150		150
Société en commandite Ste-Hélène	27	15	42
Terrains de stationnement de Montréal	6 151		6 151
	25 178	7 651	32 829
<b>31-12-09 Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c.</b>			
1030-1040 de Bleury s.e.c.	3 689		3 689
1405 Henri Bourassa ouest s.e.c.	1 762		1 762
1405 PTQM s.e.c.	2 125		2 125
Brousseau Marine Sports inc.		150	150
Capital BLF inc.	3 042		3 042
Complexe L.L. phase I, s.e.c.	10 483		10 483
Complexe L.L. phase II, s.e.c.	2 604		2 604
Espaces Lebourgneuf s.e.c.	2 042		2 042
Faubourg la Grande Place s.e.c.	1 108		1 108
Hôtel Particulier : Le Ste-Hélène s.e.c.	500	3 886	4 386
Immobilière Concorde-Corbusier s.e.c.	2 610		2 610
Résidence du Faubourg St-Jean s.e.c.	92		92
SEC St-Bruno-sur-le-Lac Phase 2	1 300		1 300
SEC St-Bruno-sur-le-Lac Phase 3	1 104		1 104
Société en commandite 75 boulevard Québec	483		483
Société en commandite African	500	49	549
Société en commandite Benadev	3 540		3 540
Société en commandite Cavelier de LaSalle	3 500	1 500	5 000
Société en commandite CDTI de Hull	100		100
Société en commandite d'investissement Germain-Calgary	2 063	2 000	4 063
Société en commandite du 1400	450	440	890
Société en commandite du 259 boulevard St-Joseph-Hull	125		125

Extraits des rapports financiers  
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-12-09 Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c. (suite)</b>			
Société en commandite JBSL	1 090		1 090
Société en commandite Lac Clermoutier	2 465		2 465
Société en commandite Mansfield	2 075		2 075
Société en commandite RMI	239		239
Trois A, Société en commandite	850		850
	49 941	8 025	57 966
<b>31-08-09 Fonds locaux de solidarité FTQ, s.e.c.</b>			
SOLIDE Ahuntsic-Cartierville		165	165
SOLIDE Centre-Sud/Plateau Mont-Royal		150	150
SOLIDE Chibougamau		5	5
SOLIDE Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce		10	10
SOLIDE de Gatineau		10	10
SOLIDE de la Basse Côte-Nord Kégaska-Blanc-Sablon		10	10
SOLIDE de la MRC Brome-Missisquoi		10	10
SOLIDE de la MRC d'Acton		10	10
SOLIDE de la MRC d'Antoine-Labelle		80	80
SOLIDE de la MRC d'Argenteuil		40	40
SOLIDE de la MRC d'Autray		10	10
SOLIDE de la MRC d'Avignon	60	55	115
SOLIDE de la MRC de Beauce-Sartigan		225	225
SOLIDE de la MRC de Beauharnois-Salaberry		10	10
SOLIDE de la MRC de Bécancour		245	245
SOLIDE de la MRC de Bellechasse		70	70
SOLIDE de la MRC de Bonaventure		10	10
SOLIDE de la MRC de Caniapiscau		10	10
SOLIDE de la MRC de Charlevoix		125	125
SOLIDE de la MRC de Charlevoix-Est		203	203
SOLIDE de la MRC de Drummond		348	348
SOLIDE de la MRC de Francheville		50	50
SOLIDE de la MRC de Joliette		250	250
SOLIDE de la MRC de la Côte-de-Beaupré		112	112
SOLIDE de la MRC de la Haute-Côte-Nord		10	10
SOLIDE de la MRC de la Jacques-Cartier		10	10
SOLIDE de la MRC de la Mitis		112	112
SOLIDE de la MRC de la Nouvelle-Beauce		35	35
SOLIDE de la MRC de la Rivière-du-Nord		160	160
SOLIDE de la MRC de la Vallée-du-Richelieu		250	250
SOLIDE de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est		92	92
SOLIDE de la MRC de l'Amiante	84	96	180
SOLIDE de la MRC de l'Île d'Orléans		10	10
SOLIDE de la MRC de Lotbinière		115	115
SOLIDE de la MRC de Maria-Chapdelaine		250	250
SOLIDE de la MRC de Maskinongé		80	80
SOLIDE de la MRC de Matane		320	320
SOLIDE de la MRC de Mékinac		370	370
SOLIDE de la MRC de Memphrémagog		350	350
SOLIDE de la MRC de Minganie		10	10

# RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON VÉRIFIÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-08-09 Fonds locaux de solidarité FTQ, s.e.c. (suite)</b>			
SOLIDE de la MRC de Montmagny		60	60
SOLIDE de la MRC de Pontiac		10	10
SOLIDE de la MRC de Rimouski-Neigette		10	10
SOLIDE de la MRC de Rivière-du-Loup		10	10
SOLIDE de la MRC de Roussillon		81	81
SOLIDE de la MRC de Sept-Rivières		191	191
SOLIDE de la MRC de Témiscamingue		10	10
SOLIDE de la MRC de Vaudreuil-Soulanges		173	173
SOLIDE de la MRC des Basques		10	10
SOLIDE de la MRC des Collines-de-l'Outaouais		10	10
SOLIDE de la MRC des Etchemins		77	77
SOLIDE de la MRC des Îles-de-la-Madeleine		134	134
SOLIDE de la MRC des Jardins-de-Napierville		10	10
SOLIDE de la MRC des Laurentides		290	290
SOLIDE de la MRC des Pays-d'en-haut		10	10
SOLIDE de la MRC du Bas-Richelieu		64	64
SOLIDE de la MRC du Domaine-du-Roy		220	220
SOLIDE de la MRC du Fjord-du-Saguenay		65	65
SOLIDE de la MRC du Haut-Saint-François		200	200
SOLIDE de la MRC du Rocher-Percé		10	10
SOLIDE de la MRC du Val-Saint-François		190	190
SOLIDE de la MRC Lajemmerais		555	555
SOLIDE de la MRC Les Maskoutains		246	246
SOLIDE de la Ville de Longueuil		350	350
SOLIDE de Lachine		10	10
SOLIDE de Laval		10	10
SOLIDE de Lebel-sur-Quévillon		5	5
SOLIDE de l'Est de la Ville de Québec		10	10
SOLIDE de Lévis		115	115
SOLIDE de l'Ouest de la ville de Québec		10	10
SOLIDE de Matagami		40	40
SOLIDE de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve		10	10
SOLIDE de Montréal-Nord		10	10
SOLIDE de Rosemont/Petite-Patrie		177	177
SOLIDE de Shawinigan		37	37
SOLIDE de Villeray/St-Michel/Parc-Extension		10	10
SOLIDE du Centre de la ville de Québec		415	415
SOLIDE du Sud-Ouest de Montréal		131	131
SOLIDE Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles		210	210
SOLIDE Ville-Marie		10	10
	144	8 679	8 823
Fonds engagés mais non déboursés			19 846
			28 669

Extraits des rapports financiers  
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Abitibi-Témiscamingue, société en commandite</b>			
2965-5099 Québec inc. (Les Réclamations du Nord-Ouest)		500	500
3088-6469 Québec inc. (Centre Jardin Lac Pelletier)		800	800
7244444 Canada inc. (Précibois)	240	255	495
9026-0357 Québec inc. (Société de gestion Mario Massé)		500	500
9187-1186 Québec inc.		200	200
9187-8850 Québec inc. (Forage Boréal)		1 239	1 239
A. & L. Pinard inc.		220	220
Adventure Gold inc.	100		100
Alexis Minerals Corporation	280	200	480
Entrepreneur Minier Promec inc.	447		447
Exploration Azimut inc.	11		11
Exploration Midland inc.	150		150
Forage G4 Itée		856	856
Groupe Sogitex inc.		150	150
Industries Lignico inc.		92	92
Les Aciers J.P. inc.		80	80
Les équipements de forage VersaDrill inc.		416	416
Les mines d'or visible inc.	95		95
Machines Roger International inc.		235	235
MasséNor inc.		801	801
Palmapor inc.	150	121	271
Ressources Cartier inc.	133		133
Ressources Threegold inc.	100		100
Service Sani Tri inc.		933	933
Transport D. Barrette & fils inc.		192	192
	1 706	7 790	9 496
Fonds engagés mais non déboursés			655
			10 151

**31-03-10 Fonds régional de solidarité Bas-Saint-Laurent, société en commandite**

9181-4244 Québec inc. (Carrière Neigette)	125	106	231
9198-8659 Québec inc. (Multi-Pièces D.L.)		209	209
Adélarde Soucy (1975) inc.		250	250
AMH Canada Itée	418	398	816
Distributions Jacques-Cartier inc.	283	11	294
Érablières des Alléghany inc.		546	546
Fabrication J.R. Tardif inc.	250	250	500
Fonderie BSL inc.		100	100
Fonds soutien Bas-Saint-Laurent, société en commandite	1 000		1 000
Gagnon Image inc.		157	157
Gestion H. Dickner Itée		31	31
Glendyne inc.	14	694	708
Les Constructions H.L. Thériault inc.		250	250
Menuiserie Roland Perreault inc.		80	80
Mon Joli Motel (1993) inc.		75	75
Productions Québec Multimédia inc.		260	260

# RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON VÉRIFIÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Bas-Saint-Laurent, société en commandite (suite)</b>			
Projexo inc.		497	497
Richard Poirier et Frères Électrique Itée		500	500
Sanibelle inc.		888	888
Topocom Technologie inc.		183	183
	2 090	5 485	7 575
Fonds engagés mais non déboursés			150
			7 725
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Centre-du-Québec, société en commandite</b>			
Équipements d'incendie Levasseur inc.		110	110
Fruit d'Or inc.		467	467
Huppé Meubles inc.		500	500
Nitek Laser inc.		858	858
Recyclage Granutech inc.		1 350	1 350
Remorque Leblanc inc.		99	99
Rénovation Expo inc.		1 000	1 000
Vibrotech inc.		307	307
		4 691	4 691
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Chaudière-Appalaches, société en commandite</b>			
9069-4654 Québec inc. (Supervac 2000)		48	48
9075-5349 Québec inc. (Fenêtres Météo)		27	27
Acier Majeau inc.		1 259	1 259
Cométal inc.		446	446
Compositex inc.		140	140
Équipements récréatifs Jambette inc.		90	90
Fini. U.V. International inc.		327	327
Groupe P.H.L. inc.		750	750
Groupe S.S. inc.		475	475
J.L. Leclerc & fils inc.	725	202	927
Les Productions Horticoles Demers inc.		306	306
L'usine Tac Tic inc.	236	262	498
Menuiserox inc.		564	564
Métal Bernard inc.		207	207
Multi-Brosses inc.		277	277
Portes Veilleux 2000 inc.		600	600
Quartz Industrie inc.		210	210
Usine Sartigan inc.		850	850
	961	7 040	8 001
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Côte-Nord, société en commandite</b>			
2947-5399 Québec inc. (Boutique Mobilité B-C)		79	79
9058-2222 Québec inc. (Club Cap Natashquan)	78	32	110
Construction F.H.D. inc.		150	150
Croisière 2001 inc.	100		100
Équipement et Outillage Côte-Nord inc.	25	300	325
Fonds soutien Côte-Nord, société en commandite	1 000		1 000

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Côte-Nord, société en commandite (suite)</b>			
Gestion S.S.G. inc.	125		125
Hôtel Mingan inc.		550	550
Lajoie Réfrigération inc.		250	250
Les Pétroles Paul Larouche inc.		450	450
Nord Industrie inc.		275	275
Pec-Nord inc.	300		300
Rechapage Longue-Rive inc.		121	121
Synergica Électrique inc.		775	775
	1 628	2 982	4 610
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Estrie, société en commandite</b>			
Amecci inc.		500	500
Ani-Mat inc.		1 394	1 394
Beaudin Le Prohon inc.		357	357
Café Faro inc.		236	236
Caoutchouc Pro-Flex inc.		91	91
Domaines Pinnacle inc.		1 500	1 500
Groupe Lachar inc.	1	500	501
Kemestrie inc.	600		600
Laser AMP inc.		325	325
Les Entreprises Martin Lajeunesse inc.	450	587	1 037
Les fabricants de boyaux industriels Premier Itée		729	729
Les Industries Touch inc.		783	783
Les Viandes Laroche inc.		475	475
Motrec inc.		5	5
Oasis Tropik Nordik inc.		256	256
Oxybec Médical inc.		277	277
Remises Réal Lamontagne inc.		108	108
Scholer Industriel inc.		318	318
Signalisation de l'Estrie inc.		103	103
Soudure Brault inc.		280	280
Stedfast inc.		575	575
Transformateur Bemag inc.		300	300
	1 051	9 699	10 750
Fonds engagés mais non déboursés			75
			10 825
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, société en commandite</b>			
9011-6641 Québec inc. (Riôtel Percé)		100	100
B.M.B. (Îles-de-la-Madeleine) inc.	524		524
Cap sur mer inc.	159	1 443	1 602
Fabrication Delta inc.		412	412
Gaspésie Diésel inc.		492	492
Junex inc.	46		46
Les entreprises Léo Leblanc & fils inc.		282	282
Les Industries Leblanc inc.		63	63
Les Pétroles C. Poirier inc.		200	200
Les Reboiseurs de la Péninsule inc.		146	146

# RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON VÉRIFIÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, société en commandite (suite)</b>			
Michaud technologies inc.	125	125	250
Pêcheries Vilo inc.		450	450
Philippe Day inc.		78	78
Serres Jardins-Nature inc.	60	407	467
	914	4 198	5 112
Fonds engagés mais non déboursés			450
			5 562
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Île-de-Montréal, société en commandite</b>			
Aucun investissement			
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Lanaudière, société en commandite</b>			
2973-8648 Québec inc. (Le Groupe R.G.F.M.)		72	72
Agro-100 Itée		750	750
Laboratoires Bi-Op inc.		795	795
Les Aliments Sibon (1985) Itée		640	640
Les Industries Harnois inc.	12	63	75
Nita Équipements inc.		200	200
Pneus Lanoraie inc.		550	550
Sécurité GMR inc.		270	270
Triotech Amusement inc.		780	780
Verre Select inc.		500	500
	12	4 620	4 632
Fonds engagés mais non déboursés			300
			4 932
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Laurentides, société en commandite</b>			
2959-8828 Québec inc. (Palettes St-Janvier)		117	117
Aéroport International de Mont-Tremblant inc.		129	129
BMI Canada inc.		1 000	1 000
Boulangerie Les Moulins La Fayette inc.	250	29	279
Complexe Hôtelier St-Jovite / Mont-Tremblant inc.	750		750
Distributions Denis Fontaine inc.		175	175
Gestion hôtelière REVPAR inc.		1 103	1 103
Groupe Aviation et Puissance inc.		500	500
Groupe Star Suites inc.		121	121
La Petite Bretonne inc.		771	771
Les Matériaux Sima inc.		133	133
Montour Itée		425	425
Palmex International inc.		477	477
Service Alimentaire Desco inc.		200	200
Ventilex inc.		160	160
Vision Villégiature inc.	300		300
	1 300	5 340	6 640
Fonds engagés mais non déboursés			1 250
			7 890

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Laval, société en commandite</b>			
Aliments Imex inc.		383	383
Auvents Multiples (2002) inc.	100	1 000	1 100
CVC / RDS inc.		109	109
Digico Fabrication Électronique inc.		392	392
Emballages Cré-O-Pack International inc.		389	389
Europe Cosmétiques inc.		188	188
Europarm International Canada inc.		689	689
Globale Géomatique inc.		338	338
Groupe Lincora inc.		429	429
Groupe Rojec inc.		375	375
Hydrolico International inc.		608	608
Les Bouteilles Recyclées du Québec (B.R.Q.) inc.	200	425	625
Les Contrôles Novatech G & P inc.		267	267
Les Équipements Power Survey Itée		270	270
Les Investissements Sylvania inc.		650	650
Les Productions Diamant Itée		810	810
Perlite Canada inc.		1 000	1 000
S.R.A.D. Communications inc.		40	40
Stylo Bankers (1991) inc.		1 917	1 917
Les laboratoires de recherche de Lan Wirewerks inc.		842	842
Tornatech inc.		429	429
	300	11 550	11 850
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Mauricie, société en commandite</b>			
Concept Éco-Plein-Air Le Baluchon inc.	672		672
Déneigement Maska inc.		750	750
Produits Pylex inc.		125	125
Tuyauterie Borgia Itée		317	317
	672	1 192	1 864
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Montérégie, société en commandite</b>			
3523462 Canada inc. (Délices de la forêt)		300	300
Agrocentre Belcan inc.		500	500
Aliments Horizon Nature inc.		500	500
Atelier d'usinage Quenneville inc.		110	110
Bousquet Frères Limitée		850	850
Dermolab Pharma Itée		500	500
Envitech Énergie inc.		600	600
Esthétique sans frontières inc.		624	624
Grillage Major inc.		240	240
Groupe Damafro inc.		1 467	1 467
Innovation Tootelo inc.		44	44
Investissements Brasco inc.		1 000	1 000
LC Média inc.	565		565
Les armoires de cuisines Denis Couture (2002) inc.		172	172
M.G.B. Électrique inc.		23	23
Martin inc.		57	57
Multi-Portions inc.	250	19	269

# RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON VÉRIFIÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Montérégie, société en commandite (suite)</b>			
Plombco inc.		1 300	1 300
Ray-Mont Logistiques inc.		750	750
Service sérigraphique professionnel S.S.P. inc.	917	350	1 267
Soya Excel inc.	195		195
Techno P.O.S. inc.		241	241
TelcoBridges inc.	375	300	675
	2 302	9 947	12 249
Fonds engagés mais non déboursés			300
			12 549
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Nord-du-Québec, société en commandite</b>			
Blais & Langlois inc.		250	250
Cogitore Ressources inc.	68		68
Donner Metals Ltd	405		405
Équipement de bureau Ungava inc.		400	400
Exploration Azimut inc.	105		105
Exploration Dios inc.	56		56
Exploration NQ inc.	60		60
Fonds Soutien Baie-James, société en commandite	500		500
Forage Eenou inc.		110	110
Gestion du Fonds Soutien Baie-James inc.	1		1
Les Consultants de l'Arctique inc.		331	331
Les Pétroles M.J. inc.		750	750
Les Ressources d'Arianne inc.	100		100
Lucien Senneville (2002) inc.		859	859
Mines Virginia inc.	91		91
Nord Décoration inc.		150	150
Pouvoirie Mirage inc.	389		389
Ressources Beaufield inc.	140		140
Ressources Métanor inc.	100		100
Ressources MSV inc.		400	400
Ressources Sirios inc.	214		214
Ressources Strateco inc.	10		10
Société d'Exploration Minière Vior inc.	9	150	159
St-Félicien Diesel (1988) inc.		708	708
	2 248	4 108	6 356
Fonds engagés mais non déboursés			400
			6 756
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Outaouais, société en commandite</b>			
140689 Canada Itée (Taxi Loyal)		226	226
6096646 Canada inc. (Pépinière du Golf)		750	750
6227945 Canada inc. (Innovation Engineering Group)		125	125
9052-2756 Québec inc. (ProVance Technologies)	250		250
Alary, St-Pierre & Durocher Arpenteurs-géomètres inc.		869	869
Cactus Commerce inc.	1 000	219	1 219
Les Aliments Chebly inc.		172	172
Mr. Refill International inc.		161	161

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Outaouais, société en commandite (suite)</b>			
Multicorpora R&D inc.	926		926
PCI Géomatiques Entreprises inc.		1 500	1 500
ProVance Technologies inc.		750	750
Restaurations Sélect inc.		300	300
Service de Pneus Lavoie Outaouais inc.		700	700
SolaCom Technologies inc.	196		196
Terrapro Construction inc.		1 250	1 250
Tomoye Corporation	550		550
Tubes & Jujubes Centre d'amusement familial inc.		197	197
VanillaSoft corp.		306	306
Zeligsoft inc.	1		1
	2 923	7 525	10 448
Fonds engagés mais non déboursés			125
			10 573
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Québec, société en commandite</b>			
9099-7768 Québec inc. (E.B.M. Laser)	200	184	384
Armeco inc.		158	158
Aventures Norpaq inc.	150		150
Chemco inc.		600	600
Connexion Technic inc.		234	234
Corporation Eatsleepmusic.com	460		460
Distribution Sports Loisirs G.P. inc.		423	423
DK-SPEC inc.	750		750
Filtrum inc.		1 972	1 972
Fleurigros 1995 inc.		359	359
gp3 Groupe conseil inc.	350	535	885
Groupe Qualinet inc.		111	111
Les Distributions Marc Boivin (2007) inc.	43	1 957	2 000
Les Entreprises P.E.C. inc.		452	452
Les Industries Rouillard inc.		362	362
Les Vêtements Perlimpinpin inc.		211	211
Load Systems International inc.		269	269
Métafab (1996) inc.		400	400
Mode Avalanche inc.	157		157
Panavidéo inc.		400	400
Pelliko inc.		410	410
Porta Service inc.		400	400
Réfrigération Noël inc.		83	83
Savard Ortho confort inc.		167	167
Tapitec (Québec) inc.		442	442
Transport C.D.P. inc.		1 771	1 771
Usital Canada inc.	280	240	520
	2 390	12 140	14 530

# RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON VÉRIFIÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2010

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-03-10 Fonds régional de solidarité Saguenay–Lac-Saint-Jean, société en commandite</b>			
2861-0467 Québec inc. (Notre Hôtel)	227	129	356
4145275 Canada inc. (Chlorophylle H Tech)	280	570	850
6482066 Canada inc. (Société P.C.P.)		100	100
9051-2500 Québec inc. (Les Jardins du Saguenay)		67	67
9052-0651 Québec inc. (Logistik 22)	75	46	121
9143-8945 Québec inc. (Maçonnex)	840		840
Atelier Boily Itée		300	300
Centre de Suspension des Routiers inc.		74	74
Cycles Devinci inc.		621	621
Équipements Mauvalin inc.		231	231
Excavation Michel Paradis inc.		174	174
Garage Marcel Simard inc.		500	500
Gestion LJ inc.		127	127
Gro-Mec inc.		119	119
Groupe Giroux Maçonnex inc.		960	960
Industrie Bois Lamontagne inc.		408	408
Industries T.L.T. inc.		350	350
Isumi Précision Itée	58		58
Les Fenêtres AGM inc.		287	287
Les Lignes du Fjord inc.		327	327
Les Pétroles R.L. inc.		533	533
Les Placements G.M.R. Maltais inc.	345	246	591
Nolicam Location de camions inc.	432	277	709
Novabrik International inc.	1 405		1 405
Oxygène Dolbeau inc.		500	500
Pétrolex St-Félicien inc.		15	15
Précicast Itée	559	88	647
Prowatt inc.		150	150
Remac innovateurs industriels inc.		262	262
SCP 89 inc.	297		297
Société de gestion Trois-Trois-Trois inc.	350		350
	4 868	7 461	12 329
Fonds engagés mais non déboursés			100
			12 429
<b>31-12-09 Lumira Capital I Québec société en commandite</b>			
Alexza Pharmaceuticals inc.			
Archemix Corp.			
Argos Therapeutics inc.			
Cardiac Dimensions inc.			
Cardiovascular Systems inc.			
Ception Therapeutics inc.			
KAI Pharmaceuticals inc.			
Mako Surgical Corp.			
Médical Resonant inc.			
NVSS Corp.			
Pharmasset inc.			
Spinal Kinetics inc.			

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
<b>31-12-09 Lumira Capital I Québec société en commandite (suite)</b>			
TransMolecular inc.			
U-Systems, inc.			
	18 312	237	18 549
Fonds engagés mais non déboursés			134
			18 683
<b>31-03-10 SIDEX, société en commandite</b>			
Titres de sociétés minières canadiennes	7 838	513	8 351
<b>30-09-09 Société de gestion d'actifs forestiers Solifor, société en commandite</b>			
Solifor Bloc A-RPF, société en commandite			
Solifor Bloc B-LP, société en commandite			
Solifor Bloc Monet, société en commandite			
Solifor Charlevoix-Saguenay, société en commandite			
Solifor Lac Métis, société en commandite			
Solifor Lotbinière, société en commandite			
Solifor Mauricie, société en commandite			
Solifor Nicolas Riou, société en commandite			
Solifor Perthuis, société en commandite			
	132 475		132 475
<b>31-12-09 VC, société en commandite</b>			
Biotechnologies Conjuchem inc.	102		102
Genizon Biosciences inc.	1		1
Systèmes Médicaux LMS (Canada) ltée	32		32
Theratechnologies inc.	402		402
Vertex Pharmaceuticals Incorporated	4 785		4 785
	5 322		5 322

Ce répertoire, non vérifié, détaille les investissements effectués par tous les fonds régionaux, et par les fonds spécialisés dans lesquels le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le Fonds) a investi plus de 0,2 % de son actif net, ainsi que par les fonds spécialisés dans lesquels le Fonds a un pourcentage de participation de 50 % ou plus et une influence notable dans la gestion de ces fonds. Les montants investis par entreprise sont indiqués seulement dans les cas prévus au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*.

---

## GLOSSAIRE

### **Actif net moyen**

Total de l'actif net de fin de la période intermédiaire et de la fin de l'exercice, divisé par deux.

### **Actif sous gestion**

Correspond à la juste valeur de l'actif géré par les secteurs Investissements et Placements ayant servi à générer les produits présentés aux résultats du Fonds.

### **Autres investissements**

Solde des actifs non investis auprès de nos entreprises partenaires. Ce portefeuille est constitué d'obligations, de titres du marché monétaire, d'actions sectorielles, de fonds de fonds de couverture, d'un portefeuille de titres à revenu élevé et de fonds d'infrastructure à l'international.

### **Contrat à terme**

Contrat visant l'achat ou la vente d'un instrument financier (p. ex. obligation, action ou devise) à une date et à un prix déterminé à l'avance.

### **Écart de crédit**

Correspond à la différence de rendement entre une obligation de référence (p. ex. une obligation du gouvernement du Canada) et l'obligation d'un autre émetteur. Plus le risque associé à cette obligation est élevé selon la perception du marché, plus l'écart de crédit est grand.

### **Emplois directs**

Emplois occupés par des travailleurs dans les entreprises partenaires du Fonds de solidarité FTQ, des fonds régionaux et locaux, du Fonds immobilier de solidarité FTQ ou des fonds spécialisés, ainsi que dans leurs filiales.

### **Emplois indirects**

Emplois reliés aux retombées économiques engendrées par les entreprises partenaires du Fonds situées au Québec. Le nombre d'emplois indirects est calculé à partir du nombre d'emplois directs, auquel est appliqué un facteur basé sur le coefficient d'emplois indirects par secteur productif publié par l'Institut de la statistique du Québec.

### **Emplois induits**

Emplois qui sont créés, maintenus ou sauvegardés grâce à l'effet des dépenses de consommation effectuées par les travailleurs occupant des emplois de catégories directes et indirectes. Le calcul des dépenses de consommation tient compte de la perception fiscale et du niveau d'épargne des travailleurs. Le nombre d'emplois induits est fonction du revenu personnel disponible et consommé, auquel s'applique un ratio de 813 emplois par 100 millions de dollars; ce ratio est basé sur le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec.

### **Fonds de couverture**

Fonds d'investissement constitué de positions acheteur et vendeur sur des titres, des marchés, etc. Ces positions reflètent l'opinion de leur gestionnaire quant à la tendance probable de la valeur de ces titres ou marchés. Un fonds de fonds de couverture est un fonds constitué principalement de participations dans des fonds de couverture.

### **Fonds déboursés**

Sommes autorisées et engagées liées à un investissement et qui ont été versées à une entreprise partenaire. Les fonds déboursés excluent donc les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

### **Fonds d'infrastructure à l'international**

Fonds d'investissement constitué principalement de titres de sociétés situées à l'étranger et qui participent au développement, à l'entretien, à la réparation et à la gestion d'infrastructures (p. ex. aéroports, autoroutes, ponts, chemins de fer, etc.) ou qui bénéficient indirectement de ces activités.

### **Fonds engagés mais non déboursés**

Sommes engagées pour un investissement qui a déjà été convenu, mais qui n'ont pas encore été déboursées.

### **Fonds spécialisé**

Société de placement dans laquelle le Fonds investit à titre de commanditaire ou d'actionnaire. Le commandité ou les administrateurs de ce type de société gèrent les sommes qui leur sont confiées pour le compte des commanditaires ou des actionnaires.

### **Gestion intégrée des actifs financiers**

Principe de gestion des actifs financiers dont l'objectif est la diversification des risques qu'encourt le Fonds de solidarité FTQ, tout en lui permettant de réaliser pleinement sa mission.

**Instrument financier dérivé ou produit dérivé**

Instrument financier dont le prix ou le rendement est lié à un produit sous-jacent. Les plus connus sont les swaps, les contrats à terme et les options. On les utilise de façon à limiter le risque de marché et à préserver la valeur des actifs; faciliter les changements de répartition des actifs; gérer une partie du portefeuille de façon indicielle; faciliter la gestion des portefeuilles; et bonifier le rendement à l'intérieur des limites allouées de risques.

**Investissements en capital de développement (ou investissements)**

Acquisition de titres ou engagement à en faire l'acquisition, généralement auprès de PME québécoises et dans le cadre de la mission du Fonds. La grande majorité des investissements en capital de développement sont admissibles à la norme de 60 % liée à la loi constitutive du Fonds.

**Option**

Contrat qui confère à son détenteur le privilège d'acheter ou de vendre un instrument financier à un prix prédéterminé (p. ex. obligation, action, indice boursier, devise ou contrat à terme). Le vendeur d'une option a l'obligation d'acheter ou de vendre un instrument financier si le détenteur de l'option exerce son privilège.

**Plus-value (moins-value)**

La plus-value (moins-value) représente l'accroissement (la réduction) de la valeur d'un actif ou d'un portefeuille par rapport à sa valeur de référence.

**Rendement composé annuel**

Lorsqu'on applique la notion de rendement composé annuel à un actif, on fait l'hypothèse que chaque année la valeur de l'actif en question est augmentée du rendement annuel obtenu, et que l'année suivante le nouveau taux de rendement tiendra compte de cette valeur ainsi augmentée.

**Responsable locale et responsable local (RL)**

Dans les syndicats affiliés à la FTQ (et dans les syndicats avec lesquels le Fonds a conclu des ententes à cette fin), le Fonds a formé un réseau de RL qui œuvrent, sans commissions, à la promotion du Fonds dans leur milieu de travail. Ces RL travaillent principalement à expliquer les objectifs du Fonds et à promouvoir la souscription d'actions auprès des membres de leurs syndicats.

**Société en commandite**

Société composée de deux catégories d'associés, soit les commanditaires et le commandité. Le commandité est la seule personne autorisée à administrer et à représenter la société. En tant qu'administrateur, sa responsabilité est illimitée à l'égard des dettes et des obligations de la société envers des tiers. Les commanditaires, pour leur part, apportent le capital nécessaire aux opérations que doit effectuer la société, et sont responsables des dettes jusqu'à concurrence des sommes engagées et à être versées à la société. Il s'agit d'une structure juridique qui répond à des besoins spécifiques et qui permet de séparer l'investissement de la gestion d'une société.

**Stratégie de couverture**

Stratégie dont l'application vise à atténuer les variations du rendement du Fonds de solidarité FTQ à la suite de mouvements des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours boursiers.

**Swap**

Entente utilisée pour échanger un titre, un revenu ou une devise contre un autre titre, un autre revenu ou une autre devise, à des conditions déterminées à l'avance et pour une durée donnée. Les parties signent une convention qui respecte les normes internationales en vigueur pour ce type de transaction.

**Titre à revenu fixe**

Titre offrant de façon contractuelle un revenu déterminé à l'avance jusqu'à son échéance. Les principaux titres à revenu fixe sont les obligations et les titres du marché monétaire.

**Titre du marché monétaire**

Titre dont le rendement est déterminé à l'avance et dont l'échéance est de moins de un an. Ces titres sont facilement négociables et procurent à l'investisseur une liquidité supérieure. Ce sont principalement les bons du Trésor, les acceptations bancaires et le papier commercial.

**Titre privé**

Investissement direct dans une entreprise dont les titres ne sont pas cotés sur les marchés boursiers ou dont les titres sont cotés, mais pour lesquels la cote, exceptionnellement, n'est pas représentative de leur juste valeur au moment de leur évaluation.

### **GOUVERNANCE ET RESPECT DES VALEURS**

Le respect de la mission et des valeurs éthiques du Fonds de solidarité FTQ ainsi que la gestion des risques sont soutenus par une structure de gouvernance moderne qui s'appuie sur un ensemble de politiques, de normes, de directives et de procédures de gestion qui sont régulièrement réévaluées dans une perspective d'amélioration continue. Cette structure est placée sous la responsabilité du Conseil d'administration, dont 10 des 17 membres sont nommés par le conseil général de la FTQ, comme le stipule la Loi constitutive du Fonds de solidarité FTQ. La gestion générale des opérations du Fonds est supervisée par un comité de direction composé du président-directeur général et de cinq autres hauts dirigeants. À cela s'ajoutent des comités et conseils (notamment des conseils d'investissements composés d'une majorité de membres indépendants de la FTQ et du Fonds) qui forment un cadre de gouvernance intégrée. Les comités de vérification et d'évaluation sont pour leur part constitués exclusivement de membres indépendants.

Pour une description plus détaillée de notre gouvernance, particulièrement en rapport avec la gestion des risques, consultez les pages 47 à 49.

Par ailleurs, les codes d'éthique et de déontologie du Fonds définissent des règles de conduite s'adressant aux employés, aux dirigeants et aux administrateurs, afin d'éviter, entre autres, les situations de conflits d'intérêts. Chacun doit, dans le cadre de ses fonctions, accorder priorité aux intérêts du Fonds par rapport à ses intérêts personnels et à ceux de tierces parties. Les codes d'éthique et de déontologie interdisent par exemple la réalisation de certaines transactions personnelles jugées conflictuelles, ainsi que l'acceptation de certains cadeaux et l'utilisation d'un avantage, d'une information ou d'un intérêt quelconque lié au Fonds et qui serait incompatible avec les fonctions et responsabilités professionnelles.

Les codes proscrirent également la divulgation, à des fins autres que celles qu'implique l'exercice de leurs fonctions, d'informations confidentielles obtenues dans cet exercice. Tous les employés, dirigeants et administrateurs doivent remplir, chaque année, une déclaration d'intérêts détenus et une déclaration sur la conformité de leur conduite avec le code applicable.

Les codes d'éthique et de déontologie ont été mis à jour en 2009, et tous les employés et membres du conseil d'administration ont reçu une formation sur ce sujet. Le code applicable aux employés prévoit maintenant un mécanisme de signalement des situations non conformes au code ayant trait aux informations financières ou comptables ou à des illégalités.

#### **Des politiques responsables**

En dialogue permanent avec ses entreprises partenaires, tout spécialement grâce à ses conseillers aux investissements et à ses représentants qui siègent aux conseils d'administration de ces entreprises, non seulement le Fonds est soucieux de faire croître les entreprises dans lesquelles il a investi, mais il veille aussi à ce que celles-ci respectent les obligations auxquelles elles se sont engagées à son égard.

Afin de nous assurer que nos entreprises partenaires respectent nos valeurs durant toute la période où nous y investissons, le chef de la direction de chacune d'entre elles doit régulièrement remettre au représentant du Fonds une déclaration écrite attestant de la conformité de l'entreprise à un ensemble de lois, de règlements et d'autres obligations relatives, par exemple, aux normes du travail, à la rémunération, aux retenues devant être faites à la source par l'entreprise. Cette déclaration traite également du respect par l'entreprise des lois et règlements en vigueur en matière environnementale.

De plus, le Fonds est abonné à une lettre d'information publiée périodiquement par un organisme spécialisé dans les questions touchant les investissements responsables.

Cette lettre permet de faire une vigie sur un certain nombre d'enjeux sociaux et environnementaux auxquels font face des entreprises publiques, et constitue une source d'informations utiles pour le Fonds.

Le Fonds a également été l'un des premiers grands investisseurs institutionnels québécois à se doter d'un document contenant ses orientations sur le droit de vote dans les entreprises publiques ([www.fondsftq.com/droit-vote-entreprises](http://www.fondsftq.com/droit-vote-entreprises)). Ce document décrit les orientations que doivent suivre ses représentants quand un vote d'actionnaires y est pris. Le document exprime également le souhait que ces entreprises élaborent des politiques relativement aux grands enjeux de la société en relation avec leurs activités et que leur conseil d'administration implante des pratiques conformes à ces politiques dans les domaines suivants :

- les répercussions environnementales de leurs activités ;
- l'incidence des stratégies et décisions de l'entreprise sur les collectivités et personnes touchées par leurs produits et opérations ;
- les pratiques de l'entreprise en matière d'embauche, de conditions de travail et de rémunération ;
- la formation et le perfectionnement du personnel ;
- les critères de choix et de maintien d'un fournisseur incluant ceux relatifs à la notion de responsabilité sociale.

Une autre politique importante est celle qui concerne la gestion intégrée des actifs financiers du Fonds. Elle inclut des énoncés touchant l'investissement responsable et l'éthique, qui interdisent, entre autres, de détenir des titres de sociétés dont plus de 10 % des ventes brutes sont liées à la production d'armements, ou encore, qui ont un historique de comportements non responsables aux plans de l'environnement, des normes du travail ou des droits de la personne.

## Des contrôles en place

Soulignons par ailleurs qu'un processus complet de vérification comptable des états financiers est réalisé deux fois par année par deux firmes externes de comptables agréés. De plus, la Loi constitutive du Fonds indique que l'Autorité des marchés financiers est chargée d'inspecter les affaires externes et les activités du Fonds pour vérifier le respect de cette loi, en plus des autres fonctions qu'elle exerce et qui concernent le Fonds, ce dernier étant un émetteur assujéti au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

Au cours de l'exercice, le Fonds a terminé l'élaboration d'un programme-cadre de conformité financière, communément appelé Confor<sup>1</sup>. Bien qu'il ne soit pas assujéti à l'application du règlement 52-109 des autorités canadiennes

en valeurs mobilières, le Fonds a choisi de s'inspirer des principes édictés dans ce règlement, exprimant ainsi sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. Ce cadre touche les contrôles qui permettent de fournir une assurance raisonnable que l'information financière produite et communiquée est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

## **NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL**

S'inscrivant dans la mouvance internationale de la finance responsable, le Fonds de solidarité FTQ a adhéré, en 2009, au Pacte mondial des Nations unies.

Par cet engagement, le Fonds applique, dans sa sphère d'influence, l'ensemble des valeurs fondamentales préconisées dans les 10 principes du Pacte mondial relativement aux droits humains, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ces principes s'inspirent eux-mêmes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ainsi que de la Convention des Nations unies contre la corruption.

## **LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL**

### **DROITS HUMAINS**

**Principe 1 :** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter les droits humains internationalement proclamés.

**Principe 2 :** Les entreprises doivent s'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations des droits humains.

### **NORMES DU TRAVAIL**

**Principe 3 :** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective.

**Principe 4 :** Les entreprises sont invitées à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

**Principe 5 :** Les entreprises sont invitées à abolir le travail des enfants.

**Principe 6 :** Les entreprises sont invitées à éliminer la discrimination dans les domaines de l'emploi et du travail.

### **ENVIRONNEMENT**

**Principe 7 :** Les entreprises sont invitées à soutenir une approche préventive en ce qui concerne les défis environnementaux.

**Principe 8 :** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives visant à promouvoir une responsabilité environnementale plus grande.

**Principe 9 :** Les entreprises sont invitées à promouvoir l'essor et la diffusion de technologies propres.

### **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

**Principe 10 :** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

1. Pour plus de précisions, consultez le Rapport de gestion, aux pages 49 et 50.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 MAI 2010



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15

**1. MICHEL ARSENAULT<sup>A, D, G</sup>**

Président, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), et président du conseil d'administration, Fonds de solidarité FTQ

**2. LOUIS BOLDUC<sup>D, E, H</sup>**

Adjoint exécutif au président national des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), et vice-président FTQ

**3. YVON BOLDUC<sup>A, E</sup>**

Président-directeur général, Fonds de solidarité FTQ

**4. DANIEL BOYER<sup>H</sup>**

Président, Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES), section locale 298, et vice-président FTQ

**5. ALAIN DEGRANDPRÉ**

Président du Conseil conjoint 91, Teamsters Canada, et vice-président FTQ

**6. JEAN-PIERRE FORTIN<sup>C</sup>**

Directeur québécois, Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), et vice-président FTQ

**7. NADINE GIRAULT<sup>\*</sup>**

Administratrice d'entreprises

**8. DENISE MARTIN<sup>A, B, D, G</sup>**

Administratrice d'entreprises et vice-présidente du conseil d'administration, Fonds de solidarité FTQ

**9. MICHEL QUIMET**

Vice-président exécutif – Québec, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), et vice-président FTQ

**10. RÉJEAN PARENT**

Président, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

**11. DANIEL ROY<sup>F</sup>**

Directeur québécois, Syndicat des Métallos, et vice-président FTQ

**12. RENÉ ROY<sup>A, C, G, H</sup>**

Secrétaire général, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), et secrétaire du conseil d'administration, Fonds de solidarité FTQ

**13. LOUISE ST-CYR<sup>A, B, G, I</sup>**

Professeure honoraire, HEC Montréal

**14. JÉRÔME TURCQ<sup>D</sup>**

Vice-président exécutif régional – Québec, Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), et vice-président FTQ

**15. PIERRE-MAURICE VACHON<sup>A, B, D, G</sup>**

Administrateur d'entreprises

A Membre du comité exécutif

B Membre du comité de vérification

C Membre du conseil sectoriel – Nouvelle économie

D Membre du conseil sectoriel – Redressement et participations majoritaires

E Membre du comité de gestion des actifs financiers

F Membre du conseil sectoriel – Portefeuille minier

G Membre du conseil sectoriel – Secteur traditionnel

H Membre du comité consultatif, Fonds immobilier de solidarité FTQ I, s.e.c. et Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c., et du conseil d'administration du Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.

I Membre du comité d'évaluation

\* Le Fonds de solidarité FTQ est heureux de souligner l'arrivée de M<sup>me</sup> Nadine Girault à titre de membre de son conseil d'administration. Le Fonds est fier de cette augmentation du nombre de femmes à son conseil d'administration; celles-ci représentent maintenant 20 % des membres de son conseil.

## LE COMITÉ DE DIRECTION

AU 31 MAI 2010

(DE GAUCHE À DROITE)

### **YVON BOLDUCA<sup>A,E</sup>**

Président-directeur général

### **MICHEL PONTBRIAND<sup>E</sup>**

Premier vice-président aux finances

### **DENIS LECLERC**

Premier vice-président à l'actionnariat  
et président de la Fondation  
de la formation économique

### **DANNY LE BRACEUR**

Vice-président aux ressources  
humaines

### **GAÉTAN MORIN<sup>E</sup>**

Premier vice-président  
aux investissements

### **MARIO TREMBLAY**

Vice-président aux affaires publiques  
et corporatives, et secrétaire corporatif

A Membre du comité exécutif

E Membre du comité de gestion des actifs financiers



## LES INSTANCES DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Note : outre le conseil d'administration, le comité exécutif et le comité de vérification, le Fonds compte les instances suivantes :

### **COMITÉ CONSULTATIF, FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ I, S.E.C. ET FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ II, S.E.C., ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ INC.<sup>1</sup>**

René Roy, président  
Louis Bolduc  
Daniel Boyer  
Michel M. Lessard<sup>2</sup>  
André Monette<sup>2</sup>  
Claude Normandeau<sup>2</sup>  
Yvon Tessier<sup>2</sup>

### **CONSEIL SECTORIEL – SECTEUR TRADITIONNEL<sup>1</sup>**

Michel Arsenault, président  
Denise Martin<sup>2</sup>  
René Roy  
Louise St-Cyr<sup>2</sup>  
Pierre-Maurice Vachon<sup>2</sup>

### **CONSEIL SECTORIEL – PORTEFEUILLE MINIER<sup>1</sup>**

Daniel Roy, président  
Pierre Boudreault<sup>2</sup>  
Michel Gauthier<sup>2</sup>

### **CONSEIL SECTORIEL – NOUVELLE ÉCONOMIE<sup>1</sup>**

René Roy, président  
J.V. Raymond Cyr<sup>2</sup>  
Jean-Pierre Fortin  
Sylvie Lalonde<sup>2</sup>  
Jean Martin  
André Monette<sup>2</sup>  
Jacques Simard<sup>2</sup>

### **CONSEIL SECTORIEL – REDRESSEMENT ET PARTICIPATIONS MAJORITAIRES<sup>1</sup>**

Michel Arsenault, président  
Louis Bolduc  
Michel M. Lessard<sup>2</sup>  
Denise Martin<sup>2</sup>  
Jean Perron<sup>2</sup>  
Jérôme Turcq  
Pierre-Maurice Vachon<sup>2</sup>

### **COMITÉ D'ÉVALUATION**

(RÉVISE LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS)

Louise St-Cyr, présidente<sup>2</sup>  
Denis Labrèche<sup>2</sup>  
Pierre Laflamme<sup>2</sup>  
Michel Nadeau<sup>2</sup>

### **COMITÉ DE GESTION DES ACTIFS FINANCIERS**

(S'ASSURE DU RESPECT DE LA POLITIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES ACTIFS FINANCIERS)

Yvon Bolduc, président  
Louis Bolduc  
Pierre Genest<sup>2</sup>  
Gaétan Morin  
Michel Pontbriand  
Michel Thérien<sup>2</sup>  
Nycole Turmel<sup>2</sup>

## LE SYNDICAT

AU 31 MAI 2010

### **EXÉCUTIF SYNDICAL**

Guy Trépanier, président  
Marie-Claude Rouleau, première vice-présidente  
Robert Charpentier, deuxième vice-président  
David Boucher, trésorier  
Josée Lachapelle, secrétaire  
Julie Proulx, conseillère

### **DÉLÉGUÉS SYNDICAUX, SOCIAUX ET RESPONSABLES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

Louise Bergeron, Conrad Bernadel, Nathalie Bilodeau, Ina Corbin, Joanne Daviault, Gilles de Montigny, Michel Desjardins, Linda Di Quinzio, Johanne Dupont, Jacques Grégoire, Robert Montpetit, Jean-Claude Nadon, Robert Paradis, Martin Rivest

1. Tout investissement doit être autorisé par une instance, selon le secteur économique approprié. Dans le cas où le montant atteint un minimum de 5 millions \$, il doit, de plus, être soumis au conseil d'administration du Fonds.

2. Réfère aux administrateurs qui sont indépendants du Fonds et de la FTQ.

## MEMBRES INDÉPENDANTS DU FONDS ET DE LA FTQ SIÉGEANT À NOS COMITÉS ET CONSEILS



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20

**1. PIERRE BOUDREAU**  
Administrateur et gestionnaire  
de sociétés minières

**2. J.V. RAYMOND CYR**  
Président du conseil, Polyvalor inc.,  
et administrateur d'entreprises

**3. MICHEL GAUTHIER**  
Consultant et professeur à l'UQAM

**4. PIERRE GENEST**  
Président du conseil, SSQ,  
Mutuelle de gestion et SSQ,  
Société d'assurance-vie inc.

**5. NADINE GIRAULT**  
Administratrice d'entreprises

**6. DENIS LABRÈCHE, CA, EEE**  
Associé, Service d'évaluation  
et de modélisation financière,  
Ernst & Young

**7. PIERRE LAFLAMME**  
Consultant et administrateur  
d'entreprises

**8. SYLVIE LALANDE**  
Administratrice d'entreprises

**9. MICHEL M. LESSARD**  
Président, Sogexfi inc., et  
administrateur d'entreprises

**10. DENISE MARTIN**  
Administratrice d'entreprises  
et vice-présidente du conseil  
d'administration,  
Fonds de solidarité FTQ

**11. ANDRÉ MONETTE**  
Conseiller en gestion,  
planification stratégique,  
fusions et acquisitions,  
financement corporatif

**12. MICHEL NADEAU**  
Directeur général, Institut sur  
la gouvernance d'organisations  
privées et publiques

**13. CLAUDE NORMANDEAU**  
Consultant en immobilier  
et administrateur d'entreprises

**14. JEAN PERRON**  
Président-directeur général,  
Association des cadres  
des collèges du Québec

**15. JACQUES SIMARD**  
Professeur titulaire,  
Université Laval, et directeur,  
Laboratoire de génomique  
des cancers du Centre de recherche  
du CHUQ/CHUL

**16. LOUISE ST-CYR**  
Professeure honoraire –  
HEC Montréal

**17. YVON TESSIER**  
Administrateur d'entreprises

**18. MICHEL THÉRIEN**  
Conseiller stratégique  
et administrateur d'entreprises

**19. NYCOLE TURMEL**  
Administratrice d'entreprises

**20. PIERRE-MAURICE VACHON**  
Administrateur d'entreprises

### LA PÉRIODE COUVERTE ET LE PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Ce rapport annuel intègre, pour la première fois, le rapport de développement durable du Fonds de solidarité FTQ et couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010. Il rend compte de tous les indicateurs environnementaux, sociaux et économiques proposés par la GRI, aussi bien les indicateurs de base que les indicateurs supplémentaires proposés aux institutions financières, sous réserve d'une analyse de pertinence. L'ensemble des données ont été recueillies par un comité responsable de l'identification des données pertinentes et validées par des professionnels responsables du rapport de développement durable. Par la suite, un processus strict de relecture impliquant les membres de la haute direction a permis de valider l'ensemble des informations contenues dans ce rapport. **Notre rapport est donc conforme au niveau d'application A, soit le niveau exigeant le traitement du plus grand nombre d'indicateurs GRI.**

Le rapport couvre un ensemble d'activités directes du Fonds de solidarité FTQ. Comme il appartient à chaque entreprise de rendre compte de ses activités, le Fonds n'a pas à inclure ses 2 052 entreprises partenaires dans le périmètre du présent rapport. Toutefois, conformément à sa mission et à ses valeurs, le Fonds encourage ses entreprises partenaires, comme il l'a toujours fait, à adopter des comportements responsables à tous égards.

Sauf dans le cas de certains indicateurs précis, notamment le nombre d'emplois créés, maintenus ou sauvegardés, les 16 fonds régionaux de solidarité FTQ et les 86 fonds locaux de solidarité FTQ n'ont pas été inclus dans ce premier rapport de développement durable.

### LE PROCESSUS DE REDDITION DE COMPTES

Le rapport a été préparé selon les principes proposés par la GRI : pertinence, implication des parties prenantes, contexte de durabilité et exhaustivité.

**PERTINENCE** – Nous avons examiné tous les indicateurs pour déterminer leur pertinence dans la situation particulière du Fonds de solidarité FTQ. Nous nous sommes ainsi posé les questions suivantes pour chacun : l'enjeu considéré contribue-t-il à l'application de la stratégie du Fonds; représente-t-il un risque ou une occasion intéressante; est-il considéré comme important par les pairs et par les parties prenantes; et est-il encadré par une norme sociale d'importance stratégique pour le Fonds? L'Index GRI se trouve à la p. 107 et montre l'ensemble des indicateurs retenus.

**PARTIES PRENANTES** – Les parties prenantes sont les personnes et les groupes qui ont un impact sur le Fonds de solidarité FTQ, qui sont exposés aux impacts des activités du Fonds ou qui s'y intéressent. Afin de bien comprendre leurs préoccupations et de pouvoir y répondre, le Fonds a mis en place divers mécanismes de communication. Les questions et les intérêts de ces parties prenantes sont essentiellement liés à notre mission d'épargne et d'investissement, et nous tentons d'y répondre le mieux possible.

#### Voici les principales parties prenantes du Fonds :

- En tête de liste de nos parties prenantes : les fondateurs du Fonds de solidarité FTQ, la **Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)** et ses syndicats affiliés. La FTQ est la plus grande centrale syndicale québécoise. Elle représente plus de un demi-million de membres. Dans le cadre de sa mission d'épargne, le Fonds

a également des liens institutionnels avec d'autres syndicats québécois, soit la **Centrale des syndicats du Québec (CSQ)**, la **Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)**, ainsi que la **Confédération nationale des cadres du Québec (CNCQ)**.

- **Ses actionnaires**, qui lui confient leurs épargnes pour la retraite parce qu'ils désirent encourager la création d'emplois et le développement économique et social du Québec, tout en escomptant un rendement raisonnable sur leur investissement. Le Fonds communique avec eux grâce à son Service aux actionnaires, à son assemblée générale annuelle des actionnaires, à divers sondages et autres initiatives, comme des groupes de discussion.
- **Ses employés**, responsables du bon fonctionnement du Fonds et qui attendent de lui un environnement et des conditions de travail à la hauteur de sa mission et de ses valeurs. Le Fonds communique, notamment, avec eux par l'intermédiaire de la vice-présidence aux ressources humaines, qui gère l'ensemble des contacts directs liés à la gestion des ressources humaines. Il les rejoint également par l'intermédiaire de la vice-présidence aux affaires publiques et corporatives, qui est responsable des communications internes avec les employés et qui met en œuvre des moyens tels que des réunions et divers autres mécanismes propres à la gestion des communications internes, dont un journal d'entreprise et un site Intranet. S'ajoutent aussi les employés du réseau du Fonds que sont les fonds régionaux, les fonds locaux (l'entité responsable) et le Fonds immobilier de solidarité FTQ, soit près de 100 personnes.
- **Ses responsables locaux (RL)**, qui assurent un contact quotidien avec les actionnaires en milieu de travail et qui sont habilités à promouvoir la vente des actions

du Fonds et sa mission. Les RL sont des militants qui agissent par conviction, parce qu'ils adhèrent à la mission de création d'emplois et de développement économique et social découlant des investissements du Fonds. Le Fonds communique avec eux, notamment, par l'entremise d'un service spécialement créé pour eux, qui assure leur formation, répond à leurs questions au quotidien, note et tient compte de leurs préoccupations.

- **L'ensemble de ses partenaires d'affaires**, soit les entrepreneurs qui dirigent les entreprises partenaires, les administrateurs, les fournisseurs, les gestionnaires et les milliers d'employés de ces entreprises partenaires. Ils attendent du Fonds de solidarité FTQ non seulement un capital de développement complémentaire, mais des services à valeur ajoutée axés sur la croissance. Le Fonds communique avec eux grâce à divers mécanismes de liaison, notamment en siégeant aux conseils d'administration de ces entreprises et, en ce qui concerne leurs employés, par la formation économique.
- **La société québécoise**, plus particulièrement le ministère des Finances du Québec, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, ainsi que l'Autorité des marchés financiers; également, le ministère des Finances du Canada et Industrie Canada. Tous attendent du Fonds qu'il collabore à l'objectif de faire croître l'économie du Québec. Le Fonds communique avec eux de façon formelle et lorsque nécessaire, pour les tenir informés de ses activités et discuter de sujets touchant principalement le développement économique.

Enfin, en tant qu'acteur privilégié de la société québécoise, et tout spécialement en tant qu'investisseur en entreprise et promoteur de

l'épargne-retraite, le Fonds de solidarité FTQ participe à de nombreux forums regroupant des membres de la société civile (particulièrement la communauté d'affaires), et ce, partout au Québec. Cette participation a pour but principal d'appuyer des initiatives de développement qui vont dans le sens de la mission du Fonds.

#### CONTEXTE DE DURABILITÉ ET

**EXHAUSTIVITÉ** – Le présent rapport se situe dans le contexte social et économique propre au Québec. Son périmètre et le traitement accordé aux grands thèmes et aux indicateurs représentent fidèlement, de l'avis de la direction du Fonds, l'impact économique, social et environnemental du Fonds sur la société québécoise.

### LES COMMUNICATIONS MARKETING

L'ensemble de nos communications marketing est géré de manière à bien informer le public de ses droits et obligations en regard des produits et services offerts par le Fonds. Le Fonds de solidarité FTQ s'assure de respecter les règles et standards en vigueur à ce sujet et procède, au besoin, à certaines vérifications auprès de l'Autorité des marchés financiers. Le Fonds est particulièrement fier du respect par ses RL et employés des règles en vigueur et du respect des droits de ses actionnaires. Aucune plainte ni amende n'a été portée contre le Fonds relativement à la distribution de ses actions au public.

### DES QUESTIONS ?

Ce rapport permet de mesurer notre performance en matière de développement durable et d'en rendre compte. Il permettra d'établir des cibles d'amélioration sur les plans social, environnemental et économique. C'est aussi un outil privilégié de dialogue avec nos parties prenantes. Vos questions et vos commentaires sont donc les bienvenus. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous. Voici nos coordonnées :

#### **Vice-présidence aux affaires publiques et corporatives**

Fonds de solidarité FTQ  
545, boul. Crémazie Est  
Montréal (Québec) H2M 2W4  
Téléphone : 514 383-8383  
[www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com)

## L'INDEX GRI



En plus de fournir les informations nécessaires à la compréhension du profil et des stratégies du Fonds, nous avons analysé 66 indicateurs, et nous en avons retenu une cinquantaine, qui sont clés ou pertinents en regard des activités du Fonds; parmi ceux-ci, certains sont des indicateurs supplémentaires applicables aux institutions financières. Cet index permet de mieux repérer dans le texte du rapport annuel et de développement durable les endroits où les indicateurs retenus sont traités. Pour une compréhension plus approfondie de ces indicateurs, consultez le site de la GRI, au [www.globalreporting.org](http://www.globalreporting.org). Nous avons également établi des liens, dans le rapport, entre certaines parties du texte et les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies.

VOLET	INDICATEUR GRI	PAGE	COMMENTAIRES	PACTE MONDIAL
<b>STRATÉGIE ET PROFIL</b>				
STRATÉGIE ET ANALYSE	1.1, 1.2	2, 4-5, 33-35		
PROFIL DE L'ORGANISATION	2.1-2.10	1, 9, 11-13, 15-16, 17, 33, 39-41, 47-48, 56, NOS FAITS SAILLANTS		
PARAMÈTRES DU RAPPORT	3.1-3.9, 3.12	105-107		
GOVERNANCE	4.1-4.10	6-7, 26, 47-49, 100-104	4.10 : A	PRINCIPE 10
ENGAGEMENTS EXTERNES	4.11-4.13	4-5, 9-10, 101, 105-109		PRINCIPES 1-10
DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES	4.14-4.17	5, 11, 14, 105-106, 108-109		
<b>ÉCONOMIE</b>				
PERFORMANCE ÉCONOMIQUE	EC1-EC4	3, 15-16, 30-32, 52-55, 72-73		PRINCIPE 7
PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ	EC6, EC7	16, 26		PRINCIPE 6
IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS	EC8, EC9	9-10, 15-16		
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
MATIÈRES	EN1, EN2	22-23		PRINCIPES 8-9
ÉNERGIE	EN3, EN4	23		PRINCIPE 8
EAU	EN8	24		PRINCIPE 8
BIODIVERSITÉ	EN11, EN12	21		PRINCIPES 7-8
ÉMISSIONS, EFFLUENTS ET DÉCHETS	EN16, EN17, EN19-EN23	23-24		PRINCIPE 8
PRODUITS ET SERVICES	EN26, EN27		B	
RESPECT DES LOIS	EN28	24		PRINCIPES 7-8
<b>SOCIAL</b>				
<b>EMPLOI, RELATIONS SOCIALES, TRAVAIL DÉCENT</b>				
EMPLOI	LA1, LA2	26		PRINCIPE 6
RELATIONS ENTRE LA DIRECTION ET LES SALARIÉS	LA4, LA5	25-26		PRINCIPES 1-6
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	LA7, LA8	25-26	C	PRINCIPES 1-2
FORMATION ET ÉDUCATION	LA10	26		
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES	LA13, LA14	25-26, 102		PRINCIPES 1, 6
<b>DROITS HUMAINS</b>				
PRATIQUE D'INVESTISSEMENT ET D'ACHAT	HR1, HR2	6-7	D	PRINCIPES 1-10
NON DISCRIMINATION	HR4		G	PRINCIPES 1-2, 6
LIBERTÉ SYNDICALE ET DROIT DE NÉGOCIATION	HR5		G	PRINCIPES 1-3
INTERDICTION DU TRAVAIL DES ENFANTS	HR6		E	PRINCIPES 1-2, 5
ABOLITION DU TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE	HR7		E	PRINCIPES 1-2, 4
<b>SOCIÉTÉ</b>				
COMMUNAUTÉ	SO1	6-7, 9-10		
CORRUPTION	SO2-SO4	6-7, 100-101		PRINCIPE 10
POLITIQUES PUBLIQUES	SO5	106		PRINCIPES 1-10
RESPECT DES LOIS	SO8		G	
<b>RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS</b>				
SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS	PR1		F	PRINCIPE 1
ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ET SERVICES	PR3		A	PRINCIPE 8
COMMUNICATIONS MARKETING	PR6	106		
RESPECT DES LOIS	PR9		A	
<b>SUPPLÉMENT SECTORIEL (INSTITUTIONS FINANCIÈRES)</b>				
<b>IMPACTS DES PRODUITS ET SERVICES</b>				
DIVULGATION SPÉCIFIQUE DE L'APPROCHE DE GESTION	FS1-FS5	6-7, 22-26, 100-101		
<b>INDICATEURS D'IMPACT DES PRODUITS ET SERVICES</b>				
PORTFOLIO DE PRODUITS	FS6-FS8	6-10, 22-24, NOS FAITS SAILLANTS		
AUDIT	FS9	6-7, 47, 100-101		PRINCIPES 1, 3-8, 10
ACTIONNARIAT ACTIF	FS10-FS12	6-7, 100-101		PRINCIPES 1-10
<b>SOCIÉTÉ</b>				
COMMUNAUTÉ	FS13, FS14	11-14		
<b>PERFORMANCE DES PRODUITS</b>				
ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ET SERVICES	FS15, FS16	7-8, 26	FS15 : A	

Les indicateurs B à F, quoiqu'importants, ne s'appliquent pas à la nature des activités du Fonds de solidarité FTQ.

A. Voir prospectus, notice annuelle et avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires.

B. EN26, EN27 : le Fonds ne fabrique, ni ne vend de produits et n'offre pas de services ayant des impacts environnementaux directs significatifs.

C. LA8 : un système de santé très organisé existe au Québec; par ailleurs, le Fonds a mis en place un plan de sensibilisation structuré pour ses employés lors de la crise de la grippe H1N1, en 2009.

D. HR2 : la quasi-totalité des fournisseurs du Fonds sont situés au Canada, où le respect des droits de la personne est un enjeu réglementé.

E. HR6, HR7 : le travail des enfants et le travail forcé sont des enjeux réglementés au Canada.

F. PR1 : les services du Fonds n'ont pas d'impact négatif sur la santé ou la sécurité des utilisateurs de ces services.

G. Aucun cas n'a été soulevé.

---

**RESPONSABLES**

Suzanne Hamel  
André McDonald  
Mario Tremblay

**RÉDACTRICE**

Suzanne Hamel

**COLLABORATEURS**

Daniel Bourcier  
Robert Charpentier  
Roch Dutil  
François Girard  
Alain Houle  
Hubert Lavigueur  
Sylvain Masse  
Louise Sauvé

**RAPPORT DE GESTION**

Responsable  
Sylvain Paré  
Rédacteur  
Ricardo Espera

**PHOTOGRAPHE**

Yves Lacombe

**DESIGNER**

Gauthier designers

---

Note : lorsqu'il y a lieu, le genre masculin inclut le féminin.

---

**NOUS REMERCIONS TOUTES LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA PRODUCTION DE CE DOCUMENT.**

Imprimé par des travailleuses et des travailleurs syndiqués de Transcontinental Litho Acme sur du papier Rolland Enviro 100, fabriqué au Québec à partir d'énergie biogaz, certifié Éco-Logo, FSC Recyclé et contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

---



# UN RÉSEAU D'ENGAGEMENTS

Le Fonds de solidarité FTQ a développé et engagé, au fil des ans, des relations avec une cinquantaine d'organismes et d'associations qui ont à cœur de représenter, de manière responsable, les intérêts sociaux et économiques des individus, des communautés, des PME. En voici quelques-unes.

## MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC (MEQ)

MEQ est la plus importante association commerciale et industrielle du Québec. Elle poursuit divers objectifs : défendre les intérêts des manufacturiers et exportateurs ; établir un contexte commercial plus concurrentiel ; offrir des renseignements commerciaux essentiels et opportuns ; brancher ses membres aux possibilités commerciales ; consolider le leadership grâce à des pratiques exemplaires ; et exploiter des réseaux pour favoriser la réussite des entreprises. Le Fonds appuie les activités annuelles de cet important réseau.

## INSTITUT DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS (IAS)

S'étant donné comme mandat d'améliorer la qualité de la régie d'entreprise au Canada, l'IAS agit comme organisation-ressource auprès d'administrateurs de sociétés diverses. À ce titre, elle informe ses membres des dernières orientations en matière de régie d'entreprise. Le Fonds soutient les activités mises sur pied par l'IAS car, grâce à différents programmes de formation, l'IAS permet aux administrateurs de sociétés de perfectionner leurs compétences, et de contribuer ainsi à ajouter de la valeur aux entreprises dont ils sont membres du CA.

## INSTITUT SUR LA GOUVERNANCE D'ORGANISATIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES (IGOPP)

Fruit d'une initiative conjointe de deux établissements universitaires, HEC Montréal et l'Université Concordia (École de gestion John-Molson), l'IGOPP est un centre d'excellence au Canada et à l'étranger en matière de recherche et de formation sur la gouvernance, ainsi qu'un centre d'études sur les meilleures pratiques dans le fonctionnement de la haute direction des organisations. Le Fonds a choisi cet organisme pour préparer et dispenser un programme de formation adapté pour les conseils d'administration de PME.

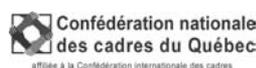
## QUESTION RETRAITE

Question Retraite est le premier groupement public-privé, sans but lucratif, dédié à la promotion de la sécurité financière à la retraite. Composé de plusieurs partenaires issus des mondes syndical, patronal, financier, universitaire et gouvernemental, Question Retraite a pour mission de sensibiliser le plus grand nombre de Québécois possible à l'importance d'une bonne préparation financière pour la retraite. En offrant de l'information, des outils et des activités de sensibilisation – comme le *Mois de la planification de la retraite*, qui se tient en octobre de chaque

année et auquel le Fonds de solidarité FTQ participe activement –, Question Retraite souhaite modifier les comportements des Québécois face à la retraite, pour qu'ils puissent, le moment venu, maintenir un niveau de vie acceptable.

## RÉSEAU CAPITAL

Seule association du domaine du capital d'investissement qui regroupe tous les intervenants de la chaîne d'investissement, Réseau Capital a pour mission de contribuer au développement et au bon fonctionnement de l'industrie du capital d'investissement, laquelle joue un rôle important dans le financement et la croissance des entreprises au Québec. Fondée en 1989, Réseau Capital vise à promouvoir l'industrie québécoise du capital d'investissement grâce à cinq axes d'intervention : la formation, l'information, le réseautage, la promotion et la représentation.



## PLANETAIR

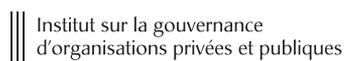
Aider les individus, les entreprises et les institutions à réduire leur empreinte climatique : voilà l'objectif de Planetair, un service sans but lucratif offert par le Centre international Unisféra. Planetair vise à conscientiser tous les acteurs sociaux face aux impacts de leurs activités journalières sur le climat, ainsi qu'à favoriser les changements de comportements nécessaires en vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Soucieux de son impact environnemental, le Fonds de solidarité FTQ a fait appel à Planetair, pour une quatrième année consécutive, pour que l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires soit encore une fois « carboneutre ». En effet, c'est Planetair qui calculera la quantité d'émissions de GES liées au transport, à l'hébergement et aux repas des participants. Une fois le chiffre établi, le Fonds versera un certain montant pour chaque tonne de GES ; Planetair investira ensuite cette somme dans des projets d'énergie renouvelable ou d'efficacité énergétique qui réduisent directement les émissions de GES à la source.

## HEC MONTRÉAL – CHAIRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE RELÈVE DE LA PME

Le mandat de la Chaire de développement et de relève de la PME est de permettre une réflexion de fond sur le phénomène de la pérennité des PME – et en particulier sur la transmission des entreprises à la relève. Cette réflexion s'articule autour de trois grands axes : le développement des PME (saine gestion, croissance et financement), l'entrepreneuriat féminin et la relève de l'entrepreneur-fondateur, essentielle à la continuité de toute PME. Le Fonds de solidarité FTQ est fier d'être l'un des partenaires de la Chaire et d'avoir participé à l'élaboration et à la mise en ligne du site Internet *Du rêve à la relève*, qui s'adresse aux personnes songeant à acquérir ou à vendre une entreprise ([www.durevealarelève.com](http://www.durevealarelève.com)).

## LE MOUVEMENT D'ÉDUCATION ET DE DÉFENSE DES ACTIONNAIRES (MÉDAC)

Le MÉDAC est l'organisme qui, au Canada, est le plus actif dans la défense des droits et de la protection des actionnaires minoritaires par le dépôt de propositions d'actionnaires, de mémoires, de recherches et d'éducation financière. L'organisme contribue ainsi à l'amélioration de la saine gouvernance des organisations. Le Fonds de solidarité FTQ est fier d'appuyer les activités annuelles du MÉDAC. De plus, M. Fernand Daoust, conseiller spécial auprès du président du Fonds et président honoraire de la FTQ, est vice-président du conseil d'administration du MÉDAC.





**ACTIONNAIRES-  
PROPRIÉTAIRES**  
577 511

EMPLOIS CRÉÉS,  
MAINTENUS OU  
SAUVEGARDÉS  
**150 133**

**ENTREPRISES  
PARTENAIRES**  
2 052



INVESTISSEMENTS  
DANS DES ENTREPRISES  
**4 784 M\$**

ACTIF NET  
**7 294 M\$**



**FONDS DE  
SOLIDARITÉ FTQ**

LE FONDS ET SON RÉSEAU :

FONDS LOCAUX  
FONDS RÉGIONAUX  
FONDS IMMOBILIER  
FONDS SPÉCIALISÉS

SERVICES À L'ACTIONNARIAT ET RÉSEAU RL  
FORMATION ÉCONOMIQUE

**www.fondsftq.com**

Bureau 200  
545, boul. Crémazie Est  
Montréal (Québec) H2M 2W4  
Téléphone : 514 383-8383  
Télécopieur : 514 383-2502  
Sans frais : 1 800 361-5017

**Pour le Service aux actionnaires**

Montréal : 514 383-3663  
Sans frais : 1 800 567-3663

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2010  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

This document is also available in English.

B-08-00-0221

